Rostocker Dokumentenserver
Dieses Werk wurde Ihnen durch die Universitätsbibliothek Rostock zum Download bereitgestellt.
Für Fragen und Hinweise wenden Sie sich bitte an: digibib.ub@uni-rostock.de

Anne Marguerite Petit Du Noyer

Mémoires De Madame Du N**

Tome IV.

Derniere Edition revûë & corrigée, A Cologne: Chez Pierre Marteau, MDCCLX.

http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865616000

Band (Druck) Freier Zugang

14383

LBN 0760

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865616000/phys_0002
DFG


MEMOIRES
DE
MADAME DU N.

MEMOIRES
DE
MADAME
DU N**.

Ecrits par Elle-même.

derniere Edition revûë & corrigée

TOME IV.

A COLOGNE,
Chez PIERRE MARTEAU.

M. DCCLX.

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865616000/phys_0007
DFG

GROSSHERZOGLICHE BIBLIOTHEK NEUSTRELITZ

Universitäts-Bibliothek Rostock

A

SON ALTESSE

MYLORD

DUC ET PRINCE

DE

MARLBOROUGH,

Généraliſſime des Forces de Sa Majeſté Britannique & des Hauts Alliez, &c. &c.

MYLORD,

Après avoir imploré la Protection de VOTRE AL-

TESSE *contre un homme qui joüit impunément de mon bien & des bienfaits de la Reine à Londres, pendant que je ſuis expoſée à eſſuyer ici les lenteurs inſéparables des Procès, pour tâcher de tirer raiſon de ſes injuſtices, j'oſe prendre la liberté de préſenter à* VOTRE ALTESSE *le détail d'une partie de ces perfidies, afin que connoiſſant la noirceur de ſon procédé, & le triſte état où je me trouve, Vous ayez la Charité d'employer Votre autorité pour me faire obtenir les reſtitutions & les réparations que je demande. A qui pourrai-je m'adreſſer pour cela,* MYLORD, *qu'à un Prince qui depuis tant d'années expoſe*

pose sa vie pour la défence de la Bonne Cause, & pour secourir les opprimez. Les Armes de Sa Majesté Britannique & celles des Hauts Alliez, toujours triomphantes en vos mains, font la matiére de nos acclamations. Le Ciel seconde le zèle avec lequel Vous combattez pour ses intérêts, en donnant à Votre valeur des succès qui étonneront l'avenir, & que nous aurions peine à croire nous-méme, si nous n'en avions été les témoins. C'est par Vous, MYLORD, *que le Lion est à présent rassuré contre le Chant du Cocq qui le faisoit trembler autrefois; & sous Vos Auspices l'Aigle vole aujourd'hui plus haut*

que le Soleil. Ce que VOTRE ALTESSE *a fait jusques ici nous répond de ce qu'elle fera encore ; & nous espérons qu'après avoir fait rendre à César tout ce qui avoit apartenu à César, Elle fera des saints efforts pour faire rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu, en relevant les tristes mazures des Temples qui ont été démolis dans notre désolée Patrie. C'est,* MYLORD, *ce que nous attendons de la Piété & de la Valeur de* VOTRE ALTESSE. *Je n'entreprens point d'entrer ici dans le détail de tout ce qu'elle a fait de Grand & d'Héroïque. Ce récit me meneroit trop loin ; & le seul Catalogue de Vos Victoires*

seroit

seroit trop long pour qu'une Epître Dédicatoire pût le contenir. D'ailleurs personne n'ignore que c'est à Vous que l'Europe doit son Salut; & que c'est de Vous qu'elle attend son repos. Veuille le Ciel répondre à de si douces espérances, en conservant longues années une aussi belle vie que la Vôtre, afin que le glaive de sa vangeance, dont Vous Vous êtes si utilement & si glorieusement servi jusques ici, puisse rester dans les mains de VOTRE ALTESSE *jusqu'à ce qu'une heureuse Paix Vous oblige de le remettre dans le fourreau. Ce sont-là les vœux très-ardens de celle qui est*

avec

EPITRE.

avec un très-profond respect,

MYLORD,

DE VOTRE ALTESSE,

La très-humble & très-obéïssante Servante,

A. M. PETIT DU NOYER.

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865616000/phys_0014
DFG

MEMOIRES
DE
MADAME DU N.

Ecrits par Elle-même.

AUsortir de la Castellenie je fus loger dans cette maison que l'inconnu m'étoit venu offrir. Quoique cela sentît un peu l'avanture, & que cet air de mistére eût dû me faire craindre qu'on ne me joüât quelque tour, je m'abandonnai là-dessus à la Pro-

vidence; & l'on me mena chez des Flamands, où une fille qui écorchoit un peu le François nous installa dans une chambre des plus dégarnies, qu'il falloit pourtant payer bien cher. C'étoit dans un quartier des plus reculez & des moins habitez de la Haye, mais dont la vûë étoit enchantée. Cette maison n'avoit ni cour ni jardin, non plus que celle de Madame Perinel *, mais la plus belle vûë du monde; & je dirai comme elle, *c'est ma folie que la vûë.* Ce fut dans cette solitude que je commençai d'écrire ces Mémoires.

Comme je commençois à connoître la mauvaise foi qui régne dans le monde, je m'en retirois entiérement. Je ne voyois presque personne: je ne sortois que pour aller à l'Eglise, & je me contentois de me promener par les yeux,

* *Voyez Dancourt dans la Comedie des Vacances.*

yeux, en portant la vûë sur les vastes Prairies que je découvrois de ma fenêtre. L'inconnu qui m'avoit indiqué ce logement se fit ensuite connoître à moi. C'étoit un Prosélite, qui comme je l'avois imaginé, s'étoit donné le soin de me loger à la priére du Baron de Jasses. Je n'ai jamais compris dans quelle vûë ce dernier m'avoit rendu ce service. Je ne sçai si ce fut un remords de conscience qui le fit agir, ou si l'envie de savoir ce que je faisois, lui fit souhaiter que je fusse chez des gens qui pussent lui en rendre comte. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils en tenoient des regîtres: car j'entendis un jour, que la fille recommandoit à sa Mére de se souvenir qu'il étoit venu chez les *Frans Juffrouw twee paer Mensch.* Je retins ces termes du mieux que je pûs, pour me les faire expliquer, & je sûs que cela vouloit dire qu'ils étoit ve-

nu ce jour-là deux paires d'hommes chez les Dames Françoises.

Comme je ne faisois rien qui n'eût pû soutenir la critique la plus sévére, je me serois fort peu embaraſſée de cette espéce d'inquisition; & j'aurois resté dans ce taudis, si l'on ne m'avoit avertie que cette maison ne me convenoit pas, & que la fille parlant François, y avoit fait certain commerce. Cette maniére de comter ainsi deux paires d'hommes, parmi lesquels elle confondoit Cordonnier, Boulanger, & autres gens néceſſaires, auquels l'entrée des Couvents les plus auſtéres est permise, me fit croire qu'elle jugeoit des autres par elle, ce qui ne m'auroit pas été trop avantageux; & je sortis de cette maison, qui, si l'on en croit la critique scandaleuse de ces petites gens, avoit été un peu trop fréquentée. Je crus trouver plus de douceur chez les

Fran-

François, & j'allai me loger chez une Dauphinoise Réfugiée, qui selon la maniére de son Païs, cachoit sous une dissimulation outrée les plus mauvais sentimens du monde ; & en roulant les yeux au Ciel déchiroit le prochain dès qu'elle croyoit y pouvoir trouver du profit. Elle avoit une fille en qui le *Brandewin* opéroit souvent, ce qui la rendoit, disoit-on, fort tendre ; & malgré tant de defauts, & une misére qui les obligeoit à implorer la Charité du Consistoire, ces créatures étoient aussi insolentes que si elles avoient vêcu dans l'état du monde le plus innocent & le plus commode.

Voilà ce que produit cette grande liberté, que l'on fait avec raison sonner si haut dans les Républiques, mais dont le petit peuple abuse si fort, que les gens de condition en sont les esclaves. Le moindre Valet, & la

plus ſaloppe Servante ſont ici en droit de faire citer leurs Maîtres devant les Magiſtrats, pour le moindre emportement, & ſur des querelles que l'on vuideroit ailleurs à coups de baton. On ne ſçait ce que c'eſt que de garder la ſubordination. Madame la balayeuſe ſe plaint effrontément qu'une femme de qualité lui manque de reſpect, & l'appelle impertinente, ſans que cette femme de qualité puiſſe en tirer d'autre raiſon qu'une compenſation d'injures, comme s'il s'agiſſoit d'égal à égal, ce qui rend le peuple ſi inſolent qu'il en devient impraticable : ſur tout le peuple François, qui outre toujours les choſes, & qui pour ſe dédommager de la dépendance dans laquelle il a vêcu dans ſon Païs, abuſe de la liberté dont il joüit dans celui-ci ; & n'ayant pas la droiture & le bon cœur des Hollandois, ſe ſert de cette mê-

même liberté pour nuire au prochain & satisfaire la vanité, l'avarice & les autres vices qu'il a réfugiez avec lui, avec lesquels il pervertit la simplicité & la franchise des habitans naturels de ces Provinces.

C'est ce qu'on à lieu d'éxaminer quand on est obligé de loger, comme j'ai fait, quelque tems en Chambre garnie, où l'on découvre par le commerce qu'on est forcé d'avoir avec ces sortes de gens, leurs fausses idées, toujours proportionnées à la portée de leur caractére, & la malignité avec laquelle il tirent leur conjectures & empoisonnent les meilleures actions, par la régle infaillible qui fait, qu'on juge des autres par soi. Outre la malice qui leur est naturelle, ils sont encore portez à nuire au prochain & à le calomnier, par la curiosité de certaines personnes, dont ils recoivent des cha-

ritez, & dont ils ménagent la bienveillance, par les nouvelles, vrayes ou fausses, qu'ils leur content. La marmite que la charité de feu Madame de Beringand avoit fondée, faisoit subsister des pauvres de tous les quartiers de la Haye, qui étoient comme autant d'espions de tout ce qui se passoit. On disoit à l'un vous avez un tel Réfugié ou une telle Réfugiée dans votre voisinage. Que font-ils ? Que mangent-ils ? Qui est-ce qui va les voir ? Il n'en falloit pas d'avantage pour animer cette canaille, qui pour se rendre nécessaire par ces sortes d'avis, ne manquoit pas d'en donner toujours de nuisibles, sachant qu'on fait toujours plus d'attention au mal qu'au bien, & que l'on y ajoûte plus de foi. Si lors que ces canailles font des pareils raports on les obligeoit à prouver ce qu'ils avancent, ou à encourir la peine de

des calomniateurs, on couperoit bientôt racine à la calomnie; mais ce n'eſt pas la politique du Réfuge. Ce crime y eſt impuni & n'aura par conſéquent garde d'être ſuprimé.

Il me ſouvient à propos de cela, qu'une pauvre femme Françoiſe qui étoit acouchée de deux Jumeaux étant très malade, ma Fille Conſtantin, touchée de l'état où elle l'avoit vûë, pria un Médecin Proſélite qu'elle trouva chez Madame de Beringand, de venir voir cette pauvre mourante. Le Médecin promit d'y aller l'après-midi, & comme il ne ſavoit pas l'endroit, il vint chercher ma Fille pour qu'elle l'y conduſît. Qui auroit cru qu'une œuvre de charité comme celle-là, eût pû être mal expliquée? Le cas arriva pourtant, on fut dire à Madame de Beringand que le Sr. Fernandes étoit venu chercher ma Fille, & qu'el-

le étoit entrée avec lui dans une maison de pauvres gens qui avoient assez méchant air ; & là-dessus on faisoit des réfléxions à la réfugiée. Madame de Beringand vint d'abord me conter le fait qu'il fut aisé de lui éclaircir, en lui faisant voir la maison & la malade, qui de même que le Médecin rendirent témoignage à la vérité. Ainsi cette calomnie n'eut pas le succès qu'on en attendoit : cependant au lieu de se récrier contre ceux qui l'avoient inventée, il y eut des gens qui blâmérent ma Fille, disant qu'elle y avoit donné lieu par une charité dont elle auroit pû se dispenser. Que les gens qui l'avoient vûë entrer en plein midi dans cette méchante chaumiére avec un homme, n'étoient pas obligez de savoir que c'étoit un Médecin, & qu'elle alloit voir une malade. Bien plus, il y eut une dévote qui conclut d'un air décisif,

sif, *qu'il valloit mieux laisser mourir tous ses voisins.* Quoi que cette décision ne soit pas fort conforme à ce qui nous est commandé dans le 25. chapitre de l'Evangile selon St. Matthieu, j'avoue à ma honte, que je m'y suis conformée; & que je n'ai pas suivi ici la bonne coutume que j'avois en France de visiter les Prisons & les Hôpitaux, de peur qu'on ne donnât encore un mauvais tour à ces visites de charité.

Il ne faut pas croire que ce soit contre moi seule, que la calomnie réfugiée ait éguisé ses traits; chacun les a ressentis à son tour; & Madame de Beringand, illustre par son mérite, & vénerable par son âge, s'est plainte bien des fois à moi, de n'avoir pas été mieux traitée par cette populace, à laquelle on pouvoit apliquer avec justice, ce que les Pharisiens disoient autrefois de la Juifve, qui sachant ce que

c'eſt que la Loi, eſt pis qu'exécrable. En effet ce peuple réfugié pour la Religion, viole tous les jours les devoirs auquels elle nous engage ; & donnant carriére à ſa langue par la liberté que l'on a ici de parler impunément, oſe lever les yeux juſques aux perſonnes les plus éminentes, pour en critiquer les actions; & leurs bienfaiteurs mêmes, ne ſont pas à l'abri du venin qu'ils vomiſſent contre tout le monde. Si un Prince pieux & zélé rend juſtice au vrai mérite, & le connoiſſant, s'en rend le protecteur, ce peuple au deſeſpoir, & jaloux du bonheur d'autrui, ne pouvant pas le troubler dans un ſi doux azile, condamne hardiment le goût de ce Prince, blâme ſon choix à tors & à travers, quoique Dieu ſeul ait droit de le juger, & que ceux qui ſont nez dans des Maiſons Souveraines puiſſent décliner tout autre tribunal

bunal que celui du Ciel. Les Princes à leur avis, doivent leur rendre comte de leur conduite; ils en parlent avec la même impudence que s'ils étoient en droit de la régler; & avec auſſi peu de raiſon que leur baſſeſſe & leur malignité leur permet d'en avoir, jugent comme les aveugles des couleurs, & parlent des choſes qui ne ſont nullement de leur compétance: mais c'eſt la coutume de cette lie du peuple, qui voyant le mérite dans un degré de hauteur où ſa baſſeſſe ne ſçauroit atteindre, s'en vange toujours à force d'en médire. Les Grands mépriſent ces mauvaiſes volontez impuiſſantes, & ne les croyent pas même dignes de leur colére; mais une Pauvre Réfugiée, qui n'a aporté que ſon mérite dans cette terre étrangére, ne ſçauroit parer contre les coups qu'on lui porte tous les jours; & ne peut que ſuccomber

ber sous un si grand nombre d'ennemis, dont les plus petits sont quelquefois les plus dangereux.

Ma Dauphinoise me disoit tous les jours, que j'en avois beaucoup, & me faisoit extrémement valloir le peu de foi qu'elle ajoûtoit à leurs discours. Tantôt on l'avertissoit, que je ne la payerois pas; mais comme elle étoit payée d'avance, elle ne s'en allarmoit point. On s'informoit si je beuvois beaucoup de Thé & de Caffé, si je voyois beaucoup de monde, à tout cela elle répondoit d'une maniére qui m'étoit avantageuse, & prétendoit que je lui devois tenir comte de ce témoignage: de pareils discours m'ennuyoient, je la renvoyois toujours à sa conscience, & lui disois de parler en conformité. Ce n'étoit pourtant pas ce qu'elle consultoit le plus; & l'on prétend, que sur le moindre

espoir

espoir de récompence, elle n'auroit pas fait de façon d'inventer des choses qu'elle auroit été bien embarassée de soutenir, si on avoit voulu l'y obliger: mais les gens à qui le crime est familier, jugent toujours criminellement des autres, par la même raison qui fait, que ceux qui ont la jaunisse voyent tout jaune. J'ose même avancer, que tout ce petit peuple, qui est si hardi à calomnier le prochain, ne fait que lui donner son caractére; & que la plûpart de cette canaille vit dans un desordre à mériter non seulement les Censures Ecclésiastiques, mais même punition corporelle par la main du Boureau. Cependant ces gens chargez de crimes, parlent effrontément des personnes de vertu, & trouvent des gens qui les écoûtent, les questionnent, & font tout ce qu'ils peuvent pour ajoûter foi à qu'on leur dit contre

le

le prochain. O tems! O mœurs! Mais c'eſt aſſez moraliſé. Une choſe qui m'étonne, je l'ai déja dit, c'eſt d'entendre debiter des nouvelles qui devienent l'Evangile du jour, ſans que l'on puiſſe deviner à quel propos on les fait courir, ni quelle fineſſe on peut y entendre.

Un peu devant que d'aller en Angleterre, j'étois venuë ſeule de Schiedam à la Haye pour quelques petites affaires. J'avois paſſé toute la ſoirée chez Mademoiſelle Payot, & comme je ne pouvois repartir que le lendemain, une Dame de mérite qui logeoit dans la même maiſon, voulut bien me donner la moitié de ſon lit, & me l'offrit d'aſſez bonne grace, pour que je puſſe l'accepter ſans indiſcrétion. Qui avoit-il là ſur quoi on dût tant ſe récrier? On ne parla pourtant d'autre choſe pendant plus d'un mois à la Haye. Savez vous bien,

se disoit-on, que Madame du Noyer a couché avec Madame Goberr ? Cela étoit vrai ; mais comme je n'étois pas encore acoutumée à cette maniére de parler beaucoup pour ne rien dire, j'étois toute étourdie d'entendre tout le bruit qu'on faisoit là-dessus ; mais Madame Gobert me fit comprendre qu'il ne nous faisoient aucun tort à l'une ni à l'autre. Si j'étois un Cavalier, me disoit-elle avec esprit, vous auriez raison de vous fâcher de ce que la nuit que nous avons passée ensemble fournit matiére aux conversations publiques ; mais comme l'on ne sauroit jamais y donner un mauvais tour, vous ne devez pas vous en allarmer, ni craindre que Mr. du Noyer en devienne jaloux.

Ces raisons étoient les meilleures du monde, & je ne m'embaraſſai plus de tous les contes que l'on juga à propos de faire là-

là-dessus. Ces sortes de nouvelles se débitent ordinairement le Dimanche à l'Eglise, dans l'intervalle qui est entre les deux Prêches de l'après-midi. Comme il n'est pas assez long pour que l'on s'en retourne chez soi; & qu'il l'est trop pour qu'on veuille le passer en des Meditations convenables à la sainteté du jour & du lieu, on l'employe à se rendre des visites d'un banc à l'autre; & l'on voit toutes ces bonnes dévotes ainsi rassemblées par divers pelotons, qui après les prémiers complimens, se contentent tour à tour les nouvelles de leur quartier, & se font part les unes aux autres, des histoires les plus scandaleuses de la Ville. Quelle scéne pour ceux qui n'y sont pas acoutumez, d'entendre parler dans la Maison de Dieu des crimes, qui selon le Saint Apôtre, ne devroient pas être nommez entre les Chrêtiens.

C'est

C'eſt pourtant ce que j'ai entendu bien des fois ſans ſortir de ma place: car ces Dames parlent aſſez haut pour cela. Quelquefois elles diſputent pour & contre avec beaucoup de chaleur; ce qui m'a fait ſouvent ſouhaiter que le Seigneur parût avec ſon foüet de cordelettes, comme il fit autrefois contre les vendeurs de Pigeons. Il auroit encore bien plus de lieu de ſe plaindre de l'uſage que ces Dames font de cette Maiſon d'Oraiſon, & de leur reprocher, qu'elles en font une Caverne de Brigands; puiſque c'eſt le théatre de leurs médiſances: mais ſi ce foüet ne paroît pas à leurs yeux, ils pourroient bien le ſentir un jour; & leur irrévérence pouvoit bien les faire chaſſer de cette Sainte Maiſon, comme elles les a privées de la liberté dont nous joüiſſions autrefois dans le ſein de notre déſolée Patrie. Eh que diroient

ces

ces zélez Protestans, qui au risque de leurs vies, s'assemblent encore dans les Bois, où à l'éxemple du Prophéte Elie, ils se cachent, pour n'être pas obligez de fléchir les genoux devant Baal? Que diroient-ils, si échapez à la grande tribulation, ils pouvoient venir voir ici le mépris qu'on fait des Saints lieux: eux dont le zéle s'est étendu jusques aux pierres de la Maison de Dieu, & qui se sont exposez à être ensévelis sous ces masures, en s'y assemblant malgré les défenses & les menaces des Puissances de la Terre? Quel scandale pour des cœurs véritablement touchez de la froissure de Joseph, de voir fouler ainsi les parvis de la Maison de Dieu! Cela me choquoit extrémement dans le commencement de mon Réfuge; mais en suite on se fait à tout & tout tourne en coutume.

Ce fut dans une de ces conférences

rences si publiques, que l'on timpanisa une avanture très mortifiante, qui étoit arrivée à un Gentilhomme Réfugié. Ce bon homme fut accusé par une espéce de Grisette, d'un crime, qui n'ayant été commis qu'à demi, en étoit de beaucoup plus grand, & pour lequel elle prétendoit l'obliger à devenir son Mari. Le manque de charité des personnes à qui cette malheureuse fit des plaintes aussi odieuses, fut cause qu'elles devinrent publiques. Le Magistrat en fut instruit, & cet éclat causa tant de chagrin à l'accusé, qu'il tomba dans une langueur qui le conduisit au tombeau. Il falloit voir alors le triomphe des Réfugiez sur cette accusation vraye ou fausse. Ils tiroient les gens par la manche, pour leur conter cette avanture. Vous ne sçavez pas disoit un jour le Baron de J.... à un Papiste, vous ne sçavez pas

le ſcandale qui eſt arrivé en Iſraël. Un Confeſſeur eſt tombé dans une telle faute: & là-deſſus il circonſtancia la choſe. Le Papiſte remarqua même une ſecréte joye, qu'il ne pouvoit pas s'empécher de témoigner en faiſant ce récit. Où eſt la charité Chrêtienne, & où en ſeroient ces Cenſeurs, ſi on leur diſoit, comme notre Seigneur dit autrefois aux Accuſateurs de la Femme Adultére, *que celui qui eſt ſans péché jette la prémiére pierre?* Que de gens s'en retourneroient chez eux *rédarguez* en leur propre conſcience!

Ma ſortie de la Caſtelenie fut un ſujet de mortification pour cette troupe de malveillans, qui portent toujours les choſes à l'extrême, & qui ne ſe réjouïſſent que du malheur d'autrui. Ce ſujet ſervit de matiére aux converſations de pluſieurs entre-deux de prêches; & j'ai ſouvent en-

entendu les ridicules qu'on disoit là-dessus ; car la plûpart de ces Dames ne gardent de ménagement avec personne, & les malhonnêtetez leur sont aussi naturelles que la politesse l'est à d'autres.

Comme je commençois dès lors à devenir un peu Misantrope, j'écoutois toutes ces pauvretez de sang froid ; & elles ne m'inspiroient qu'un souverain mépris. Je m'éloignois toujours du monde, & renfermée dans ma chambre avec mes Filles, je n'ouvrois ma porte qu'à un très petit nombre de personnes, dont la bonne volonté m'étoit connuë, & qui m'en avoient donné des marques, au plus fort de mon adversité. J'attendois toujours que Mr. Constantin produisît les preuves qu'on lui avoit permis de chercher ; & comme je n'étois sortie que sous ma Caution, je restois à la Haye, afin de me répré-

ſenter en tems & lieu, & je pourſuivois la reſtitution de mon coffre. Cependant je travaillois pour gagner la vie de ma famille. Je fourniſſois de coiffes de Perruques à pluſieurs Peruquiers. J'en faiſois de fil & de ſoye, & je m'aviſai enſuite de faire des bourſes, dans leſquelles, pour me ſervir de l'expreſſion de Mr. Flêchier*, je trouvé le ſecret de mêler l'or avec la ſoye, à l'éxemple de la femme dont parle Salomon. C'étoit ainſi que je faiſois ſubſiſter mes Enfans, ſans faire tort à perſonne, & ſans être à charge à qui que ce ſoit. Quand le labeur de mes mains ne ſuffiſoit pas, je portois quelque Bijou au Lombard: Madame Conſtantin travailloit auſſi à mon éxemple; mais ce qu'elle gagnoit étoit pour aider à acheter les petites hardes qui lui étoient néceſſaires.

La

* *Fléchier dans l'Oraiſon Funebre de Madame la Dauphine.*

La petite ne m'étoit pas d'un grand secours, & ne servoit qu'à faire des commissions.

Cette vie unie & retirée, qui devoit, ce semble, m'attirer des loüanges, ne me mettoit pourtant pas à l'abri de la médisance. Comme l'on ne me voyoit nulle part, & que très peu de personnes étoient reçûës chez moi, on supposoit que j'étois par tout où je n'étois pas. Au lieu de me faire l'honneur de m'oublier, on inventoit cent calomnies que personne ne pouvoit détruire, puisque personne ne savoit ce que je faisois, & contre lesquelles je ne pouvois pas parer du fonds de ma retraite, puisque j'ignorois ce qu'on m'imputoit. J'avouë que j'avois une très-mauvaise politique; car en me séquestrant ainsi, je me privois volontairement de témoins qui auroient pû détruire toutes les impostures qu'on inventoit contre moi, &

d'amis qui auroient pris hautement mon parti, si la maniére avec laquelle j'évitois leurs visites, ne les avoit un peu refroidis sur mon chapitre. Car, malgré la répugnance que j'ai toujours euë pour les incivilitez, je faisois dire que je n'étois pas au logis à des personnes qui me faisoient l'honneur de me venir voir, que j'aurois été très-aise de recevoir, & qui se rebutérent enfin: Et cela, parce que je voulois contenter la gent réfugiée, & les empêcher de dire que j'aimois à voir le monde, & que je recevois compagnie chez moi. J'aurois beaucoup mieux fait de n'avoir pas ces égards ridicules pour une engeance qui n'en a jamais eu pour moi, & aux caprices de laquelle je n'étois pas obligée de me conformer. Madame de G..... a été bien plus prudente, & sans s'assujettir à ce ridicule *qu'en dira-t'on*, elle

a reçû ſes amis, leur a donné à joüer, & s'eſt fort bien divertie, pendant que, ſans qu'on m'en ait ſû plus de gré, & ſans en être plus avancée, je paſſois ce qui pouvoit me reſter de beaux jours dans une ſolitude auſſi grande que ſi j'avois été au milieu des Déſerts de la Thébaïde; & il en faut revenir à ce que dit la Fontaine,

Prennez Femme, Abbaye, Emploi, Gouvernement:
Les gens en parleront, n'en doutez nullement.

C'eſt ce que j'ai éprouvé bien des fois. Il me ſouvient que quand j'arrivai de France, j'étois habillée & coiffée à la maniére du Païs d'où je venois. Cela ne plut point à certains Réfugiez: la coiffure en tignon n'étoit point de leur goût, quoique Madame de Lelierot, Ambaſſadri-

ce de Suede la trouvât à son gré, & qu'elle me fît l'honneur de prendre son modéle là-dessus : mais les goûts sont différens. L'on peut juger cependant, quel étoit le meilleur. L'envie que j'avois de plaire aux Réfugiez me fit suivre leurs ridicules sentimens. Les tignons & les Fontagnes furent abaissez ; les dentelles des Cornettes découfuës ; les Robes de Chambres à fleurs d'Or ; les Habits de Velours, & tous les autres restes infortunez de ma fortune passée furent ensevelis dans le fonds d'un coffre. J'arborai du linge uni ; & je me revêtis d'Habits de de laine à six sous l'aune : mais une pareille réforme bien loin d'être loüée, donna lieu à certaine gens de dire, que Madame du Noyer n'étoit pas tout ce qu'on disoit. Qu'il étoit aisé d'en juger par la maniére de son ajustement.

Mada-

Madame de Beringand, qui m'avoit dit quelque tems auparavant que ma parure, & le don que j'avois de me coiffer, & de bien coiffer mes petites Filles, scandalisoit les foibles; & qu'on disoit que cela sentoit trop la mondanité, me raporta ensuite cette nouvelle opinion; d'où je conclus ce que notre Seigneur dit aux Juifs, pour prouver le penchant qu'ils avoient à blâmer toutes choses. *Jean est venu*, leur dit-il, *ne mangeant ni ne beuvant, & vous dites il a le Diable. Le Fils de l'homme est venu mangeant & beuvant, & vous dites, c'est un mangeur, un beuveur, un ami des Péagers & des gens de mauvaise vie.*

Voilà la maxime du Réfuge; ils condamnent les deux contraires à la fois, semblables à ce Prédicateur Italien, qui faisoit rire & pleurer tout son Auditoire en mêmes tems, en prêchant aux uns d'une maniére touchante,

& en préſentant aux autres un objet contre lequel tout leur ſerieux n'étoit pas capable de tenir. Ainſi l'on a beau faire, quelque docilité que l'on puiſſe avoir, il faut toujours être blâmé par le Peuple Réfugié; & le meilleur avis qu'on puiſſe donner aux nouveaux débarquez, c'eſt d'avoir le moins de rélation qu'ils pourront avec cet amas de gens *enclins à mal faire, & inutiles à tout bien*, qui n'ayant pas aſſez de crédit pour rendre des bons offices à leur prochain, aiment mieux leur en rendre de mauvais, que de demeurer dans l'inaction.

J'ignorois la plûpart des tours qu'on me jouoit alors, parce que, comme je l'ai déja dit, je voyois fort peu de monde, & que je n'étois pas d'humeur à avoir de grandes converſations avec mon hôteſſe que je connoiſſois très-fauſſe, & dont les maniéres

niéres ne m'édifioient pas beaucoup. Je n'allois plus chez Mademoiselle de Dangeau depuis le compliment qu'elle m'avoit fait; & j'étois en peine de savoir ce qui me l'avoit attiré, lors que ma Fille Constantin, qui alloit quelquefois voir des connoissances qu'elles avoit dans cette Société, me dit qu'elle avoit trouvé chez Mademoiselle Martigni une Demoiselle un peu surannée, dont le visage à demi caché sous un batant d'œuil à triple étage, ne laissoit voir que la moitié de ses rides; & qui d'un air précieux & avec un orgueil Pharisien lui dit, que Madame sa Mére, qui étoit moi, quoique femme d'esprit, s'étoit attiré bien des ennemis par ses maniéres; & qu'après toutes les obligations que j'avois à Mademoiselle de Dangeau, je ne l'avois pas mieux ménagée que les autres. Que j'avois turlupiné sa

Société, & dit que j'y avois mangé du pain d'angoisse: Qu'une ingratitude, comme celle-là, l'avoit empêchée d'entrer dans mes intérêts & d'avoir commerce avec moi. Il n'y avoit rien de si faux que cette accusation. Je n'avois jamais parlé de Mademoiselle de Dangeau qu'avec éloge. J'avois bien dit, lorsque j'étois à Schiedam, que je mangeois du pain d'angoisse; mais c'étoit par raport aux chagrins que l'on me faisoit tous les jours, & cela ne regardoit en nulle maniére le pain de Mademoiselle de Dangeau, que j'ai mangé avec beaucoup de reconnoissance. Si Mr. du Noyer m'en avoit cru il m'auroit acquitée de cette obligation, en payant à Mr. le Marquis de Dangeau à Paris, comme je l'en avois prié, la pension de six mois que nous avions passez à Schiedam ses deux Filles & moi. Quoi qu'il en soit, l'ingra-

gratitude n'a jamais été mon vice, & l'on avoit grand tort de m'en accuſer; mais c'étoient des tours qui m'avoient été joüez par des perſonnes qui n'aiment point Mademoiſelle de Dangeau, & qui en mon abſence s'étoient ſervies de mon nom pour lui dire des duretez. Ces mêmes perſonnes avoient ſouvent eſſayé de me faire parler conformément à leurs idées, ſans pouvoir y réüſſir. Ce pain d'angoiſſe leur parut propre à faire une eſpéce d'équivoque ſelon leur ſens, & je fus ſacrifiée par les amies qui m'avoient marqué le plus d'empreſſement.

La précieuſe en queſtion, ajoûta encore cent pauvretez à ce qu'elle venoit de dire, & ſe déchaîna contre moi qui ne lui avois jamais parlé, & cela en préſence de ma propre Fille, qui eut la débonnaireté de ne lui rien répondre: Elle n'en auroit

pas été quitte à si bon marché, si elle avoit eu à faire à moi, & je lui aurois conté pour la divertir, certaine histoire qui est sur son conte, & qui est même assez publique pour qu'on m'en ait parlé ici & à Londres.

On prétend que cette prude étoit un jour tête à tête dans sa chambre, avec un vénérable dévot: que les verroux étoient fermez, de peur des fâcheux, & toutes les mesures prises pour que la conférence ne fût pas troublée; mais malgré toutes ces précautions, des perturbateurs de leurs plaisirs vinrent indiscrétement fraper à la porte de cette chambre. Le couple dévot n'eut garde de répondre, persuadez que les frapeurs se rebuteroient; mais ils avoient à faire à de mauvais railleurs, qui sachant qu'il y avoit du monde dans cette chambre, résolurent d'en assiéger la porte, & de voir

le

le dénoûment de cette scéne. Ainsi les assiégez furent obligez de composer. La Demoiselle ouvrit d'un air un peu déconcerté, s'excusant du mieux qu'elle put sur ce qu'elle étoit dans une conférence qui demandoit toute son application. Les autres s'excusérent à leur tour, disant, qu'ils l'avoient cruë occupée à toute autre chose; & qu'ils n'auroient eu garde, s'ils avoient sû ce qui se passoit, de venir interrompre une si pieuse conversation. Le dévot personage étoit pendant ce tems-là sur un lit de repos tenant la Bible dans ses mains; & pour terminer la conversation, il dit à sa belle: *Mademoiselle, si vous n'avez pas été entiérement contente aujourd'hui de l'explication de ce passage, j'aurai demain l'honneur de vous satisfaire plainement là-dessus.* Chacun prit alors le parti de se retirer, & ainsi finit la Comédie.

Com-

Comme on n'avoit pas promis le ſecret, on ne le garda pas. L'avanture fut contée, & on la trouva ſi réjoüiſſante, que l'on la publia juſque par delà les Mers, avec des annotations un peu fortes. Deux perſonnes de ſéxe différent enfermées enſemble : leur obſtination à ne point ouvrir ; tout cela paroiſſoit ſuſpect. Le dévot paſſoit dans le monde pour n'aimer que Dieu & les Femmes ; & cet Alcove de Cornettes, ſous lequel le viſage de la belle ſe voit en enfoncement, n'avoit pas empêché qu'on n'eût remarqué ſa confuſion. Cette Bible ſur tout, qu'on avoit priſe pour tiers, avoit extrêmement choqué la vûë de ceux qui les avoient troublez. Ils aſſuroient, que leur converſation n'avoit pas roullé là-deſſus, & qu'ils n'avoient eu garde d'en puiſer le ſujet dans aucun des chapitres de ce St. Livre : préten-

tendant, au contraire, qu'ils s'en étoient servis à un usage tout opposé, en ayant fait un oreiller pour servir d'instrument à un repos illégitime.

Quoique cette histoire m'ait été contée par tout Païs, je n'ai garde pourtant de la croire, parce qu'un de mes principes est de ne croire le mal qu'après l'avoir vû; & je n'aurois régalé notre prétenduë prude de ce récit, que pour lui faire voir, qu'au cas que le fait fût calomnieux, l'on ne doit pas croire tout ce que l'on entend dire, & afin, s'il étoit autrement, de la faire rentrer en elle-même & convenir qu'il ne lui sied pas de chercher le fétu dans l'œuil de son prochain, pendant qu'elle avoit une grosse poutre dans le sien. C'est pourtant le défaut dans lequel tombent les Réfugiez. Il n'en est presque point qui n'ait quelque histoire scandaleuse, vraye ou fausse,

fausse, sur son comte; & avec cela, ils parlent aussi effrontément des autres, que si les autres n'étoient pas en droit de riposter sur le même ton.

On ne s'est guére avisé de me faire de pareils complimens, parlant à ma personne; car j'y aurois répondu à peu près comme Moliére fait répondre la Maîtresse du Misantrope, à la jalouse Arsinoé. On ne couroit pas le même risque avec Madame Constantin, qui n'ayant que quinze ans, & étant d'un naturel très doux, se contentoit de se récrier contre la médisance, sans apostropher les médisans en leur particulier. Ainsi abusans de sa bonté, on lui faisoit tous les jours cent contes tous plus ridicules les uns que les autres. Tantôt contre moi, tantôt contre son Mari, & souvent contre elle-même.

On lui disoit que les Dames de

de Schiedam avoient remarqué, lors qu'elle étoit dans la Société, qu'elle se levoit & se couchoit en chantant, & d'autres pauvretez de cette nature, qui marquent bien l'envie que l'on a de blâmer: car quand cela auroit été vrai, où est le mal? N'est-il pas permis à une fille de douze ans d'être gaye; & ne devoit-on pas être édifié de voir, que malgré le changement de sa fortune, elle paroissoit toujours contente, & être bien-aise qu'elle tâchât de s'étourdir elle-même pour ne pas sentir toutes les peines du Réfuge; mais non. La jalousie ne se borne point ici à voir avec envie les avantages de la fortune. Ceux qu'on a reçûs du Ciel & de la Nature ne sauroient être pardonnez. Un heureux tempérament fait un crime; & si, pendant que rongez du noir chagrin qu'ils ont d'avoir quitté quelques oignons & quelques chous, ils voyent que d'au-

d'autres souffrent les mêmes peines plus gaiment, persuadez qu'ils ne les sentent pas assez, ils tâchent de les agraver, ne voulant pas, non plus que l'envie, souffrir qu'il y ait des gens moins chagrins qu'ils ne le sont eux-mêmes. Qu'ai-je fait, me disoit quelquefois ma Fille Constantin au sortir de l'Eglise, qu'ai-je fait à toutes ces figures de dévotes? Si je me tiens de bout pendant le Sermon pour éviter le sommeil, je vois d'abord des yeux qui se tournent sur moi; & qui par des regards affreux semblent me reprocher un teint & des couleurs que je ne tiens que de la Nature, & dont elles croyent peut-être que j'ai été partagée à leurs dépens. S'il ne tenoit, ajoûtoit-elle, pour les adoucir, qu'à leur céder ces agrémens, qui font mon crime chez elles, je leur en ferois part de bon cœur, & je voudrois, continuoit-elle, que

la petite verolle, ou quelque autre accident leur ôtât ces raisons de me haïr; mais je ne puis pas me défigurer moi-même, pour leur faire plaisir. Ainsi on ne devroit pas me regarder de mauvais œüil, parce qu'on me trouve jolie, puisque je ne fais rien pour l'être, & qu'il ne m'est pas permis de rien faire pour ne l'être pas. Un chagrin aussi bizarre auroit eu dequoi me faire rire, si toute autre que ma Fille l'avoit ressenti. Je tâchai de l'adoucir par des raisons tirées de la cause même; & malgré tout cela, je remplissois mes petites occupations, & à mes heures perduës, je continuois à écrire mes Mémoires.

Comme je croyois que les Lettres que j'avois écrites de Paris à Mademoiselle la Guerche, pouroient remplir un article, & que je sçavois qu'elle les avoit gardées, je lui écrivis un billet pour

la

la prier de me les donner : mais elle répondit à ma petite Olimpe qui en étoit porteuse, qu'elle les avoit brûlées, & que puisque je faisois tant de cas de mes écritures, elle n'avoit qu'à me raporter mon billet, & le lui donna après l'avoir lû.

Des procédez aussi extraordinaires, & auquels je n'avois jamais donné lieu par de pareilles impolitesses, me dégoûtoient tous les jours du commerce du monde, & me donnoient des sentimens pareils à ceux que Mr. d'Autran * d'Orange, avoit eu autrefois sur le même sujet.

Cependant on faisoit toujours de mauvais comptes à Madame Constantin. Tantôt on lui disoit, que son Mari avoit été Marchand, qu'on le savoit d'original. D'autres assuroient qu'il avoit été Chirurgien en Barbarie, & citoient effrontément les gens, au-

* *Voyez Tome premier, page 32.*

auquels ils prétendoient qu'il avoit en ſuite vendu ſes outils. Delà on concluoit, que je n'avois donné dans un mariage, à tous égards ſi mal aſſorti, que parce que, n'ayant pour elle aucune tendreſſe, j'avois voulu de gayeté de cœur la rendre malheureuſe. Vous voyez bien que votre Mére ne vous a jamais aimée, lui diſoit-on, puis qu'elle vous a tirée d'un lieu où vous commenciez à briller, & où vous aviez lieu d'attendre un établiſſement avantageux; mais ce n'étoit pas là ce qu'elle cherchoit, & l'on ſçait trop bien qu'elle vous a toujours haïe, & qu'elle n'a aimé que votre petite Sœur.

Si Madame Conſtantin avoit été en âge de raiſon, de pareils argumens n'auroient eu garde de faire impreſſion chez elle; puis qu'en dérangeant ſes eſpérances, j'avois dérangé ma fortune & celle de cette Sœur qu'on

qu'on prétendoit, que je lui préférois; mais elle n'avoit pas encore le jugement assez formé pour faire toutes ces réfléxions; & comme on n'avoit pour but que de la troubler, & de lui causer du chagrin, on y réüssissoit parfaitement bien.

D'autres prenoient une autre route toujours pour arriver à la même fin, qui étoit de joindre les chagrins domestiques à tous ceux que j'avois d'ailleurs. Ceux-ci disoient à Madame Constantin, qu'elle avoit grand tort de ne pas être avec son Mari, qui n'étoit fâché contre elle, que parce qu'il voyoit qu'elle avoit trop d'attachement pour moi; & que dans le procès qu'il m'avoit fait, elle s'étoit rangée de mon parti. On lui conseilloit là-dessus de lui écrire à mon insçu, & de se raccommoder avec lui, indépendamment de moi.

Comme elle avoit le naturel très

très-bon, elle me fit part des conseils qu'on lui donnoit. Je lui dis de les suivre, pour voir un peu à quoi tout cela aboutiroit. Elle écrivit une lettre que ces donneurs d'avis dictérent, & qui fut envoyée à l'Armée à un Aide de Camp de Milord d'Albemarle, que l'on chargea de la rendre en mains propres à Mr. Constantin, & d'en retirer réponse; mais celle de l'Aide de Camp fut, que Mr. Constantin avoit déchiré la lettre sans la lire. Un succès comme celui-là causa beaucoup de chagrin à ma fille. Je tâchai de la consoler, & l'on songea à m'en préparer de nouveaux.

On dit à la petite Femme, que puis qu'elle trouvoit tant de dureté dans le cœur de son Epoux, elle devoit rapeler la tendresse que son Pére avoit euë pour elle, & lui écrire de son chef. Que s'il étoit en colére, ce ne

pouvoit être que contre moi. Qu'il faloit lui faire valoir, que sa grande jeunesse ne lui avoit par permis d'entrer dans le projèt que j'avois fait de sortir du Royaume, ni de s'opposer au Mariage que je l'avois obligée de faire. Qu'ainsi tout le ressentiment tomberoit sur moi, & qu'elle pourroit recevoir des marques solides de l'amitié de son Pére. On lui recommanda, sur tout, de me cacher cette démarche, que la réponse de Mr. du Noyer découvrit. Elle étoit adressée à notre Dauphinoise, qui avoit prêté sa chambre à ma fille, pour écrire cette belle lettre; & malgré toutes les précautions que l'on avoit prises, on ne put pas empêcher qu'elle ne tombât en mes mains. Je vis par là, que cette lettre de Mr. du Noyer à sa Fille, étoit venuë sous le couvert de Mr. Hennequin de Rotterdam, auquel il lui

lui disoit de s'adresser pour trouver les moyens de passer en France. Je fus surprise du mistére que ma fille m'avoit fait dans cette occasion, je lui en dis mon sentiment; elle m'assura qu'elle n'avoit voulu que sonder le cœur de son Pére, en lui écrivant comme elle avoit fait, & qu'elle avoit suivi en cela le conseil des personnes les plus dévotes. Elle me nomma même deux Dames vénérables qui avoient été de cèt avis; m'assurant qu'elle n'étoit pas capable de succomber aux tentations de la France, quoi que les mortifications du réfuge fussent très-capables de rebuter une jeune personne, & la médisance des Réfugiez propre à faire douter quelquefois d'une Religion professée par de si méchantes gens. Je convins avec elle, que la Religion étoit très-mal professée; mais je ne convins pas qu'on dût lui impu-

ter la faute du mauvais Religionnaire.

Je ne suis pas mieux édifiée que vous, lui dis-je, de la conduite des Réfugiez; & je crois même que le Roi de France feroit beaucoup plus de Catholiques, si au lieu de boucher les issuës de son Royaume, & d'envoyer ceux qui essayent d'en sortir fortifier leur foi sur les Galleres, il les faisoit Spectateurs, pendant quelques tems, des mouvemens du Réfuge. Cette médisance affreuse, avec laquelle on déchire impitoyablement le prochain: ce chagrin jaloux avec lequel on voit les avantages qui lui arrivent, & qui est si peu compatible avec cette charité que St. Jean recommande, & dont le Seigneur nous a lui-même donné l'éxemple: des sentimens si peu Evangeliques les scandaliseroient sans doute, & ils ne pouroient sur tout lire sans hor-

horreur les libelles diffamatoires qu'on a eu l'audace de faire & d'imprimer contre un Miniſtre de l'Evangile que l'on accuſe de Vol, d'Adultere, d'Héréſie, d'Impiété, & de Sacrilége, ſans reſpecter en lui le Caractére d'Ambaſſadeur du Roi des Rois qu'il porte depuis plus de trente ans, & ſes cheveux qui ont blanchi dans l'étude de la Théologie, qu'il leur a enſeignée par tant de beaux Sermons & par de ſi doctes écrits. N'eſt-ce pas porter la Félonnie à ſon comble, que de s'en prendre avec tant de rage à un vénérable Paſteur, & de Vomir ainſi contre lui le venin de la plus noire calomnie? Devons nous après cela nous plaindre de tout ce qu'on peut inventer contre nous; & ne devrions nous pas plûtôt dire, en voyant de quelle maniére nos pieux Conducteurs ſont traites, *s'ils font ces choſes au bois vert*

que sera-t'il fait au bois sec. Ma Fille goûta mes raisons ; je lui fis comprendre que toute la médisance des Réfugiez ne pouvoit pas la damner: que le mal étoit pour celui qui le commettoit, & les fautes personnelles ; au lieu qu'un Culte Idolatre ou Hipocrite, dont elle ne pourroit pas se dispenser en France, seroit capable de la perdre. Je détournai ainsi dans ce tems-là, le malheur que je n'ai pû éviter trois ans après ; mais je failli moi-même à succomber sous les tentations dont je l'avois garantie, & à ceder au torrent qui me persécutoit ; & voici ce qui pensa en être la cause.

Une Femme d'Officier qui faisoit fort l'empressée auprès de moi, me conta une nouvelle que son Mari me certifia ; & ils me dirent l'un & l'autre, qu'étant chez une nommée Madame Debonnaire avec Madame Champagni

pagni & une Madame Hermanus, que je ne connois ni d'Eve ni d'Adam, la conversation avoit roûlé sur moi, & que l'on avoit dit que Mr. le Baron de Walef Colonel de Dragons étant venu me voir, m'avoit trouvée couchée avec un Païsan. Les horreurs ne coûtent rien à imaginer chez les Réfugiez, & on les croiroit familiers avec les plus grands crimes, à voir de quel petit air aisé ils en parlent; pour moi qui n'ai pas été élévée à les entendre seulement nommer, je frémis à ce récit. On m'assura qu'on ne me le faisoit que pour me donner occasion de confondre l'imposture: je crois pourtant que sous ces belles apparences d'amitié, on avoit eu vûë de me faire du chagrin & de m'aigrir contre des personnes de qui on en avoit peut-être reçû, si c'étoit l'intention de ces donneurs d'avis, elle fut pleinement remplie.

J'eus la sottise de m'affliger d'une chose dont je devois rire, & qui se détruisoit d'elle-même, & j'écrivis à Madame Debonnaire la lettre du monde la plus vive. Je lui disois, que des horreurs pareilles à celles qu'on debitoit chez elle, ne pouvoient être imaginées que par des personnes qui fussent, ou qui eussent été dans le cas qu'on osoit m'imputer; & qu'en prétant attention à des calomnies atroces, elle dérogeoit à son nom, & s'éloignoit de cette débonnaireté à laquelle l'héritage de la terre a été promis. Je la picotois encore là-dessus par des allusions qui avoient raport à certaines Histoires que l'on m'avoit faites sur son conte: car, comme je l'ai déja dit, chacun a la sienne; & personne n'échape à la médisance des Réfugiez.

Cette lettre que le ressentiment avoit dictée fut trouvée

assez

assez plaisante, & ne déplut qu'à celle à qui elle étoit adressée. J'en avois retenu une Copie qui courut bientôt la Ville, & que je voudrois avoir encore pour la pouvoir inférer ici. Cependant on me conseilloit de pousser plus loin ma vengeance, & de faire citer cette Dame devant les Magistrats, pour l'obliger à me faire les réparations convenables; mais je me contentai suivant l'exhortation de St. Paul, de m'en plaindre à l'Eglise, & je fus chez Mr. Olivier, qui étoit de mes amis, & fort homme de bien, pour lui demander raison d'une accusation aussi noire.

Mr. Olivier me pria de ne point porter cette affaire en justice; & me promit de voir Madame Debonnaire, & de l'obliger à me faire toutes les satisfactions que je pourois souhaiter. Il la vit en effet, & me ra-

porta, que bien loin de me faire des excuſes, Madame Debonnaire prétendoit que je lui en devois, pour lui avoir écrit la lettre la plus injurieuſe du monde, ſans rime ni raiſon : qu'elle ne ſavoit de quoi je lui parlois ; & que c'étoit une pure invention que les gens que je lui citois avoient jugé à propos de faire. Les autres ſoutenoient le fait, cela cauſa une terrible brouillerie entre eux ; & ne pouvant pas ſavoir, qui étoient ceux qui avoient le plus de tort là-dedans, je les laiſſai démêler la fuſée.

J'avois cependant fait mes diligences ; je m'étois munie d'un Certificat que deux Gentilhommes qui étoient dans ma chambre, le jour que Mr. le Baron de Walef y étoit entré, voulurent bien ma donner. L'un étoit fils de Mr. le Brigadier de Loches, & l'autre un nommé

Mr.

Mr. du Portail, tous deux Officiers au service de l'Etat & connus pour très-honnêtes gens. Par bonheur le jour étoit remarquable, & l'on ne pouvoit pas s'y méprendre, puisque c'étoit celui de l'Ascension, circonstance sur laquelle les Calomniateurs apuysoient afin d'agraver le cas, & qui me servit à en faire connoître la fausseté.

Mr. le Baron de Walef, que je n'avois point vû depuis ma détention à la Castelenie, me fit l'honneur ce jour-là de me venir témoigner la joye qu'il avoit de m'en voir dehors, & la part qu'il avoit prise à tous mes chagrins. Il trouva dans ma chambre les deux Messieurs que je viens de nommer, qui sortirent dans le moment qu'il entra; & il sortit lui-même, après une visite d'une demi heure, & m'avoit dit toutes les honnêtetez que je pouvois attendre de sa politesse. Qui

auroit cru que cela eût donné occasion à une fable, qui n'avoit pas la moindre apparence de fondement dans l'Histoire ? Quoi que je fusse bien persuadée que Mr. de Walef n'y avoit donné aucun lieu, je lui écrivis pourtant là-dessus, non pas pour m'en prendre à lui, mais pour le prier de rendre témoignage à la vérité. Sa réponse & le certificat des deux Messieurs qui étoient dans ma chambre, étoient plus que suffisants pour confondre une imposture qui se détruisoit d'elle-même par sa grossiéreté.

Mr. de Walef me railloit fort spirituellement sur la foiblesse que j'avois eu, de faire une attention sérieuse sur une chose comme celle-là, & d'avoir ainsi donné dans le panneau de ceux qui n'avoient en vûë que de me faire du chagrin, & que je devois regarder comme indignes de m'en cau-

causer; & après m'avoir assurée de la maniére du monde la plus honnête, de la part qu'il vouloit bien prendre en ce qui me regardoit, & m'avoir marqué toute l'indignation qu'il avoit pour ceux qui osoient le mettre en jeu, & qui le citoient si mal à propos, il joignoit à cette obligeante lettre les vers qui suivent, dans lesquels on peut aisément reconnoitre la délicatesse de son esprit.

Cesse de t'affliger Du Noyer c'est en vain
Que l'envie a sur toi répandu son venin.
Quiconque ose attaquer une vertu si pure
Doit voir bientôt sur soi retomber l'imposture,
Ressentir les tourmens aux méchants destinez,
Et laver dans son sang ces traits empoisonnez.

D'un mérite éclatant telle est la destinée,
Que toujours sur ses pas en Esclave enchainée,
La calomnie active & l'artifice en main
Donne à ce qui l'irrite un tour faux & malin.
Telle aux yeux des Juifs parut jadis Suzane :
L'Amour de deux vieillards impuissant & profane
Vainement dans un bain avoit crû la tenter.
Au tribunal sévére ils vont la présenter
Des Juges prévenus la Troupe fut séduite :
L'arrêt fut prononcé la chaste Israëlite,
Déja prête à subir de rigoureuses loix,
Elevoit vers le Ciel sa gémissante voix.
Dieu vit avec courroux l'innocence opprimée ;
Aussi-tôt une voix par lui-même animée,

Levant

Levant le masque affreux de ces accusateurs,
Fit conduire à la mort ces vieillards imposteurs.
Des Lacs les mieux tendus, du plus sombre nuage,
La solide vertu tôt ou tard se dégage.
Quelque insolent peut-être a brigué tes faveurs;
Si pour ton cher Epoux tes fidelles ardeurs,
D'un téméraire Amour, ont réprimé l'outrage,
Cesse de t'étonner d'où vient sur toi la rage
D'un peuple fugitif, dont la dévotion
Consiste uniquement dans l'Ostentation.
Le chagrin inquiet d'avoir quitté la France
Donne à tous leurs discours une extrême licence.
O vous à qui jadis l'honneur d'un Dieu jaloux
Fit quitter un climat si charmant & si doux.

Fa-

Fameux imitateurs du zèle des Apôtres,
Reformez vos défauts, mais cachez ceux des autres.
Votre foi la plus vive à pour moi peu d'atraits,
Sans cette charité que vous n'eûtes jamais:
Mais que peut contre toi l'atroce Médisance,
Elle devoit au moins garder la Vrai semblance.
Qui le croira jamais, qu'un Maraut, un Coquin
Entendu sur ton lit, ait profané ton sein?
Toi qui dans la vertu élevée & nourrie,
N'as jamais pratiqué d'autre galanterie
Que celle qu'on tolére aux esprits délicats.
Mais qu'un Manant grossier ait passé dans tès bras;
Qu'un rustre, qui ne sçait, ni n'entend ton langage,

D'im-

D'impudiques baisers ait sali ton visage,
L'artifice est grossier, c'est médire sans art,
Et sans aucun respect enfoncer le poignard.
Encor si faisant grace au transport de ton ame,
On t'eût fait d'un blondin récompenser la flame,
Par ce bruit apparent le public abusé,
Eût à lors cru sans peine un Amour supposé.

SONNET.

Jadis non sans effort la piété divine
Arrachoit le Chrêtien du sein de ses parens
D'un beau zèle animée, au travers des tourmens
L'Ame alloit retrouver sa céleste origine.

Certaine Nation, gent qui sur tout rafine, Epar-

Eparse comme Juifs sur l'Univers errans,
Par des sentiers nouveaux, par des soins différens
Dans la perfection chaque jour s'achemine.

Elle a tout immolé, Politesse, Agrément,
Grandeur d'Ame & d'Esprit, Amitié, Sentiment,
Rare & sublime effet de sa persévérance.

Tel renonçant soi-même au pouvoir de ses mains,
Mépriſé de son peuple, & pauvre en apparence,
A paru parmi nous, le Sauveur des Humains.

Il est aisé de voir que dans la fin de ce Sonnet, on ne supose la con-

conformité entre la conduite de notre Seigneur, & celle de la plûpart des Réfugiez, que pour en faire mieux remarquer l'opposition; & je ne crois pas que la chose ait besoin de Commentaire.

Quoi que l'imposture dont je viens de parler eût tourné à la confusion de ceux qui l'avoient inventée, & qu'une pareille avanture n'eût dû m'inspirer que du mépris, elle me causa tant d'indignation, & me donna un si grand dégoût du Réfuge, que ma constance en fut ébranlée; & comme si tout eût été de concert pour cela, il me tomba presque dans le même tems en main une lettre, que Madame Petit ma Tante, écrivoit à mon Oncle Noguier à Groningue, dans laquelle, pour se justifier des maniéres qu'elle avoit eu pour moi, & de tous les maux qu'elle m'avoit attirez par là, elle tâchoit, par des termes équivoques, de don-

donner une idée desavantageuse de moi à cet Oncle, faisant sonner fort haut l'affront que je lui avois fait, en acceptant une pension du Commité contre son sentiment, & disant enfin qu'elle m'avoit rendu ma Fille, parce que je la menois tous les jours où je ne devois pas.

Cette maniére de parler qui auroit pû souffrir une explication odieuse, me choqua extrêmement; & je ne pus pas m'empêcher d'en marquer mon chagrin à Madame Petit par une lettre, dont voici la Copie. Il auroit peut-être été plus prudent d'ignorer: & de feindre dans cette occasion; mais j'avois trop bien connu le Cœur de Madame Petit, & les dispositions où elle étoit pour moi, pour croire que je dûsse garder des ménagemens là-dessus. Quoi qu'il en soit, voici ce que je lui écrivois, & qu'elle ne m'a jamais pardonné,

par

par ce qu'il n'y a que les véritez qui offensent.

Lettre de Madame du Noyer à Madame Petit.

De la Haye le 14. Juin 1704.

MADAME,

La Providence a permis qu'une lettre que vous écriviez à mon Oncle Noguier soit tombée en mes mains, & que j'y aye vû les vers que vous faites à ma loüange. Le respect que j'ai pour le nom que vous portez, & pour votre âge, ne me permet pas de vous donner un démenti, sur ce que vous dites de moi, dont il m'est très-aisé de prouver la fausseté. Vous sçavez que quand je suis arrivée dans ce Païs, je ne me suis point adressée à vous, n'ayant nul dessein de vous incommoder. Vous écrivîtes à Mademoiselle de la Guerche,

que

que vous vouliez avoir ma fille avec vous, & comme je n'avois pas envie de profiter de vos offres, je priai cette Demoiselle de ne point montrer votre lettre. Elle ne me tint pas parole, & entrant dans vos intentions, la fit voir à toute la terre, pour faire sonner votre générosité. Cela fit l'effet que j'avois prévu, on dit que je devois passer en Angleterre, & l'on ne songea plus à me donner ici une pension que j'aurois eu tout lieu d'espérer sans cela. Je balançai encore long-tems avant de me déterminer à vous amener ma fille. Le Noviciat que j'avois fait autrefois chez vous m'aprenoit à quoi je devois m'en tenir; & des personnes qui vous connoissoient très-bien, m'avertissoient des événemens que je n'avois que trop prévûs. Mon Mari même m'écrivit pour me défendre de vous confier sa fille, alléguant pour cela des raisons qui ne vous étoient pas avantageuses; ce que je pourois encore prouver par les lettres que j'ai de lui là-

des-

dessus. Cependant, malgré tout cela, vos offres m'ayant coûté ici la partie, il falut les accepter pour contenter ceux qu'elles avoient ébloüis. Vous dites que je me suis faite gueuse ayant du bien: Je nie ces deux faits, puis qu'il est faux que j'eusse du bien, n'ayant aporté que mes hardes & quelques bijoux, sans lesquels je vivois en France, & que naturellement je devois garder, ayant deux filles, & pouvant raisonnablement espérer une pension, aussi-tôt que tant d'autres qui ont plus de ressources que moi, & qui n'ont pas fait un si grand Sacrifice; & aussi-tôt que vous, Madame, qui ayant plus de quatre mille piéces, & tous vos Enfans placez, devriez vous faire un scrupule de recevoir ces sortes de secours, & de fournir par là à votre jeu, & à tant d'autres dépences que vous ne sçauriez me reprocher. Il est encore aussi peu vrai que je vous aye fait un mistére de ces pauvres bijoux, puisque je les avois fait voir ici à mon Cousin Cabin votre

ire Fils, en présence de témoins irréprochables, & que lors qu'il me témoigna souhaiter de se marier avec ma fille, & qu'il en écrivit conjointement avec moi à Mr. du Noyer, je lui destinai ces mêmes bijoux, n'ayant pas autre chose à lui donner dans ce Pais. Je lui témoignai de la maniére du monde la plus obligeante, la joye que j'aurois eu de redoubler la proximité. J'en écrivis fortement à Mr. du Noyer. Je lui en fis écrire par Mr. le Comte de Dohna; & si la chose n'a pas réüssi, ce n'a pas été ma faute. Il me semble, Madame, que mes bonnes maniéres demandoient un autre retour: je m'en raporte à mon Cousin des Etangs, qui m'y parut fort sensible. Quand vous prites ma fille chez vous, vous saviez mes affaires tout comme moi-mêmes, quoique vous marquiez le contraire à Mr. Noguier; & cela est si vrai, que vous me dites vous-même à Londres, de ne point parler de mes bijoux, de peur que gens mal in-

que

tentionez ne prissent de là occasion de me nuire. J'ai des lettres de mon Cousin des Etangs qui me marquoit que je devois me hâter de vous amener ma fille, & me faisoit espérer une pension du Commité par le moyen de Milord Galloway. Il est le prémier qui m'a proposé ce Commité que vous regardez comme honteux, & dans lequel Madame la Comtesse de Marencé & tant d'autres, qui tiennent le prémier rang dans le Réfuge ont été agrégées. On m'y régla une pension de vint piéces par an, sans que je me donnasse aucun mouvement pour la soliciter; & je ne sçai pas Madame, comment vous vous laverez devant Dieu d'avoir employé le Baron de la Cour pour me la faire ôter, dans un tems où je n'avois pas le sou, cinq Louis, qui m'étoient restez de mes voyages, ayant été consommez, suivant le mémoire que j'ai de la main de mon Cousin des Etangs, en frais pour retirer mes hardes de la Douane, Carosses & autres dépenses

de cette nature. Ainsi comme il y alloit pour moi de la vie, de me faire rétablir cette pension, j'eus recours pour cela à Milord Galloway, & j'y réüssis par son moyen, malgré votre mauvaise volonté. Avoüez de bonne foi Madame, que le chagrin d'en avoir eu le démenti, & la suputation que vous faisiez tous les jours de ce que ma fille vous coûteroit par an, vous obligérent à me la rendre ; & demandez sérieusement pardon à Dieu, d'avoir pris des prétextes qui ont donné lieu à la calomnie, prévenu l'esprit de Mr. Constantin contre sa Femme, & mis le divorce dans ce ménage. C'est ce que vous devez vous reprocher éternellement. Que voulez-vous faire entendre, quand vous dites que j'avois toujours ma fille avec moi, & que je la menois où je ne devois pas. J'en appelle à votre conscience, & au jugement de Dieu, où mon Oncle votre Epoux s'élévera en condamnation contre vous là dessus, & vous reprochera la manière

niére dont vous vous en prenez contre le plus pur de son sang. Puisque vous savez bien, que je n'ai jamais mené ma fille qu'au Couronnement de la Reine par votre ordre, & avec Madame & Mademoiselle Craissel, chez Mr. Pioset Ministre de Londres, chez Madame de Cussi, Madame OFil, qui la ména diner chez la Comtesse d'Exceter; elle fut encore avec moi chez Miladi Mespart, chez Madame Spanheim Ambassadrice de Prusse, chez Madame Schults Envoyée de Zel, & chez Mesdames Selwin & Farington, Filles de Madame O Fil, je vous défie d'objecter quelque chose contre ces personnes, dont la connoissance ne pouvoit que faire honneur, ou de me prouver que je l'aye menée ailleurs pendant tout le tems qu'elle a resté chez vous, excepté à l'Eglise de la Petite Savoye, pour entendre prêcher Mr. de Caussade, ce qui fut l'occasion que vous prîtes pour me la renvoyer dès le lendemain matin. Quoi que je visse

bien que vous me cherchiez une querelle d'Allemand, je vous fis prier par Mr. Brocas de la garder; & pour vous ôter tout prétexte, je lui dis que je ne la menerois nulle part, mais vous aviez pris votre parti; & pour éviter le blâme du public, vous prîtes soin de rependre ce que vous vouliez insinuer par votre lettre, & que chacun vouloit deviner. Les uns disoient que Mr. du Noyer étoit incognito à Londres, que j'avois mené sa fille le voir; & que vous me l'aviez renduë de peur qu'elle ne prît des mesures pour s'en retourner en France, ne voulant pas risquer de recevoir cet affront chez vous. D'autres poussant la malignité plus loin, imaginoient des horreurs, dont la seule pensée me fait frémir; & tout cela parce que d'un air de mistére vous disiez, j'ai eu mes raisons pour la rendre a sa Mére. *Dieu permit, que dans le tems que vous laissiez croire au public, que Mr. du Noyer étoit à Londres, il vous écri-*

vit

vit pour vous demander de mes nouvelles; & quoi que son caractére vous fût connu, & que vous pussiez le confronter avec quantité de lettres qu'il avoit écrites à mon Oncle, vous fites semblant de croire que celle-là étoit supposée, & que je l'avois fait écrire pour dépaïser les gens. Enfin, Madame, vous avez donné lieu à tant de mauvais contes, que je puis dire que vous étes la source de tous mes maux, & source que vous rendez intarissable, par ce que vous continuez de dire & d'écrire. Que peuvent penser de moi ceux qui ne me connoissent pas? Quand ils voyent que mes plus Proches cherchent à me détruire; & quand il seroit vrai que j'aurois tort: Qui seroit plus obligé que vous de cacher mes défauts? Fille du Frére de votre Mari, Germaine de la plûpart de vos Enfans, & ma Fille ayant été si près d'être la Femme d'un d'eux, n'aurois-je pas dû attendre toute autre chose de vous. Quel fruit vous revient-il de ce que vous écrivez à

mon Oncle Noguier? Craignez-vous qu'il me soit de quelque secours; & votre œil est-il malin de ce qu'il est bon? Mais je le vois bien, votre procédé est si noir à mon égard, que vous croyez ne pouvoir vous en laver qu'en me noircissant. Mais j'en appelle à Dieu qui sonde les cœurs & qui doit juger le vôtre & le mien. J'ai encore à réfuter ce que vous repétez si souvent dans votre lettre, que je faisois la gueuse. Prouvez-moi que j'aye jamais demandé quelque chose à aucun particulier & à d'autres qu'à Mrs. les Etats, & au Roi & à la Reine d'Angleterre? C'est un fait qu'on ne sçauroit démentir. Je n'ai jamais été tournée en escroc, ni en parasite. Vous savez que j'évitois mêmes de boire du Caffé chez vous, sur tout depuis qu'ayant été surprise par la pluye, en allant dire à Dieu à mon Cousin Cabin, je vous laissé ma petite Olimpe dont je ménageois la santé beaucoup plus que la mienne; & que vous eûte la dureté de la mettre

à

à la porte à l'heure du dîner, comme on fit jadis à Sosie. C'est un cas qu'on aura peine à croire, & que vous n'avez pas pû nier à Mr. Brocas Ministre, auquel vous dites dans votre lettre à Mr. Noguier que j'ai emporté une Guinée. Il est vrai que dans un pressant besoin, il eut la bonté de m'en prêter une; mais il est vrai aussi, que je le priai de la reprendre sur ma pension qui étoit échuë quand je partis de Londres, sur laquelle Mr. Brocas étant un des Chefs du Committé pouvoit aisément se payer. D'ailleurs on devoit me restituer à la Doüane des Galons d'Argent qui m'avoient été pris mal à propos, & qui avoient été estimez trois piéces. Ainsi, il me semble que j'avois bien laissé de quoi payer la Guinée: mais quand tout cela auroit manqué, il n'y avoit qu'à m'écrire, & j'aurois vendu jusques à ma chemise pour la payer. Vous me permettrez de vous dire, avec tout le respect que je vous dois, qu'il entre bien du Venin dans le tour

que vous donnez à cela, auſſi-bien que dans ce que vous dites, que j'avois conſidérablement d'argent à l'interêt, puiſque tout conſiſtoit en un Taillis de cent piéces qui m'en rapportoit ſix par an; c'eſt-à-dire de quoi payer le loyer de ma chambre. Mon Couſin des Etangs qui avoit retiré & placé cette petite ſomme provenant de quelque vaiſſelle que j'avois venduë, ſçait ſi je ments. Je crois avoir ſuffiſamment réfuté tous les chefs d'accuſation dont votre lettre eſt remplie, trouvez bon que pour ma juſtification, je rende celle-ci publique & croyez que je ſuis ſans rancune,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéïſſante ſervante

A. M. PETIT DU NOYER.

Madame Petit ne répondit point à cette lettre, qu'elle ne ma

ma jamais pardonnée. J'ai cru la devoir inférer ici, pour faire voir qu'elle n'eſt remplie que de juſtes plaintes, & parce auſſi qu'elle contient en abregé l'hiſtoire de l'origine de mes peines.

Ce que j'avois découvert de la mauvaiſe volonté de Madame Petit, & les mauvais diſcours des Réfugiez les augmentoient de beaucoup. Je n'avois aucune conſolation de nul endroit ; & quoique j'euſſe écrit pluſieurs lettres à Mr. du Noyer depuis le démêlé de Mr. Conſtantin, je n'en avois reçû aucunes nouvelles. Son ſilence m'inquiétoit beaucoup, & pour l'obliger à le rompre je lui écrivis la lettre ſuivante.

Lettre de l'Auteur de ces Mémoires à Mr. du Noyer.

SEroit-il possible mon cher du Noyer, que de tant de lettres que je vous ai écrites, il n'y en eût pas une qui fût arrivée jusques à vous; & se peut-il, si vous en avez reçû, que vous soyez insensible à l'état où je suis, & aux malheurs qu'elles vous ont annoncé. Vous ne manquerez pas de dire que je me les suis attirez; je m'attens à cette réponse; mais quand vous remonterez jusques aux motifs qui m'ont obligée à me séparer de vous, vous y trouverez ma justification. J'ai écouté la voix du Seigneur, qui dit, qu'il faut renoncer à soi-même pour le suivre. J'ai cru que cette voix s'adressoit à moi, & que je devois lui obéir. Helas! si vous saviez combien le repos de ma Conscience coûte de trouble à mon cœur, tout votre ressentiment feroit

place

place à la Compassion. J'ai voulu me sauver ; & puisque de sérieuses réfléxions sur l'éternité ont eu la force d'envoyer les Fleubets aux Camaldules, & de faire tant de Chartreux & de Moines de la Trappe, vous ne devez pas vous étonner, qu'elles ayent pû faire de moi une Réfugiée. Il faut selon l'Evangile se couper un bras, s'arracher un œil quand l'un ou l'autre peut faire obstacle à notre salut. J'ai fait plus que tout cela, je me suis arrachée le cœur en m'arrachant d'auprès de vous. Les larmes que j'ai répandu sont de fidéles témoins de la violence que je me suis faite ; & l'on peut juger de ce que votre absence me fait souffrir, par la maniére dont je suis changée, & l'impression que la douleur a faite sur ma santé. Ne croyez pas que ce soit l'effet de la misére du Réfuge. Non, de tant de maux dont je suis accablée, il n'en est point que je ressente si vivement que celui d'être éloignée de vous ; & le

chagrin que votre silence me cause. Le garderez vous toujours, ce cruel silence dans lequel vous vous obstinez? Ne me donnerez-vous jamais de vos nouvelles & de celles de mon cher fils, & ne trouverez-vous pas quelque moyen de me tirer de l'embarras où m'a jettée le Mariage de votre fille? C'est un nouveau sujet de plainte que vous avez contre moi; mais je vous renvoye encore là-dessus à mes Principes. J'ai voulu assurer son salut en la mariant; & Dieu n'a pas voulu que je pusse avoir de la joye de ce Mariage. Ah mon cher, que vous êtes vangé! Que ne pouvez-vous me voir pour en être convaincu! Vous ne trouveriez en moi aucun vestige de moi-même. Pour mon esprit, vous en pouvez connoitre le changement par celui de mon stile; & il vous sera aisé de juger de son desordre, par celui de cette lettre. Enfin tout est changé chez moi, excepté mon cœur. Ce cœur dont vous connoissez la délicatesse, & qui sait

si

si bien aimer, est toujours le même pour vous, malgré la dureté du vôtre. Avez-vous oublié, que dans une saison comme celle-ci, vous m'avez promis une tendresse éternelle? Hélas, que les tems sont changez! Ces momens si chers à mon souvenir, sont solemnisez par mes larmes, pendant que vous les employez peut-être à tout autre usage. Mais à la bonne heure. Je ne vous reproche rien; & je me reproche, Dieu merci, encore moins. Je crois que me connoissant comme vous faites, vous devez en être bien persuadé; & que quand la calomnie auroit joüé son rôle à Paris, elle n'auroit pas pû faire chez vous d'impression à mon desavantage. Ma conduite passée vous répond de la présente: souvenez-vous de tout ce que j'ai fait pour vous. Je ne me plains pas de votre ingratitude; je serois encor prête à vous donner nouvelle matière d'être ingrat, en vous sacrifiant toutes choses, excepté mon salut. Oüi, si

vous étiez dans les Païs les plus barbares j'irois vous y trouver, fusse chez les Antropophages, pourvû qu'il ne falût exposer pour vous que ma vie, & vous ne voulez pas venir jusques ici. Avez-vous entiérement étouffé les sentimens de la Nature, & n'écouterez-vous point la voix du sang qui vous parle pour vos pauvres filles? Si vous ne voulez pas venir jusques ici, venez du moins à Aix-la-Chapelle. Vous en obtiendrez aisément la permission sur le moindre prétexte de maladie. Dès que vous y serez j'irai vous y joindre; & vous n'aurez pas lieu d'avoir regret à votre voyage. Toute sorte de raisons & votre intérêt même vous engagent à le faire, je ne vous en dis pas d'avantage: j'attens votre réponse là-dessus; & si vous me refusez cette satisfaction, je pars pour les Antipodes, & vous n'entendrez jamais plus parler de moi. Peut-être que de tant de Mers que je traverserai, il s'en trouvera quelqu'une qui sera pour moi,

moi, le fleuve d'oubli. Contez que je suis femme de résolution, & prenez là-dessus la vôtre. Embrassez mon cher fils, parlez-lui quelquefois de moi, & soyez sûr, que je ne cesserai de vous aimer qu'en cessant de vivre, & que je vous en donnerai des marques jusques à mon dernier soupir,

A. M. PETIT DU NOYER.

J'écrivis en même tems à Mr. l'Abbé Tiberge, cet illustre ami de qui j'avois reçû tant de bons offices en France; & qui savoit comment j'en avois usé avec Mr. du Noyer. Je le priois de l'engager à faire le voyage d'Aix-la-Chapelle, &. de lui aider à en obtenir la permission. Mr. Tiberge en parla à Mr. le Marquis de Torci qui consentit à la chose; & elle ne dépendoit que de Mr. du Noyer, qui ne jugea pas à propos de profiter des dispositions

Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865616000/phys_0099
DFG

tions du Miniſtre, qui ne fut pas fort édifié du peu d'empreſſement qu'il marquoit pour une entrevûë, dans laquelle on croyoit qu'il auroit pû me perſuader de retourner en France avec lui. Cependant, pour qu'on ne l'accuſât pas de manquer tout à fait de zèle, il prit un milieu dans cette affaire; & croyant bien, que je ne voudrois pas riſquer d'aller dans le Brabant, qui étoit encore ſous la dépendance de la France, il me donna rendez-vous à Anvers, & m'écrivit pour cela la lettre qui ſuit.

Lettre de Mr. du Noyer.

De Fontainebleau le 3. Octobre 1704.

JE vous ai écrit le 4. d'Août, & vous devez avoir reçû ma lettre. En un mot & pour la derniére fois, ſi vous êtes dans les ſentimens que vous me marquez, & ſi vous

vou-

voulez que je le croye & en reprenne d'autres que ceux que votre départ m'a imposez, commencez par me donner des marques essencielles de votre tendresse en me remettant mes deux Filles. Pour cet effet, rendez-vous avec elles à Anvers; & lors que le Gouverneur écrira à Mr. l'Abbé Tiberge que vous y serez, je vous irai voir, & vous aurez tout lieu d'être contente. Si vous ne topez pas à ce que je vous propose, ne m'écrivez plus. Vous savez qu'Anvers est aussi sûr pour vous & pour elles, que toutes les Villes du Monde; puisque les François qui sont sortis du Royaume, même pour crimes, y sont en sureté. Ainsi point d'excuse sur ma proposition, & montrez moi par votre déférence & soûmission à mes volontez, les sentimens que vous devez avoir pour moi. S'ils sont tels que vous me le marquez par votre lettre, rendez votre réponse à Mr. l'Abbé Tiberge qui est toujours votre bon ami. Suivez ses conseils, il ne vous trompera ja-

jamais. Ou faites ce que je vous demande, ou ne m'écrivez jamais plus.

DU NOYER.

C'étoit un peu parler en maître, & il étoit aisé de voir que Mr. du Noyer n'avoit pas envie d'être obéï, par la maniére dont il s'y prenoit. Il sçavoit bien, que je ne prendrois pas le change sur le chapitre d'Anvers; & que je saurois faire la différence d'une Ville neutre comme Aix-la-Chapelle, d'avec celles dont les Gouverneurs étoient François. Il vouloit que mon refus lui fournît un prétexte de se plaindre de moi, mais il pensa en être la dupe. Pour Mr. l'Abbé Tiberge, qui ne suivoit que les mouvemens de son zèle pour la Religion Catholique, dans laquelle il souhaitoit de me faire rentrer, après avoir tâché d'engager Mr. du Noyer à faire ce que je lui avois

avois demandé, il voulut bien m'écrire conformément à ses intentions; comme on peut le voir par sa lettre.

Lettre de Mr. l'Abbé Tiberge, Directeur de St. Cir, & Supérieur des Missions Etrangéres, à Madame du Noyer.

VOus connoîtrez, Madame, par la réponse que vous fait Mr. du Noyer, ce qu'il souhaite que vous fassiez. Je crois que le mieux est que vous tâchiez de le contenter, quand il ne demandera que des choses raisonnables; & que par là vous pourrez vous frayer le chemin à rentrer dans son amitié. Je le desire encore plus pour votre salut, que pour tout le reste. Je suis avec respect,

MADAME,

Votre très humble & très-obéissant serviteur,

TIBERGE.

Ces lettres arrivérent dans le tems, que, comme je l'ai déja dit, j'étois fort ennuyée des mauvaises maniéres des Réfugiez, dont la plûpart disoient qu'ils s'étonnoient de me voir soutenir toutes mes traverses avec tant de constance. Ils ajoûtoient, qu'il falloit qu'il y eût autre chose que la Religion qui m'empéchât de retourner en France ; & qu'il ne seroit pas naturel, que j'eusse tant tardé à prendre ce parti, si la chose avoit dépendu de moi. On questionnoit là-dessus mes Enfans, & l'on savoit d'eux que je me plaignois du silence de Mr. du Noyer. Cela fortifioit la conjecture ; & enfin de mes amis, ou se disant tels, me conseilloient fort de donner un démenti à toutes ces canailles, & d'aller chercher le repos au milieu de ma Patrie. *Si c'est le qu'en dira-t'on qui vous retient*, me disoit-on, *vous n'avez que faire de craindre.*

Per-

Personne ne vous blâmera ; car on s'étonne que vous n'ayez pas déja fait cette démarche : & si vous vous en faites un cas de conscience, malheur à ceux qui en sont cause. D'ailleurs Dieu ne demande de nous que notre cœur ; & pourvû qu'on le lui conserve, on peut aisement faire son salut par tout.

Je trouvois cette Théologie un peu relâchée, quoique ce soit celle de la plûpart des Réfugiez qui sont sortis de France, parce que d'autres en étoient sortis ; & que, s'il m'est permis de parler ainsi, c'étoit alors la mode. Un espéce de respect humain leur fait soutenir la gageure ; & il y en a beaucoup qui malgré ces considérations retourneroient bientôt en France, s'ils croyoient y être plus commodément qu'ici.

Il me souvient que du Buisson, ce Chevalier d'Industrie dont j'ai parlé au sujet de la Bautrou,

trou, étant venu ici, & y ayant debité l'avanture de l'Opera, conta ensuite, de quelle maniére j'étois à Paris, & là-dessus il y eut des Réfugiez qui dirent à un de mes amis. *Eh mon Dieu, Monsieur, conseillez à Madame du Noyer de retourner en France: nous n'avions pas cru qu'elle y eût été si bien; & il faut qu'elle soit bien entêtée pour pouvoir rester ici.* Il est aisé de conclure que ceux qui donnoient ces conseils, les auroient pris pour eux, s'ils y avoient trouvé leur avantage; & l'on peut juger par-là de leur Zèle, & des motifs qui les font agir. Comme j'avois d'autres sentimens & d'autres principes, je n'étois pas disposée à suivre de pareils avis; cependant l'envie de revoir Mr. du Noyer, & de confondre tous les faux raisonnemens qu'on faisoit sur mon chapitre, me détermina, toutes réfléxions faites, à l'aller trou-

trouver à Anvers, malgré le risque qu'il y avoit à courir.

Comme je ne voulois point y exposer Madame Constantin, & qu'étant mariée, j'avois un prétexte légitime de dire, que je n'étois pas en droit de disposer d'elle, je pris le parti de la laisser ici; d'autant mieux que j'espérois qu'elle pourroit se racommoder avec son Mari. J'avois prié les amis sur lesquels je comptois le plus, de travailler à cela, & après l'y avoir exhortée elle-même, & avoir pris des mesures pour qu'elle ne manquât de rien pendant mon absence, je la laissé ici sous les auspices de personnes auxquelles je la recommandai, & je partis avec ma Cadette, sans dire de quel côté j'allois.

Ce ne fut qu'à la prémiére couchée que je m'en expliquai avec ma petite compagne de voyage. Je lui dis que j'allois join-

joindre son Pére à Anvers; mais au lieu que cette nouvelle lui donnât de la joye, je m'aperçus que ma résolution l'avoit fort scandalisée. Elle s'en affligea extrêmément, & fit tout ce qu'elle put pour m'en détourner. Elle ne me laissa presque pas dormir de toute la nuit, & me dit là-dessus des choses si fort au-dessus de son âge, que sachant, que Dieu tire sa loüange de la bouche des enfans, je ne pûs pas m'empêcher de croire qu'il ne lui inspirât tout ce qu'elle me disoit. J'en étois touchée d'autant plus, qu'elle me protestoit, que quoi qu'elle connût le danger auquel j'allois l'exposer, elle ne pouvoit pas se résoudre à me quiter, & qu'elle me suivroit par tout, quand ce seroit même aux Enfers. Qu'ainsi, ayant à répondre pour elle & pour moi, je devois réfléchir à ce que je faisois.

Le

Le lendemain matin elle s'éveilla toute en larmes, disant qu'elle avoit rêvé qu'on l'avoit mise dans un Couvent à Anvers: enfin elle fit tant, qu'elle m'empêcha ce jour-là de continuer ma route. J'avois beau lui dire, qu'un peu de fermeté nous tireroit d'affaire: qu'elle n'avoit qu'à en témoigner à son Pére; elle me répondoit à cela, que je savois ce qu'il m'en avoit coûté autrefois, pour m'être trop fiée à moi-même dans un cas pareil, & combien l'on risque en s'exposant à la tentation. Que quand je pourrois y résister, je devois craindre de l'y voir succomber; & enfin elle me dit tant de choses, que quelque envie que j'eusse de voir Mr. du Noyer, & quelque forte que fût ma résolution là-dessus, je la rompis entiérement, ne voulant pas me charger du salut de cet enfant, dont la piété m'édifioit si fort,

que j'aurois cru commettre un crime impardonnable si je ne l'avois pas secondée.

Dès qu'elle me vit échapée à cette tentation, elle tâcha pour m'empêcher d'y retomber de m'empêcher de retourner si-tôt à la Haye; & comme j'avois dit en partant que je ne reviendrois que dans un mois, elle me persuada d'aller passer ce tems-là à Bremen, où j'avois depuis longtems envie d'aller voir Mr. Icard Ministre de Nîmes, qui y est établi, & qui a toujours eu pour moi une amitié de Pére. Il nous reçut de la maniére du monde la plus tendre & la plus obligeante.

Je ne pouvois pas tomber en meilleures mains pour me fortifier dans la résolution que j'avois prise de ne plus penser à regarder en arriére. Je demandai pardon à Dieu du dangereux dessein que j'avois été capable de for-

former, & je me résolus à souffrir constamment toutes les mortifications du Réfuge, dont les plus grandes m'ont toujours été susciteés par les faux Fréres : peines que St. Paul a éprouvées, & dont le bon Mr. Reboulet, Ministre de Bâle, avoit souhaité que je pusse me garantir. Mais il n'y a pas moyen d'en échaper, & chacun y est exposé à son tour.

J'écrivis de Bremen à Madame Constantin ; & après avoir passé quinze jours auprès de Mr. Icard je revins à la Haye trois semaine après en être partie. Mademoiselle Icard me pria de voir à Amsterdam un fils qu'ils regardoient comme rebelle, & qui leur avoit donné de très-grands chagrins. Je l'envoyai chercher chez un Marchand de Nîmes, en présence duquel je lui fis une exhortation, de laquelle il profita très-mal : car

peu de tems après, je le vis arriver à la Haye; & quoi qu'il ne me connût que depuis peu de jours, il s'adressa à moi pour me prier de lui procurer les moyens de retourner en Allemagne. Je lui rendis tous les bons offices qui dependoient de moi à la considération de sa famille. Je le recommandai à mes amis: j'écrivis en sa faveur à son Pére; mais dès qu'il eut ramassé autant d'argent qu'il lui en falloit, au lieu d'aller en Allemagne, il prit le chemin de la France avec le secours de la petite Collecte qu'on avoit faite ici pour lui. Quoique Mr. Icard n'attendît rien de bon de lui, il fut très-affligé de lui voir mettre le comble à toutes les amertumes qu'il lui avoit données; & pour tâcher de consoler ce pauvre Pére par quelque endroit, je proposai le mariage de sa cinquiéme fille avec un Officier François que je connoissois

à la

à la Haye ; & cette affaire s'acheva quelque tems après. S'il y a quelqu'un qui ne soit pas content du comte que je rends ici de mon voyage de Bremen, il n'aura qu'à prendre la peine d'y en faire un lui-même ; afin de savoir si j'accuse juste.

Comme je ne voulois plus penser à la France, je songeai à me procurer le couvert dans ce Païs ici, en y achetant une petite Maison. J'en trouvai une qui me convenoit : je l'eus bon marché ; mais comme je ne pouvois y entrer qu'un an après l'avoir achetée, & qu'à peu près dans ce tems-là je devois toucher d'une personne à qui j'avois vendu quelques effets, l'argent dont je devois payer cette acquisition, je priai mon débiteur de répondre pour moi à celui qui vendoit la Maison, & de se charger de le payer dans le tems. Le Contract fut passé sur ce pié-là, & il

n'étoit plus question que de laisser écouler cette année, dont j'attendois la fin avec impatience. Ce fut pendant ce tems-là, que se donna la fameuse Bataille de Ramelies, où la valeur de Son Altesse Milord Marlborough, si fatale aux ennemis de l'Etat, leur gagna des Provinces & remporta une Victoire si signalée qu'elle peut être mise au rang de celles du Grand Aléxandre, & doit nous empêcher de traiter l'Histoire de Quinte-Curce de Roman; puisque celle de Milord Duc, que l'avenir traitera sans doute aussi de fabuleuse, & dont nous sommes à présent témoins oculaires, nous fait voir que rien n'est impossible au Héros. Dès qu'on put savoir le détail de cette grande Action, ma fille s'informa avec empressement de la destinée de son Epoux, pour lequel, malgré toute la mésintelligence, elle

s'in-

s'intéreſſoit autant que ſon devoir pouvoit l'éxiger. Elle aprit que Mr. Conſtantin avoit été pris & bleſſé. Cette nouvelle la toucha, elle lui en marqua ſa douleur par une lettre fort tendre, à laquelle elle joignit une recommendation très-forte pour ſon Oncle qui étoit Tréſorier de l'Armée de France en Flandres. Elle porta ces deux lettres à feu Mr. Olivier Miniſtre, avec lequel j'avois toujours été en liaiſon & qui étoit un ſaint homme. Elle le pria de les donner au Frére de de Mr. Conſtantin, & de le prier de les faire tenir ſurement.

Mr. Olivier fut ſi édifié de la conduite de ma fille, qu'il lui donna un Certificat dans lequel il rendoit un témoignage très-avantageux de ſes ſentimens & de ſon bon cœur. Les lettres furent remiſes à Mr. Conſtantin Frére; mais ma fille ne reçût aucune réponſe là-deſſus. Elle ſût

par voye indirecte, que son Mari s'étoit tiré d'affaires, & étoit retourné à son Régiment; & elle fut fort mécontente du peu de considération qu'il lui marquoit. Cela la mit de mauvaise humeur. Elle me dit que bien des gens avoient voulu lui persuader que je ne l'aimois pas, puisque je négligeois de lui faire rendre justice; & qu'il n'étoit pas naturel que j'eusse laissé Mr. Constantin en repos, sans l'obliger à lui donner une pension, ce qui étoit la chose du monde la plus aisée à obtenir dans ce Païs ici.

Je connus par ce raisonnement que gens malins se mêloient de mes affaires; & pour leur ôter tout prétexte de gâter l'esprit à ma fille, chose à laquelle je voyois qu'on visoit, je me déterminai à aller à Leeuwarde plaider contre Mr. Constantin. C'étoit là où il falloit l'attaquer, parce que c'étoit là où on lui payoit ses

Ap-

Appointemens. Je m'embarquai pour ce Païs-là avec ma petite famille au commencement de l'Hiver. Je portai avec moi des lettres de recommendation pour les Seigneurs dont la protection m'étoit néceſſaire; & je puis dire, que je n'ai jamais rien vû de ſi poli que la Nobleſſe Friſonne, & j'eus tout lieu de me loüer de leurs honnêtetez & de leur bonne juſtice. La demande de ma fille ne ſouffrit pas la moindre difficulté, & Mr. Conſtantin fut condamné à vivre avec elle, ou à lui donner le tiers de ſes gages, dont on lui conta d'abord un mois.

Après un ſuccès ſi promt & ſi heureux, nous ne ſongions qu'à retourner à la Haye, lorſque nous aprimes que Mr. Conſtantin, à qui quelques Réfugiez avoient écrit à Nimegue ce qui venoit de ſe paſſer, en étoit d'abord parti, & s'avançoit à

grandes journées pour se pourvoir contre cet Arrêt, & en empêcher l'exécution. Je jugeai à propos de l'attendre à Leeuwarde, afin de n'être pas obligée d'y retourner, & d'en faire à deux fois. Je ne m'ennuyois pas dans ce lieu-là.

Parmi les Lettres de Recommandation que j'y avois apportées, il y en avoit une pour Madame de St. Maurice Dame d'Honneur de Madame la Princesse de Nassau. Le jour que je la lui rendis, je trouvai dans sa chambre Mr. Favre son Frére, le même que j'avois vû à Deventer, & qui, par le présent d'une bouteille de Vin de St. Laurens, avoit été la cause innocente du démêlé de Mr. Constantin avec sa Femme. Il tâcha de réparer cela, en nous rendant à Leeuwarde tous les services qui dépendirent de lui.

Madame de St. Maurice sa Sœur,

Sœur, étoit la perſonne du monde qui avoit les meilleures maniéres. Je l'avois connuë autrefois à Genêve ſous le nom de la belle Mademoiſelle Châteauvieux. Nous renouvellâmes connoiſſance : elle eut mille bontez pour moi, & me procura bien des agrémens dans cette Cour. J'eus l'honneur de ſaluër leurs Alteſſes Meſdames les Princeſſes, qui étoient toutes charmantes, & qui me recurent de la maniére du monde la plus agréable. La Princeſſe aînée entra même avec beaucoup de bonté dans mes peines, & voulut bien recommander les intérêt de ma fille aux Seigneurs qui devoient décider ſon affaire. Elle me dit en préſence de bien des perſonnes, qu'elle avoit été charmée de ſa beauté (ce furent ſes termes) & de ſon air doux & modeſte, & que c'étoit dommage que ſon ſort ne fût pas plus

heureux. Je lui répondis que l'honneur qu'elle lui faisoit de vouloir bien y prendre un peu de part, en adoucissoit toute l'amertume.

Madame de St. Maurice vint me voir peu de tems après mon arrivée. Elle me pria d'aller prendre du Caffé chez elle, & m'avertit que la Princesse aînée vouloit en être : qu'elle souhaitoit de voir ma fille d'un peu plus près ; & de l'entendre Chanter. On peut croire que je n'eus garde de manquer un pareil rendez-vous. La Princesse aînée s'y trouva avec la Princesse Bellotte sa Sœur, & nous eûmes l'honneur de passer l'après-midi ensemble. On pria ma fille de Chanter ; elle s'en aquita très-bien, & la Princesse eut ensuite la bonté de se tourner vers ma petite Olimpe, pour la prier de Chanter aussi à son tour. Cette petite personne fut si charmée

de

de cette attention de la Princeſſe, que pour lui en marquer ſa reconnoiſſance, elle voulut Chanter ſes loüanges & compoſa les deux Couplets ſuivans, *ſur L'air de l'Inconnu.*

Pour la Princeſſe Henriette de Naſſau.

CHANSON.

NE livrons plus nos cœurs à la triſteſſe,
Que notre ſort eſt heureux dans ces lieux.
Une Princeſſe
Du ſang des Dieux,
Veut bien ſur nous, abaiſſer ſes beaux yeux.
Ne livrons plus nos cœurs à la triſteſſe.

Qu'elle a d'apas, cette Auguſte Princeſſe!

Sans doute Amour à formé tous ces traits,
Et la Déesse
Aux doux attraits,
Dont on nous fait de si charmans portraits,
N'égale pas cette divine Alteſſe.

Ces Chanſons furent trouvées les plus jolies du monde; on n'y chantoit autre choſe à la Cour, & toutes les fois que j'y allois, ce qui arrivoit très-ſouvent, j'y recevois des nouvelles honêtetez. Si j'allois voir manger les Princeſſes, elles me faiſoient préſenter des ſiéges, dont je ne jugeois pas à propos de me ſervir. Elles me faiſoient l'honneur de boire ma ſanté, & l'on me verſoit en même tems du vin, pour ſaluër la leur. Elles n'ont jamais manqué de me préſenter de leurs fruits, dès qu'on avoit ſervi le deſert, & de me dire toujours quelque choſe de gracieux.

cieux. Son Alteſſe Madame la Princeſſe étoit abſente avec ſa ſeptiéme fille; & les ſix qui formoient cette Cour étoient faites comme des Anges. Je n'ai jamais vû un ſi beau ſang que celui de cette Maiſon; & je n'ai jamais paſſé de tems plus agréablement, que pendant ce ſéjour que je fis à Leeuwarde, qui fut plus long que je n'avois cru, parce que les glaces nous y aſſiégérent. Je connoiſſois une Demoiſelle de mérite dans cette Cour, qu'on appelloit la Frêle Colombel. Elle me fit mille honnêtetez & contribua à m'y procurer de l'agrément, auſſi bien que la charmante Madame de St. Maurice.

Pendant ce tems-là, Mr. Conſtantin galopoit nuit & jour pour venir joindre ſa Femme, mais ſes empreſſemens n'avoient pas le motif qu'ils auroient dû avoir. Dès qu'il fut ar-

arrivé on proposa le raccommodement ; mais il répondit à ceux qui lui en parlérent, qu'il ne vouloit qu'empêcher que sa femme eût prise sur son bien : qu'il alloit travailler à faire casser la Sentence qu'elle avoit obtenuë ; & que s'il n'y avoit pas moyen d'échaper à l'alternative de lui donner dequoi vivre, ou de vivre avec elle, il prendroit a lors ce dernier parti.

On peut bien croire qu'une jeune & belle personne, qui se voit aplaudie par tout, & qui croit devoir inspirer des sentimens un peu plus tendres à un Mari, n'est pas fort contente de le voir dans de pareilles dispositions. Elle en fut si indignée, qu'elle me protesta, que si je la lui livrois, au cas qu'il la réclamât, elle s'échaperoit d'abord de ses mains, pour aller trouver son Pére en France.

Mr. Constantin présenta Requê-

quête à la Cour, & il lui fut ordonné de vivre avec sa Femme, ou de lui continuer la pension qu'on lui avoit ajugée. Il n'hézita pas à prendre son parti ; il lui fit signifier de le suivre. Elle répondit qu'ayant passé trois ans sans prendre aucun soin d'elle, sans répondre à ses lettres ; & ne la réclamant à présent que pour éviter de lui donner dequoi vivre, Elle ne devoit pas avoir une grande idée de sa tendresse. Qu'elle étoit fort aise d'avoir connu ses sentimens, & de lui avoir donné lieu de les faire connoître au public. Qu'en demandant à vivre avec elle, il faisoit voir, qu'il ne pouvoit rien alléguer qui lui fût desavantageux. Que ce témoignage lui suffisoit, & qu'elle le remercioit de ses offres.

Dès qu'il vit qu'on ne les acceptoit pas, il les réïtéra. Ce ne furent que significations, peut-être étoit-ce de bon cœur,

& comme on dit que les objets émeuvent les Puiſſances, la vûë de ſa Femme, & tout le bien qu'il en entendoit dire, pouvoient bien avoir réveillé ſa tendreſſe; mais comme cela venoit un peu après coup, on y donna une explication moins obligeante. D'ailleurs Mr. Conſtantin ne s'y prénoit pas fort galamment. Il vint deux ou trois fois lui dire de ſe tenir prête pour partir, & entra toujours eſcorté de deux Gardes du Corps; & lorſque ma fille lui demandoit pourquoi il amenoit pareille compagnie, il répondoit, que c'étoit pour témoigner. Ce procédé la rebutoit ſi fort, qu'elle proteſta qu'elle ne vouloit point abſolument aller avec Mr. Conſtantin; & lors qu'il prétendit l'y obliger par Juſtice, elle en fut ſi effrayée qu'elle s'évanouït & tomba enſuite malade.

Il eſt vrai auſſi, que le procédé

cédé de Mr. Constantin avoit quelque chose d'un peu trop brusque. Prendre des *Bodes* * pour confidens, envoyer des significations au lieu de billets doux, & marcher toujours avec des témoins à grande moustache, c'étoit faire l'Amour encore pis qu'à la Dragonne, & avec de pareilles maniéres il ne convient guére de faire l'attaque d'un cœur. Celui de ma fille se défendit vivement; & Mr. Constantin auroit pu prendre un chemin plus sûr pour y arriver, si dès qu'il fut arrivé à Leeuwarde, il avoit accepté la médiation des personnes qui avoient envie de le raccommoder avec sa Femme, & qui lui avoient d'abord prédit qu'il faudroit en venir là.

Des devots rigides prétendoient, que quelque fût le motif qui le fit agir, je devois forcer ma fille à accepter le parti qu'il

* *Ce sont des espéces d'Huissiers.*

qu'il lui offroit, & pour la mettre dans cette néceſſité, la mettre moi-même à la ruë, afin que ne ſachant où donner de la tête, elle fût obligée de l'aller trouver; mais je n'avois garde de ſuivre des conſeils auſſi barbares, & qui auroient pû avoir des ſuites dangereuſes. Je dis à ma fille, que ne m'étant pas ſervie de la force pour l'obliger à quiter la France, ni à ſe marier, je n'avois garde non plus de m'en ſervir dans cette occaſion. Qu'elle devoit ſe conſulter ſur le parti qu'elle avoit à prendre. Que je lui conſeillerois toujours celui de la réconciliation; mais que ſi elle ne vouloit pas ſuivre mes conſeils, elle auroit pourtant du pain chez moi, ſans être obligée d'en aller chercher en France, & que je partagerois avec elle juſques au dernier morceau.

Ces aſſurances de ma tendreſſe la tranquiliſérent un peu, & lui

lui aidérent à rétablir sa santé. J'obligeai cependant Mr. Constantin à me rendre le coffre qu'il m'avoit pris à Deventer, & que je n'avois pas pû recouvrer depuis. Je n'y trouvai plus le billet de douze mille florins qu'il avoit fait à ma fille en se mariant; on avoit jugé à propos de le prendre; & je ne jugai pas à propos de faire un nouveau procès là-dessus. Je repris mon coffre, je gardai ma fille, & je me déterminai à retourner à la Haye, dès que le tems me le permettroit. Je recevois tous les jours des lettres de mes amis qui me sollicitoient de revenir, & le prémier de l'an on m'avoit envoyé des Stances là-dessus. Quoique ce soient des Vers à ma loüange, je crois qu'on ne trouvera pas mauvais que je les mette ici pour divertir. On sait qu'il est permis aux Poëtes de mentir, & on ne me croira peut-être pas

assez

assez sotte pour tirer vanité de leurs fictions.

STANCES
A
Madame du Noyer sur son absence.

LA Haye est un sejour de soi très-agréable ;
Cependant vous savez, Madame, mieux que moi,
Qu'à ces seuls agrémens il n'est point redevable.
De l'amour dont chacun subit pour lui la loi,
Autrefois de Héros de nombreuses Cohortes
Apportoient chaque Hiver pour Tribut à ses portes
Des verds Lauriers cueillis dans les Champs de l'honneur :
Et pour s'y délasser des travaux de la Guerre,

Par

Par des amusemens, tant de goût que de cœur,
Ils combattoient Philis, de même que le verre.

Helas! pour son malheur nos rapides Conquêtes
Ont de ce lieu charmant fait un désert affreux.
Tout le monde s'y plaint, entr'autres les Coquetes.
Les Artisans y sont tristes & malheureux.
Pour l'avare Marchand qu'elles rudes atteintes!
Mais passe pour cela, voici bien d'autres plaintes.
On murmure tout haut, Madame, contre vous:
Parlant de vous, on dit, Leeuwarde la possède:
Rien ne peut arrêter ces mouvemens jaloux,
Si vous, qui les causez, n'y trouvez du remède.

Lors

Lors qu'elle étoit ici, ſes diſcours
pleins de charmes
Enlevoient, enchantoient nos eſprits
& nos corps;
Son abſence nous faits répandre tant
de larmes,
Qu'on diroit à nous voir, que nous
pleurons des morts.
La Déeſſe des Arts, comme de l'E-
loquence,
N'étalla jamais plus aux mortels de
Science,
Que nous en fit briller la docte Du
Noyer
Dans ſes pompeux Ecrits, ſoit en
Vers, ſoit en Proſe.
Ne nous refuſez pas Ciel de la ren-
voyer,
Nous bornons nos déſirs à cette ſeule
choſe.

Sur cela d'un grand peuple interprête
fidéle *J'ex-*

J'explique l'équité de son discernement.
Envers vous de sa part, je fais agir mon zéle,
En disant qu'il vous croit son plus bel ornement.
Mêlez à ses transports vos transports de tendresse,
Hâtes-vous de venir dissiper sa tristesse.
L'ennui, les déplaisirs, l'horreur, le desespoir,
Exercent loin de vous sur lui leur morne empire.
Il se promet pourtant l'honneur de vous revoir
Quand votre aimable enfant ne pourra s'en dédire.

Tout succéde à ces vœux, une belle Princesse
Défend ses intérêts contre ses ennemis.
Elle triomphera de toute leur adresse,

Puis qu'elle a tout pouvoir chez la juſte Themis.
D'un bizare procès le funeſte Dédale,
Sera bientôt ſuivi d'une perte totale:
D'un Mari chicaneur on ſaura la venger.
Puiſſe-t'elle obtenir ce qu'elle ſe propoſe,
La victoire ne va jamais ſans le danger,
Et différens effets naiſſent de même cauſe.

Pour vous, Madame, en tout ſoyez vous fortunée;
Veuillent les Dieux tous bons, vous combler de bienfaits.
Je ne puis jamais mieux commencer cette année
Qu'en priant leur bonté de remplir vos ſouhaits.
Permettez que les miens, par tranſport ou manie,
Erato dirigeant la tendre Poëſie,

S'é-

S'étendent sur Pimpette aux yeux brillans & doux.
Que le destin d'acord avec votre prudence,
Lui choisisse bientôt un riche & noble Epoux;
Sur tout jeune, de peur de mésintelligence.

Si quelque critique sévére condamne ces Vers, & trouve qu'il y a de la vanité à moi, de les avoir mis ici, je le prie, encore un coup, de croire que je n'ai eu en vûë, que de réjoüir le Lecteur, & si quelqu'un s'imaginoit par hazard, qu'il fussent de ma façon, il seroit aisé de le détromper en nommant l'auteur qui se porte très-bien, & qui n'auroit garde de desavoüer son ouvrage; mais qu'on croye ce qu'on voudra: malheur à qui croit mal. Je reçûs encore d'autres Poësies de la Haye; cela nous faisoit passer le tems. Nous en rions avec Ma-

dame de St. Maurice, & quand il y avoit quelque chose qui pût divertir les Princesses, nous leur en faisions part.

Parmi tous ces amusemens, je reçûs des nouvelles en Prose qui me firent plus de plaisir: c'étoit la proposition d'aller à Moscou pour être Gouvernante des Princesses Czariennes, avec des appointemens considérables, & un très-beau rang. Le Vice-Amiral du Czar étoit chargé de choisir une personne qui pût remplir la place de Dame d'Honneur dans cette Cour; & il avoit prié des gens de sa connoissance de lui aider à trouver un sujet digne de cet Emploi. Mr. le Baron de Schmettau Parent de l'Envoyé du Roi de Prusse, voulut bien s'employer à cette recherche; & étant un jour chez un Seigneur de mes amis, il lui demanda s'il ne connoissoit point quelque personne qui convînt,

& à qui la chose pût convenir. Ce Seigneur jetta d'abord les yeux sur moi, me faisant l'honneur de croire que je pourrois remplir l'idée que l'on avoit là-dessus; & comme il étoit à la veille de partir pour Berlin, il pria un de ces amis & des miens, de suivre cette affaire, & au cas qu'elle fût de mon goût, de tâcher de la faire réüssir. Cet ami m'en écrivit, & je lui répondis que j'étois prête à accepter le parti, à condition que mes deux filles seroient reçûes pour Filles d'Honneur des Princesses, & auroient leurs appointemens en leur particulier: que nous aurions l'éxercice libre de la Religion Protestante, bouche & logement en Cour, les frais du voyage payez, & Caution Bourgeoise pour le retour, au cas que je ne pusse pas rester dans ce Païs-là. Tout cela me fut accordé, & l'on me dit que je n'au-

rois qu'à convenir de mes faits avec un Marchand d'Amsterdam appellé Mr. Vanden Bourgues, pour lequel on m'envoya une lettre de Mr. de Schmettau.

Comme on me marquoit qu'il n'y avoit pas de tems à perdre là-dessus, je me hâtai de partir de Leeuwarde, & dès que je fus à Amsterdam, je fus voir Mr. Vanden Bourgues, & lui rendis la lettre que j'avois pour lui. Je le trouvai instruit de l'affaire; il me dit même qu'il m'attendoit tous les jours pour la consommer. On lui avoit renvoyé toutes les lettres que j'avois écrites là-dessus, il les avoit fait Translater en Langue Moscovite, & en avoit conféré avec quelques Seigneurs de ce Païs-là, qui se trouvoient pour lors à Amsterdam, & qu'il envoya chercher pendant que j'étois chez lui, afin de voir si je leur conviendrois. Ces Seigneurs parurent tous fort con-

contens de moi, & par leurs honnêtetez tâchérent de me persuader que j'aurois tout lieu d'être contente dans ce Païs-là. Le Secretaire du Czar en écrivit sur ce pié-là à Madame l'Ambassadrice, à laquelle il me dit, qu'il étoit à propos de faire honnêtetez, quoique l'affaire ne fût point passée par son canal. Le Marchand convint avec moi de tout ce que j'avois éxigé, & me donna rendez-vous à la Haye, où il devoit venir dans deux jours passer le Contract, dont les conditions étoient, que je serois conduite à la Cour du Czar, à ses dépens; que l'on m'assureroit à Amsterdam toutes les hardes que je voudrois emporter dans ce Païs-là; que si dans un an je voulois revenir ici, on seroit obligé de m'y faire conduire; qu'il me seroit permis d'aller dans les Eglises Protestantes que les Hollandois ont à Mos-

cou; que je ſerois logée & nourie à la Cour (cela s'en alloit ſans dire, puiſque mon emploi ne permettoit pas que cela fût autrement) que mes Domeſtiques ſeroient payez & entretenus; que mes filles auroient des appointemens à proportion des miens; c'eſt-à-dire à elles-deux, ce que j'avois à moi ſeule. Le Marchand vanden Bourgues étoit caution de tout & s'obligeoit à faire valoir le Contract. Nous donnâmes parole de part & d'autre, & je vins l'attendre à la Haye.

Il s'y rendit au tems marqué, & l'empreſſement qu'il eut pour cette affaire la fit manquer; car en parlant à Madame l'Ambaſſadrice, il lui dit par excès de Zèle, qu'il avoit fait venir chez lui les Seigneurs Moſcovites le jour que j'y étois, & qu'ils avoient été fort contens du choix qu'il avoit fait de moi. Il s'a-

viſa

visa sur tout de nommer un jeune Prince que cette Dame n'aimoit pas, & ce fut assez pour lui faire prendre un travers là-dessus. Elle me fit l'honneur de croire que j'avois plus d'esprit que je n'en ai, & le tort de ne pas juger aussi avantageusement de mon cœur. Elle me crut assez habile pour former un parti dans cette Cour, & capable de me joindre à ce Seigneur qu'on apelloit Zotoff, & qu'elle croyoit son ennemi. Il n'y eut jamais moyen de la faire revenir là-dessus; Elle éxigea du Marchand, qu'il diroit avoir reçû un contre-ordre, & que l'on ne vouloit point de Françoise; & aux personnes auxquelles elle parla avec ouverture de cœur, elle leur dit que tout le bien que Zotoff disoit de moi lui étoit suspect; qu'elle craignoit notre intelligence, & que nous ne fissions Ligue offensive & défensive contre

elle à la Cour de Moscou. Mr. le Baron de Schmettau fit tout ce qu'il put pour la desabuser de cela: il voulut lui faire comprendre que je n'avois aucune liaison avec Mr. de Zotoff, que je n'avois vû qu'une fois avec plusieurs autres Seigneurs Moscovites chez le Marchand, & qu'il avoit parlé avantageusement de moi avant de me connoître, parce que comme il parloit très-bon François, on s'étoit adressé à lui pour expliquer les lettres que j'avois écrites sur ce chapitre. Tout cela ne put point guérir l'esprit de cette belle Moscovite, elle s'obstina à rompre cette affaire, & y réüssit. Monsieur le Baron de Schmettau déterra une Hollandoise qui avoit du pouvoir sur son esprit; mais elle l'employa vainement.

Mr. de Zotoff qui fut instruit de la vérité du fait par le Marchand, vint me témoigner le cha-

chagrin qu'il avoit, de ce que la justice qu'il prétendoit m'avoir renduë, m'étoit préjudiciable; & pour n'en pas avoir le démenti, il tâcha de me persuader de partir de mon chef, me promettant des lettres de recommandation pour son Pére qui étoit un des prémiers Ministres du Czar, auquel il auroit marqué ce que l'Ambassadrice avoit fait là-dessus; & que par son caprice, elle avoit négligé les intérêts de Sa Majesté, en empêchant qu'on ne lui envoyât des sujets tels qu'elle les souhaitoit, & propres à l'éducation des Princesses. Il prétendoit prouver ce qu'il avançoit par moi-même, & m'assuroit que je serois reçûë avec applaudissement dans ma charge, malgré toute la mauvaise volonté de l'Ambassadrice: Mais je n'avois garde de toper à cette proposition, ni de faire tant de chemin pour m'attirer des ennemis

contre lesquels il auroit toujours fallu parer. J'aimai mieux renoncer au Voyage de Moscovie qui étoit fort de mon goût, sur lequel j'avois comté, & qui apparamment m'auroit garantie de tous les malheurs qui me sont arrivez depuis.

Comme les chagrins se suivent, il m'en arriva presque en mêmes-tems un autre. Celui qui étoit chargé de payer la Maison que j'avois achetée, & qui avoit une pareille somme à moi, étoit parti de la Haye; & comme il y avoit laissé quelques affaires, & qu'il ne vint pas précisément dans le tems marqué, l'on ne manqua pas de présumer qu'il ne reviendroit plus. Cela allarma ses Créanciers, & le maître de ma maison, prétendant qu'elle étoit à lui, puisqu'il n'en étoit pas entiérement payé, refusa de m'y laisser entrer, & la loüa à d'autres. Ainsi il falut être encore

core un an mal logée, ce qui me fit bien de la peine. J'en eus encore beaucoup à retirer mon argent des mains de ce dépositaire; je fus obligée de l'aller chercher à Bruxelles, & de me payer à diverses reprises en nipes, sur lesquelles j'ai dans les suites beaucoup perdu, & dont quelques unes ont causé mes plus grands malheurs.

Je fis ce que je pûs pour éviter ce Voyage de Bruxelles, que je ne pouvois faire sans risque, à cause des Partis qui couroient continuellement sur cette route, & je priai un de mes amis de parler en ma faveur à un Seigneur qui partoit pour ce Païs-là, & qui par son crédit auroit pû me faire payer de mon debiteur, sans que je fusse obligée de me donne tous ces mouvemens. Mon ami s'acquita de sa commission, & trouva le Seigneur en question fort disposé à

me faire plaisir; mais comme il étoit chargé d'affaires un peu plus importantes que la mienne, & qui demandoient toute son application & presques tout son tems, la difficulté roula sur les moyens de pouvoir me donner une demi heure d'audiance, afin de sçavoir quel étoit le service que je souhaitois qu'il me rendît. Toutes ses heures étoient remplies, & il ne put me donner que celle de son souper, ne pouvant dérober à ses affaires qu'autant de tems qu'il lui en falloit pour manger: ainsi il dit à mon ami, qui étoit des siens, que si je voulois lui faire l'honneur de venir souper avec lui, il verroit de quoi il s'agissoit, & que quoi qu'il ne me connût que de nom, il se feroit un plaisir de me rendre service.

Mon ami charmé du succès de sa commission vint au plus vîte m'en rendre comte, & me dit

que

que le tems le plus propre à parler d'affaires étoit celui où l'on est à table; qu'on n'est pas exposé à être interrompu; que les gens ont l'esprit plus libre pour écouter; qu'ils sont de meilleure humeur, & qu'il ne doutoit point que mon éloquence n'engageât le Comte de L... à me faire le plaisir que je souhaitois. Que le plus difficile étoit fait, puisqu'il vouloit bien entrer en connoissance de la chose, lui qui étoit d'une humeur assez réservée, & qui ne se communiquoit pas aisément. Il leva ensuite tous les scrupules que j'aurois pû me faire, d'aller ainsi souper chez un Seigneur qui n'avoit point de femme, & me fit comprendre, que le Comte savoit qui j'étois, & que je ne devois attendre d'une personne de son rang & de son caractére, qu'un accueil convenable & à lui & à moi. Après cela il me dit que

je

je pouvois mener une de mes filles pour m'accompagner, & s'offrit à être mon conducteur. En effet il vint me prendre à l'heure marquée & me conduisit avec ma Fille Constantin, que j'avois préférée à sa Cadette à cause de sa qualité de femme, & parce qu'elle étoit aussi plus raisonnable.

Nous trouvâmes le Comte qui achevoit ses dépêches: Il nous reçut de la maniére du monde la plus honnête: on servit presques en mêmes tems; ainsi sans nous engager dans des complimens ennuyeux, nous débutâmes par nous mettre tous quatre à table, c'est-à-dire le Comte avec l'ami commun, & ma fille & moi. Le Comte me dit, que comme j'étois venuë pour parler, plus que pour manger, je ne devois pas être surprise de trouver un petit souper sans façon. Tout y étoit pourtant d'une

ne délicatesse & d'une propreté enchantée, & la politesse & les bonnes maniéres du Comte en faisoit le plus grand agrément. Je lui contai mon affaire, & je conclus par le prier de trouver bon que je lui fisse un billet de douze cens florins; & que supposant qu'il me les eût prêtez, je lui remisse en payement celui que j'avois de pareille somme : parce que devant aller dans peu de jours à Bruxelles où mon debiteur étoit, il lui auroit été aisé par son crédit d'en tirer parti.

Le Comte me dit qu'il seroit charmé de me rendre service pourvû qu'il le pût sans se compromettre: qu'il feroit ses réflexions là-dessus, & que pour peu que la chose fût possible, il prendroit le billet de mon débiteur à ses risques, & me conteroit les douze cens florins avant de partir. Cela m'auroit fort accommodée; car si j'avois pû com-

comter cette ſomme avant le prémier de Mai, j'aurois pû entrer dans ma maiſon, faute de quoi je me voyois encore reculée pour un an. Il n'y avoit pas de tems à perdre, puiſque nous étions à la fin d'Avril, ainſi le Comte me promit de me rendre réponſe le lendemain. Après cela il fut bien-aiſe de ſçavoir mon hiſtoire, dont il n'avoit ouï parler que confuſément. Je la lui fis en abregé, & il parut fort touché de tous les incidens que j'avois eſſuyez & très-diſpoſé à me faire plaiſir. Pour le dédommager de ſon attention & de ſa ſenſibilité, j'obligeai Madame Conſtantin à Chanter un petit Air, & le Comte fut auſſi charmé de ſa voix, qu'il avoit paru l'être de ſa perſonne & de ſon eſprit. Il lui dit là-deſſus les choſes du monde les plus obligeantes, & après l'avoir remerciée de toutes ſes honnêtetez, nous pri-

primes congé de lui & retournâmes chez nous sous la conduite de celui qui nous avoit menées.

Je le priai d'entretenir le Comte dans les bonnes dispositions où il étoit pour moi; & après l'avoir congédié je fus me coucher très-contente de ma soirée, ne doutant pas que les douze cens francs ne me fussent comtez le lendemain, puisque le Comte le pouvoit sans s'incommoder, & que de la maniére dont il avoit paru touché de mes malheurs, j'avois lieu d'espérer qu'il feroit ce qu'il pourroit pour les adoucir: mais ce fut cette même sensibilité qui gâta tout. Le Comte me vint voir le lendemain, & après un compliment tel que je devois l'attendre de sa politesse, il me dit que le récit de mes malheurs l'avoit extrêmement touché; qu'il y avoit réfléchi pendant la nuit; & qu'il avoit cherché les moyens de les adoucir. Je lui

lui dis, qu'un de mes plus grands chagrins dans ce moment-là étoit de ne pouvoir pas le recevoir dans un apartement plus digne de lui, & si je l'osois dire, aussi plus digne de moi, & qu'il pouvoit remédier à cela & me mettre en état de le recevoir à l'avenir d'une maniére plus convénable, en me donnant les moyens de retirer mes douze cens florins de Bruxelles, & d'entrer de cette maniére dans la maison que j'avois achetée, & dans laquelle je pourrois le recevoir avec moins de confusion.

Il me dit que c'étoit-là une bagatelle, & que s'il me rendoit quelques services, il vouloit qu'ils fussent plus considérables. Qu'il ne pouvoit souffrir, qu'une personne de mon mérite avec deux filles aussi aimables, après avoir tout quitté par des motifs qu'il ne pouvoit que loüer, quoique de Religion différente, n'eussent

sent pas un meilleur sort. Qu'il vouloit tâcher de réparer l'injustice de la fortune. Après cela me tirant en particulier, il me demanda, qu'elle étoit la pension que j'avois autrefois demandée à l'Etat, & à combien s'étoient bornez mes souhaits là-dessus. Je crus d'abord, qu'il vouloit m'en procurer une dans une Cour où je savois qu'il avoit tout crédit, & je lui répondis, qu'une pension de quatre cens florins auroit rempli toutes mes espérances, & que j'en aurois été fort contente. Eh bien, me dit-il Madame, vous n'avez que faire de l'Etat pour cela, & je m'engage à vous donner moi-même quatre cens florins de pension tous les ans. Je suis en état de le faire, & vous ne devez pas vous faire un scrupule de l'accepter. Après cela, dit-il, ce ne sera pas encore là, que se borneront les services que je pré-

prétens vous rendre. Je m'intéresse dans tout ce qui regarde votre famille. Je vois avec douleur que Madame votre fille n'a pas un sort tel qu'elle le mérite: Elle pourroit faire le bonheur d'un Roi ; & pourvû que vous ne condamniez pas les sentimens d'estime & de considération que j'ai pour elle, je lui en donnerai des preuves solides, en plaçant de l'argent à fonds perdu sur sa tête, dont le revenu, quoi qu'il arrive, & malgré toutes sortes d'événemens pourra par toute terre lui donner du pain le reste de ses jours. Si mes offres vous choquent, ajoûta-t'il, vous pouvez me faire jetter par les fenêtres, je n'en murmurerai pas ; & si vous voulez les accepter & me regarder comme l'ami le plus sincére & le plus effectif que vous ayez jamais eu, je me croirai le plus heureux de tous les hommes.

Op-

Optez donc Madame entre ces deux Partis &...

Je ne prendrai ni l'un ni l'autre, dis-je alors, en l'interrompant. Vos offres sont assez considérables pour mériter un remerciment. Peut-être ne me les auriez vous pas faits, si j'avois l'honneur d'être un peu mieux connuë de vous. Comme vous ne pouvez juger des femmes que par d'autres femmes, quoi que toutes ne se ressemblent pas, & qu'il pourroit s'en trouver qui accepteroient vos offres, je ne puis que vous être fort obligée de ce que vous voulez bien les faire préférablement à moi; mais après vous avoir fait mes remercimens là-dessus, vous trouverez bon s'il vous plaît que je n'en abuse pas, & que sans chercher à pénétrer vos motifs, de peur de diminuer l'obligation que je suis bien aise de vous avoir, je vous dise

seulement que je n'ai jamais demandé, qu'à des Souverains, des secours aussi considérables que ceux que vous venez de m'offrir: & que quoique je vous croye assez grand Seigneur & assez généreux pour me les donner, je ne puis, ni ne dois accepter des offres de cette nature.

Il voulut encore insister, & me dire qu'il s'étoit peut-être mal expliqué; que je n'avois pas donné dans son sens; qu'il ne demandoit que de pouvoir être regardé comme un bon ami, & un ami privilégié, & qu'il seroit au desespoir, que sa franchise lui eût fait du tort dans mon esprit. Je lui dis encore, que je ne voulois, ni rien voir, ni rien entendre qui lui fût desavantageux, ni qui pût me faire de la peine, & je le ramenai dans ma chambre, où de peur qu'on se doutât de quelque chose, je continuai à parler de mon affaire de

Bru-

Bruxelles, de la répugnance que j'avois pour ce voyage, & je priai le Comte, de tâcher de m'épargner cette corvée. Il me promit encore de faire tout ce qu'il pourroit pour cela, & me quitta assez froidement.

Le lendemain il dit à cet ami qui lui avoit parlé de moi, que j'étois ennemie de moi-même, puisque je refusois les services qu'il m'offroit. Qu'au lieu de douze cens florins que je souhaitois qu'on m'aidât à retirer, il m'en donneroit sept mille & même huit tout d'un coup, pour me mettre un peu à mon aise, & qu'outre cela, & par lui-même, & par son crédit, il préviendroit les occasions de me faire plaisir. Que je pourrois disposer de lui absolument; & cela sans autre condition, que celle d'être regardé comme un bon ami; de vivre avec confiance; & de bannir cette espéce de contrainte

que l'on a pour les étrangers. Il lui fit confidence enſuite des ſentimens que le mérite de Madame Conſtantin lui avoit inſpirez; & dit qu'il n'avoit jamais prétendu m'obliger à les favoriſer, mais ſeulement à demeurer neutre; & qu'au cas que ſes ſoins, & ſes bonnes maniéres puſſent l'engager à quelque retour, de ne point m'oppoſer aux ſentimens de reconnoiſſance qu'on auroit pour lui.

Je répondis à cela, que quand Mr. le Comte auroit trouvé le ſécret de me mettre autant dans ſes interêts qu'il l'auroit pu ſouhaiter, il n'en auroit pas été pour cela plus avancé. Que je connoiſſois la vertu de ma fille, & que pour ce qui me regardoit, j'aimois mille fois mieux ſouffrir ma mauvaiſe fortune, que de la mériter en me dérangeant de mon devoir.

Le Comte revint encore à la char-

charge pendant le peu de séjour qu'il fit à la Haye, & comme je n'avois point voulu aprofondir les choses, ni entrer dans des discussions qui m'obligeassent de me brouiller avec lui, nous eûmes encore quelques conversations ensemble, où parlant en termes généraux, il dit que l'on devoit lui tenir Comte de sa franchise. Que d'autres tâcheroient à séduire de jeunes cœurs, & à tromper la vigilance des Méres les plus clair voyantes; mais qu'il ne vouloit tromper personne. Qu'il trouvoit une espéce de lâcheté à tous ces déguisemens; & que des propositions, qu'on étoit libre de refuser ou d'accepter, ne devoient pas cabrer les gens raisonnables, sur tout quand elles n'avoient rien de scabreux, & qu'elles ne partoient que d'un bon cœur & de l'envie qu'on avoit de faire plaisir.

Je lui dis que ceux qui faisoient de pareilles propositions ne devoient pas non plus se fâcher de ce qu'on ne les acceptoit pas. Ils ne s'en fâchent, me répondit-il, que par l'intérêt qu'ils prennent en ces personnes-là, qui par des caprices & des faux scrupules s'opposent au bien qu'on leur veut faire, & à la fortune de leurs Enfans: Mais chacun est maître de gouverner sa famille à son gré, & encore un coup, un honnête homme ne doit jamais travailler à y mettre la division, en cherchant pour plaire à la fille, de la détâcher de sa Mére, & de lui donner d'autres sentimens que ceux que le sang & la nature lui ont imposez. Il ne se trouvera peut-être pas toujours des gens aussi équitables que moi là-dessus, & peut-être se trouvera-t'il des Méres qui se repentiront de n'avoir pas fait plus de cas de mon amitié. Je

ne

ne connois point de Mére raisonnable, dis-je alors, qui ne cherche à mériter votre estime préférablement à toute autre chose, & qui ne sacrifie même pour se la conserver jusques à votre amitié, avec tous les avantages que vous pourriez y joindre. Nous nous séparâmes là-dessus fort civilement; mais je sus qu'il avoit été fort scandalisé, & fort mécontent de mon procédé; ce qui me fait croire qu'il a trouvé quelquefois des personnes plus traitables. Cependant toutes mes espérances pour l'affaire de Bruxelles furent renversées; & le mérite de mes filles, au lieu de m'être avantageux, m'a toujours été nuisible, & m'a fait par tout des envieux ou des ennemis.

Il falut donc partir pour le Brabant, Païs où je n'avois nulle connoissance, & où, quoi qu'il fût devenu une de nos Conquê-

tes, on ne pouvoit pourtant pas voyager sans danger. Mr. de Normandie, dont le nom & le mérite est assez connu pour n'avoir pas besoin que je fasse un commentaire là-dessus, me donna une lettre pour Mad^lle. Foulon, avec laquelle il étoit en correspondance à Bruxelles, & je partis avec cette seule recommandation, & un reste de Fièvre que la fatigue du voyage de Frise, le chagrin d'avoir manqué celui de Moscovie, & le contre-tems de ne pouvoir pas entrer dans ma maison m'avoient causée. Je me mis dans le bateau d'Anvers avec cette fâcheuse compagnie, ne jugeant pas à propos d'exposer mes filles à un voyage aussi dangereux. Elles m'accompagnérent jusques à Delft; & comme je ne les avois jamais perdu de vûë toutes deux à la fois, je ne pûs les quiter sans douleur, quoique ce ne fût pas pour long-tems. J'ar-

J'arrivai à Anvers sans autre avanture qu'une augmentation de Fiévre, & comme je n'avois pas envie de rester en si beau chemin, je continuai ma route, & en debarquant je fus me rembarquer pour Bruxelles. C'étoit-là l'endroit dangereux; je le passai pourtant heureusement, & j'arrivai dans cette belle Ville après une nuit de Navigation. Mademoiselle Foulon me procura un logement, me donna un Procureur, & me rendit mille bons offices à la considération de Mr. Normandie; mais l'affaire se termina sans procès, & l'envie que j'avois de retourner au plus vîte, fit que je pris des ajustemens avec mon débiteur, qui entra en payement, en me donnant des Marchandises à comte, & des Obligations pour le surplus. Ainsi je repartis de Bruxelles huit jours après y être arrivée; mais lors que je fus dire

adieu à Mademoiselle Foulon, elle me conseilla de ne me pas risquer, parce que l'on avoit pillé trois barques depuis mon arrivée. Tout cela ne m'arrêta pas, & je continuai ma route; mais lorsque je voulus m'embarquer, le Commissaire m'avertit du danger avant de prendre mon argent, & me dit que je serois seule dans la Barque, personne n'ayant osé s'exposer.

Cela ne m'intimida pas; & soit témérité ou courage, je voulus en courir les risques. Un Commissaire des Vivres entra un moment après muni d'un Passeport, & nous partîmes tous deux seuls. Toutes les Barques que nous rencontrions nous apprenoient de fâcheuses nouvelles; & il n'étoit bruit parmi les Bateliers que du pillage des Partis. Nous nous attendions à les rencontrer dans tous les endroits où l'on est obligé de changer de Ba-

Bateau ; mais nous arrivâmes pourtant sur le soir à Wilbrouk sans aucun fâcheux accident. Il falloit entrer là dans ce qu'on appelle la grande Barque qui va à la voile jusques à Anvers, & ce fut-là le plus difficile.

Cette Barque venoit d'être Pillée, & comme on avoit voulu se défendre, les Voleurs y avoient mis le feu & avoient emmené le Batelier. Nous la trouvâmes encore fumante : cela ne nous rebuta pas, nous nous mîmes dedans ; & moitié de gré moitié de force, nous obligeâmes les Valets du Batelier de nous conduire en l'absence de leur maître. Les ordres qui les obligent de partir à certaines heures étoient pour nous ; Ainsi malgré l'épouvante, où ils étoient, nous les forçâmes de nous mener & notre témérité fut heureuse. Le vent nous seconda & nous poussa dans le

Port d'Anvers en fort peu de tems. Ceux qui avoient apris l'avanture de la Barque de Wilbrouk furent surpris de la voir arriver, & plus encore de ce qu'il y avoit eu des gens assez hardis pour oser y entrer; & il me souvient que l'on ne pouvoit pas même se le persuader à la Haye, où j'arrivai après en vingt-quatre heures, n'y ayant plus rien à craindre d'Anvers jusques-là.

J'eus le plaisir de trouver mes deux filles en bonne santé, & il ne fut plus question que d'attendre encore patiemment une année avant d'entrer dans ma maison, & d'écouter pendant ce tems-là les mauvais discours des Réfugiez. L'aquisition de cette maison avoit aigri ceux qui n'étoient pas en état d'en acheter. Il avoient publié par tout, que j'étois fort riche, croyant me faire de la peine; mais ils per-

perdoient la leur, parce que ne devant, ni ne demandant rien à perſonne, il m'étoit indifférent de paſſer pour pauvre ou pour riche. Depuis les affaires que j'avois euës avec Mr. Conſtantin, je n'avois demandé ni penſion, ni ſecours à perſonne. J'avois vêcu comme j'avois pû au dépens de mes nipes & de l'ouvrage de mes mains: encore ne laiſſoit-on pas de m'envier les talens que j'avois de pouvoir gagner ma vie; & il me ſouvient qu'un jour que j'avois vendu une Bource de ma façon à un Mr. de ma connoiſſance qui l'avoit payée une Piſtolle, on fit un Roman là-deſſus, & l'on dit que j'avois été la lui emprunter, malgré ma prétenduë richeſſe.

Comme il ſe trouve toujours des gens qui ſe plaiſent à porter des nouvelles deſagréables, un de mes amis, ou ſoi diſant, vint

me trouver, & me demanda, si je connoissois Mr. de Lorme? Ouï, lui dis-je. Je le connois, & même depuis long-tems. Je l'ai vû ici lors que j'y étois pendant mon Enfance, il venoit chez mon Oncle Petit, & l'on ne parloit que de son adresse à monter à Cheval, & à tous les autres éxercices que Mr. de la Vallée montroit avec aplaudissement dans ce Païs ici, dont on assuroit que personne n'avoit mieux profité. On en parloit sur ce pié-là quand je quittai la Haye pour retourner à Paris où je le vis arriver peu de tems après moi, sous la conduite de l'Amour. Une Maîtresse qu'il aimoit beaucoup avoit pris cette route, & il avoit été obligé de suivre ses pas, pour tâcher de la ramener. Pour cet effet il fut la demander en Mariage; comptant bien que quand on la lui auroit donnée, il seroit maître de

la

la mener où il voudroit ; mais son dessein ne réüssit pas ; & comme il avoit le péché originel, étant né Protestant, les parens de la belle, ni les Religieuses à qui on l'avoit confiée, ne furent point d'avis de faire ce Mariage, de peur d'exposer une Foi qui leur paroissoit encore chancelante. Ainsi Mr. de Lorme eut beau feindre, on ne s'en fia point à lui, & après avoir poussé les beaux sentimens pendant long-tems, & s'être donné des marques d'une tendresse réciproque, il fallut renoncer à sa belle, qui de desespoir se fit Religieuse au Précieux Sang, où je fus la voir avant que de partir de Paris. On croyoit que son Amant iroit se pendre de desespoir ; mais il ne fut pas de cet avis ; & rebuté du mauvais succès de son Amour, il se tourna du côté de la Fortune, qui quoi qu'aveugle, lui rendit plus

de justice. Je n'avois pas ouï parler de lui depuis la rétraite de sa maîtresse; & comme j'ai toujours été de ses bonnes amies, j'ai été fort agréablement surprise de le trouver ici sur un pié tel que vous le voyez, honoré de la bienveillance & de la confiance des Rois, & employé dans des Négociations, & des affaires d'Etat.

Cela est fort bien, dit alors mon porteur de mauvaises nouvelles; mais ces grandes affaires dont Mr. de Lorme est chargé, & votre ancienne connoissance devoient bien l'empêcher de faire de mauvais contes sur votre chapitre, & de donner dans des Caquets de Femmes; car, ajoûta-t'il, il a publié que vous lui aviez demandé une Pistolle, & qu'il vous l'avoit prêtée. Savez-vous cela positivement, lui dis-je? Ouï, me répondit-il. Je le sçai d'original, & l'on m'a même

me dit. Que répondez-vous à cela, vous qui êtes des amis de Madame du Noyer? Et comment vous y prendrez-vous pour l'excuser?

Si j'avois été raisonnable, j'aurois envoyé le donneur d'avis promener avec tous ces Controleurs, contre lesquels il avoit été obligé de tenir mon parti; puisque quand j'aurois emprunté une Pistolle d'un ami, où auroit été le crime? Cependant comme on m'en faisoit sur tout, & que j'avois la folie de vouloir ménager des gens qui ne m'ont jamais ménagée, & d'instruire des ignorans volontaires, qui ne craignoient rien tant que de voir clair, de peur d'être obligez de donner gloire à la vérité, j'écrivis à Mr. de Lorme ce qu'on venoit de me dire, & lui marquai combien j'en étois surprise. Il me parut encore plus surpris de ce que je lui mandois, & il me ré-

répondit, qu'il n'y avoit que des malhonnêtes gens qui pussent être capables de m'avoir dit ce dont je me plaignois, & dont j'aurois tout sujet de me plaindre, s'il étoit vrai qu'il eût parlé comme on le prétendoit. Qu'il en étoit incapable, & qu'on n'oseroit lui soutenir une pareille imposture. Qu'il pouvoit bien avoir dit que je lui avois vendu une Bource une Pistole, comme cela étoit vrai; mais que toutes les annotations qu'on pouvoit avoir faites là-dessus, étoient absolument fausses. Qu'il me prioit d'en être persuadée, & qu'il offroit de m'en convaincre entiérement, si je voulois lui citer mes auteurs, qu'il me feroit connoître pour très-apocriphes.

Je montrai cette lettre à l'ami prétendu, qui au lieu d'avoir de la confusion de tout ce micmac, me dit que l'hôte de Mr. de Lorme

me en avoit parlé à une Dame qui le lui avoit conté, & qui m'avoit beaucoup blâmée. Or ce fantôme de Dame étoit une Grisette de Nimes, parente d'une Femme de Chambre de ma Mére, qui étant trop laide pour avoir des Galanteries sur son comte, favorisoit celles d'autrui, & qui après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans la misére & le mépris, étoit venuë dans le Réfuge vanter le Sacrifice qu'elle avoit fait, quoiqu'elle n'eût laissé à Nimes qu'une réputation très-délabrée, & qui avec la qualité de Réfugiée dont elle se paroit, avoit trouvé le sécret d'acrocher une espéce d'Officier, vieux, pauvre, lépreux, & qui avoit été le joüet des Régimens où on avoit eu la charité de le fourer, afin de lui procurer une petite pension. Cet Epoux, dont l'esprit, le corps, & la fortune étoient le

mieux

mieux assortis du monde, avoit donné le titre de Dame à notre Grisette, & l'avoit renduë si orgueilleuse, que quoi qu'elle eût été obligée de le faire enterrer par aumône, & de recourir elle-même à la charité des gens de bien, elle n'en étoit pas plus humble; & croyant être en droit de faire *Chorus* parmi les Réfugiez, elle se donnoit des airs de parler, & de critiquer la conduite de ceux dont à aucun, égards, elle n'auroit pas été digne de décrotter les souliers: tant il est vrai, qu'il n'est rien de pire que ces gens qui sortent de leur caractére, & qui voulant paroître ce qu'ils ne sont pas, croyent se donner du relief, en blâmant ceux pour lequels ils ne devroient avoir que du respect: mais ici tout est confondu, & le Réfuge est un emblême de l'autre vie, où les prémiers se trouvent souvent les derniers.

Tel

Tel étoit le caractére de cette créature, qui n'auroit pas mérité une digreſſion, ſi je ne ſavois que c'eſt-elle qui a donné lieu à la plûpart des ſottiſes que l'on a dites ſur mon comte, & à des pauvretez qui ne pouvoient venir que d'un eſprit auſſi plat que méchant; & d'une créature, qui ayant été en très-mauvais prédicament dans ſon Païs, auroit voulu y mettre ſes compatriottes dans celui-ci, afin qu'ils ne puſſent lui rien reprocher.

Dès qu'on vit que je n'entrois pas dans ma maiſon, on en eut une maligne joye, & toute cette racaille, qui quelque tems auparavant me faiſoit paſſer pour riche, commença à dire que j'avois voulu me donner des airs d'acheter une maiſon; mais que n'ayant pas eu le moyen de la payer, je n'avois eu garde d'y entrer. La Fantôme d'Officiére,

& quelques autres Dames à dix-huit deniers comme elle, firent là-dessus des raisonnemens selon leur malignité & la portée de leur esprit. Il falut essuyer toutes ces pauvretez; & ce que j'y trouvois de pis, attendre encore un an, avant de leur donner un démenti.

Pendant ce tems-là Madame Constantin reçût encore des lettres de France à mon insçu; & comme j'avois découvert autrefois l'adresse de la Dauphinoise, il falut changer la Marche pour me dérouter, & le Bureau d'adresse fut établi chez une Hollandoise où logeoit un vieux Gentilhomme proscrit de France, qui venoit quelquefois me voir, & que j'avois eu lieu de croire tantôt mon ennemi, & tantôt mon ami. Il avoit paru tour à tour l'un & l'autre; & comme je ne craignois pas qu'il pût me faire beaucoup de mal,

je

je le recevois quand il venoit & n'en étois pas moins tranquille quand il ne venoit pas. Il avoit de l'esprit, sa conversation étoit agréable, & il n'y avoit que sa Théologie qui me paroissoit un peu dangereuse : ainsi comme c'étoit son affaire, sans entreprendre de combattre ses opinions, je le priois seulement de ne pas dogmatiser devant mes Enfans, & à cela près, il étoit de fort bon commerce. Il m'avoüa même que ces grédines dont je viens de parler avoient voulu lui faire croire que j'avois tâché de le dénigrer, & de lui rendre de mauvais offices dans le monde; que j'avois dit qu'il étoit Bâtard, & d'autres choses que je n'aurois eu garde d'imaginer, ne le connoissant ni d'Eve ni d'Adam, & n'ayant jamais ouï parler de lui qu'ici.

Il avoit cependant donné dans ces paneaux-là, & pour se vanger

ger des maux que je n'avois pas seulement eu envie de lui faire, il avoit fait des vers contre moi que je n'ai jamais vûs, & qui étoient, dit-on, très-mauvais. Comme il avoit connu dans la suite la fausseté de ce qu'on lui avoit dit, il avoit eu du regret à sa satire, du moins je croyois que c'étoit pour réparer cette faute qu'il se donnoit mille soins obligeans pour moi, & qu'il tâchoit à me rendre tous les petits services qui dependoient de lui; mais quand je fus convaincuë que les lettres que Madame Constantin recevoit de France, étoient adressées chez lui, il commença de me devenir suspect. Je le lui fis connoître & il cessa de me voir chez moi; mais je ne pus jamais empêcher ma fille d'avoir commerce avec lui. Elle, qui sur tout autre chapitre n'avoit rien de caché pour moi, & qui n'auroit pas fait

fait un pas ni une démarche sans mon approbation, me trompa là-dessus le plus finement du monde; & cela dans le tems que je m'en défiois le moins, & qu'elle avoit le plus d'ouverture de cœur pour moi.

En effet, je venois de recevoir deux ou trois preuves de sa sincérité très-essencielles; car quelque tems auparavant un vieux Réfugié, qui a ici de bons amis, s'offrit à lui rendre service dans les affaires qu'elle avoit avec son Mari, & la pria pour cela de se donner la peine d'aller chez lui à une heure qu'il lui marqua qui n'étoit rien moins qu'induë, puisque c'étoit d'abord après dîner. Il lui dit, qu'il ne venoit pas chez moi, parce qu'on lui avoit dit que je n'étois pas portée pour la réconciliation, & qu'il étoit bien-aise de lui parler en particulier là-dessus. Vous pouvez venir chez

moi

moi sans conséquence, ajoûta-t'il; Je suis vieux & goûteux; Je loge en maison Bourgeoise & chez des gens d'honneur: Ainsi vous ne devez pas vous faire de scrupule là-dessus. C'est pour vous rendre service que je souhaite de vous parler ainsi; c'est à vous à voir ce que vous avez à faire: mais sur tout que Madame votre Mére n'en sache rien. On eut beau lui recommander le sécret, elle vint d'abord me consulter là-dessus; & comme je ne voulois pas qu'on me reprochât, ni pouvoir me reprocher à moi-même, de lui avoir fait manquer des choses qui auroient pû lui être avantageuses; & que d'ailleurs je ne voyois pas qu'il y eût du risque à faire cette visite, j'y consentis: Mais qu'elle fut ma surprise lorsque cette pauvre Enfant vint me dire les odieuses propositions que ce vieux pécheur lui avoit faites, les-

lesquelles, bien loin de tendre à la raccommoder avec son Mari, étoient de former des intrigues avec certain Seigneur de ses amis qui lui auroit fait de grands avantages, & en reconnoissance de cet abominable service, d'avoir pour lui quelques bontez par-dessus le marché, dont il offroit d'être l'entremetteur. Ma fille écouta ce discours avec horreur, & sortit au plus vîte d'un lieu où l'on vouloit lui donner de si pernicieux conseils: c'étoit pourtant un réfugié qui les lui donnoit, & un réfugié pillier de l'Eglise, qui roule les yeux, lorsqu'il Communie, de la maniére du monde la plus dévote.

Quelque tems après un Seigneur de mes amis, homme de distinction & de mérite, qui avoit même une véritable estime pour elle, dans laquelle la bagatelle ne paroissoit pas avoir de

part, lui proposa de se trouver un jour chez une personne de sa connoissance, où il souhaitoit de pouvoir lui parler en liberté sur des choses qui la regardoient. Il lui demanda cette petite marque de confiance, & la pria sur tout, de ne m'en point parler; mais dès qu'il fut sorti, elle me tira à part pour me conter ce qu'il lui avoit dit, & qu'il avoit trouvé le sécret d'empêcher qu'on eût entendu, & me demanda avec autant de déférence que si elle eût été encore Enfant, ce que je trouvois bon qu'elle fît. Je fus d'avis, quoique je pusse bien m'en fier à sa vertu & à la probité de la personne dont il s'agissoit, de ne point aller avec tout cela où l'on l'attendoit. & l'on se douta bien qu'elle m'en avoit parlé.

Comme ce Seigneur avoit de l'esprit infiniment, il donna un bon tour à la chose, & me fit enten-

entendre, qu'il n'avoit souhaité de la voir ailleurs que chez moi, que pour pouvoir lui parler à cœur ouvert du dessein qu'on disoit qu'elle avoit de retourner en France, & de tâcher de l'en détourner. Je fis semblant de croire la chose, peut-être étoit-elle véritable, & je ne la rapporte que pour faire voir combien Madame Constantin, jeune, belle, & Mariée à un homme qu'elle ne croyoit pas avoir lieu d'aimer, étoit sage & vertueuse, combien j'avois sujet de m'applaudir de l'éducation que je lui avois donnée, & combien sont méchants & damnez, ceux qui ont voulu la noircir, & qui par de si affreuses calomnies, l'ont forcée de quitter le réfuge où l'on a si peu d'égard au mérite & à la vertu, auquels je suis obligée de rendre l'hommage qui leur est dû.

Elle vint un jour m'aporter

une lettre qu'un inconnu venoit de lui rendre, & qu'elle n'avoit pas voulu ouvrir ſans me l'avoir montrée. Nous l'ouvrîmes enſemble, & nous trouvâmes que c'étoit une déclaration d'un homme qui diſoit l'avoir entendu Chanter, & être charmé de ſa belle voix, auſſi bien que des agrémens de ſa perſonne; & qui ſachant qu'elle n'étoit pas fort opulente, lui offroit fort généreuſement ſa bourſe; ne demandant que le plaiſir de pouvoir lui parler, & lui faire connoître par les ſervices les plus eſſenciels qu'il avoit une vraye conſidération pour elle. Il attendoit le ſuccès de ſa lettre avant de dire qui il étoit, & demandoit très-inſtamment une réponſe qu'on n'eut garde de lui faire. On pria celui qui vînt pour la chercher de ne plus ſe charger de pareilles commiſſions: la lettre fut jettée au feu; & j'aurois été fort heu-

heureuse, si elle m'avoit ainsi sacrifié celles qui lui venoient de France.

Ce fut par un *qui proquo* que je sçus qu'on les lui adressoit chez l'hôtesse du vieux François dont je viens de parler, & il m'en tomba une en main, que j'ai encore, où cette adresse étoit écrite tout du long. J'en parlai confidemment à un bel esprit, ami de ce François & Normand comme lui, qui me promit de veiller là-dessus, & de dérouter cette correspondance, d'en faire même une petite mercuriale à Madame Constantin, & de la détourner des idées qu'elle auroit pû avoir de ce côté-là; mais soit que tout fût de concert pour me tromper, ou je ne sçai par quel autre malheur, il me fut impossible d'éviter celui que je craignois.

Je m'y pris pourtant de toutes les maniéres pour le préve-

nir, & j'employai pour cela les moyens les plus éficaces. Je tirai ma fille à part, & en préſence de ſa ſœur, je leur dis à l'une & à l'autre, que comme je pouvois mourir, il étoit bon qu'elles fuſſent inſtruites de mes affaires. Je leur montrai mes papiers, & leur fis voir, que par la vente de certains effets, & par le recouvrement de quelques autres que j'avois laiſſez chez des amis en ſortant de France, je m'étois fait une petite ſomme d'argent, qui dans les commerces où je l'avois riſqué, avoit augmenté de beaucoup. Il y en avoit une partie à Londres chez Mr. Couvreur Banquier, & le reſte étoit encore ſur des Actions qui ne me raportoient aucuns intérêts; mais dont, après un certain tems, je devois retirer les Fonds, avec des augmentations conſidérables, à moins qu'il n'arrivât

des

des malheurs auſquels les Négocians ſont expoſez, & contre leſquels on ne ſçauroit parer. J'avois mieux aimé m'expoſer à ce riſque, que de languir dans la miſére. Ainſi dès que j'eus renoncé à demander des penſions, & que je me fus déterminée à vendre toutes ces petites nipes qui m'avoient tant fait d'envieux, quoi qu'elles ne duſſent rien à perſonne : comme je vis que le revenu ne pouvoit pas me donner de quoi vivre, & que je n'étois pas d'avis de manger le fonds piéce à piéce, j'aimai mieux m'en priver pendant quelques années, & me trouver après cela tout d'un coup à mon aiſe, & en état de pouvoir faire une figure convenable ; d'autant mieux, que ces années de peines ſe paſſoient pendant que mes Enfans étoient aſſez jeunes pour ne les pas ſentir, & que j'avois aſſez de force, & d'adreſſe à tra-

vailler, pour pouvoir gagner ce néceſſaire, dont, Dieu merci, je ne les ai jamais laiſſé manquer. C'étoit dans ce tems-là, que je faiſois des coëffes de Perruque, des bourſes, & qu'avec ces ſecours, & ſans en demander jamais à perſonne, je tâchois de couler ces tems d'indigence, après leſquels je m'étois fait un plan pour le reſte de mes jours, le plus agréable du monde. J'y touchois quaſi alors, & en entrant dans cette maiſon que j'avois déja achetée d'avance, je me voyois en état d'avoir en même tems de quoi me faire un revenu aſſez conſidérable: Ainſi, comme l'eſpérance d'un bien prochain aide beaucoup à ſupporter un mal préſent, je ne ſentois quaſi plus toutes mes peines, parce que je les voyois prêtes à finir.

Je fis remarquer la même choſe à mes filles, & qu'elles ſe trou-

trouveroient juſtement dans le bien être, lors qu'elles ſeroient dans un âge à pouvoir mieux en ſentir l'agrément. Madame Conſtantin me parut donner dans ma penſée, & fort contente de la découverte qu'elle venoit de faire. Elle me dit naturellement, que la crainte de manquer un jour de pain, lui avoit fait écouter les propoſitions de ſon Pére; Mais que puis qu'elle en voyoit ici d'aſſuré, elle ne ſongeroit plus à me quitter. Je crois même qu'elle parloit ſincérement dans ce tems-là; mais comme gens plus fins qu'elle ſe mêloient de ſes affaires, ils lui eurent bien-tôt tourné l'eſprit, & cette malheureuſe année qu'il falloit encore laiſſer écouler avant d'entrer dans ma maiſon, & que je regardois comme la derniére de mes peines, fut auſſi celle où je reçus les plus grands chagrins.

Un jour que je parlois avec Madame Constantin de choses & d'autres, & que je me faisois par avance une idée agréable de la maniére dont nous serions chez nous, & de l'arrangement de cette maison où j'avois beaucoup d'impatience d'entrer, je m'aperçus que ma petite Olimpe étoit descenduë. Je la fis appeller pour dîner: elle ne répondit point, & l'on la chercha inutilement dans tout le quartier. Cette disparition, à laquelle je n'étois pas accoutumée m'allarma; mais sa sœur me fit comprendre, que l'heure devoit me rassurer, & qu'il n'y avoit pas aparence qu'elle fût tombée en plein midi dans un canal, comme il sembloit que je le craignois. Elle fut dans tous les endroits de la Ville où j'avois des connoissances, & ne la trouva nulle part. La nuit vint sans que j'en susse des nouvelles, &

mes

mes allarmes redoublérent si fort, que je ne comprens pas comment je pus soutenir sans mourir l'état où je me trouvai alors. Je courois les rues sans sçavoir où j'allois, & sans vouloir recevoir aucune consolation. Mon aînée avoit beau me prier de prendre un peu de repos, il n'y avoit pas moyen, mon esprit n'en étoit pas capable, & je serois morte enfin dans ces cruelles agitations, si des voisins, touchez de mon état, ne m'étoient venu dire sur les onze heures du soir, qu'ils croyoient que ma fille étoit dans une maison qu'ils m'indiquérent.

J'y courus quoi que l'heure fût fort indue, & sans éxaminer le danger où je m'exposois, je me mis en sentinelle à l'endroit qu'on m'avoit désigné, à dessein d'y passer la nuit, pour voir ce qui sortiroit le matin de cette maison: car on m'avoit assuré

que ma fille devoit partir le lendemain à l'aube du jour. Ainsi l'horreur de la nuit, ni l'aspect d'un Cimetiére que je voyois devant moi, ne m'empêchérent pas de garder mon poste, jusques à ce que cet homme qu'on nomme *Klapper-man*, & qui répéte dans les ruës toutes les heures de la nuit, passa dans l'endroit où j'étois.

Je crus alors, que pour éviter ses questions, auxquelles je n'aurois, sçû répondre, il étoit à propos de me cacher, & j'entrai pour cela dans une petite espéce de ruë ou d'allée sombre qui étoit à côté, & où, de peur d'être découverte, je me couchai toute platte le ventre à terre; mais je n'y fus pas si-tôt, que je vis venir un rustre, qui la pipe à la gueule, entra un moment après dans le même endroit, & qui, comme j'étois dans son chemin marcha sans façon

çon sur mon corps. Passe pour cela, je le souffris sans m'en plaindre; mais comme je rendois le terrain inégal, le rustre broncha, & voulant savoir ce qui en étoit la cause, il ne lui fut pas mal aisé de la trouver, & je me vis par conséquent découverte. Je sortis promptement de ce coupe-gorge toute meurtrie des piez de ce manant, & de poussades qu'il m'avoit données en me demandant ce que je faisois là.

Je retourne dans le même endroit où j'avois été d'abord; mais un moment après je vis sortir quatre coquins de cette petite ruelle qui vinrent à moi avec la brutalité des matelots, dont ils portoient l'habit. Les uns disoient *daar is een hoer*, c'est-à-dire voilà une vilaine: d'autres *het is een dronke vrouw*, c'est une femme yvre, & en me donnant ces beaux noms, ils me tirailloient,

& vouloient m'emmener avec eux. Ainſi, comme après m'être bien défenduë & acrochée, autant que je le pus, à la porte de cette maiſon, je vis bien que je ne pourrois pas être la plus forte, je me déterminai à y frapper.

On fut long-tems ſans répondre; je redoublai les coups, & je fis tant de bruit, que le maître de la maiſon fut obligé de ſe lever, parce que le *Klapper-man* alloit repaſſer, & qu'il craignit que je ne lui fiſſe des affaires, il vint m'ouvrir, & les quatre coquins diſparurent en même tems. Comme le *Klapper-man* venoit, & que cet homme ne vouloit point qu'il fût témoin des diſcuſſions qu'il auroit avec moi, il me fit entrer dans ſa maiſon, & referma la porte. Je fus très-aiſe de me trouver là-dedans; & lors qu'on me demanda pourquoi j'avois fait tant

de

de bruit, je dis que je voulois voir ma fille. Cet homme crut alors que la mêche étoit éventée; & depeur que je ne lui fisse du chagrin il s'éxcusa, en disant que des personnes qu'il me nomma l'avoient prié de loger une jeune Demoiselle qui passoit, & qui devoit repartir le lendemain; qu'il ne la connoissoit pas, & que je n'avois qu'à voir si c'étoit ma fille. Il me fit monter après cela dans une chambre, où je trouvai ce que je cherchois.

La joye que j'eus de recouvrer cette petite personne fut presque aussi grande que celle du Pére de l'Enfant prodigue, au retour de ce fils égaré. Je n'eus pas la force de la gronder, & il n'en étoit pas besoin, car la confusion qu'elle avoit de sa faute l'en punissoit assez. Ainsi bien loin de l'éfaroucher, je la flatai. Je passai le reste de la nuit auprès

près d'elle; & dès l'aube du jour je la ramenai chez moi, où je lui fis connoître le tort qu'elle avoit eu & qu'elle auroit pû se faire dans le monde, si une pareille démarche avoit été sçuë. Elle en convint, & me conta comment on s'y étoit pris pour la séparer d'avec moi, & qui étoient les personnes qui m'avoient voulu rendre ce bon office. Je ne jugeai pas à propos de faire éclater la chose; quoi qu'il m'eût été aisé d'en tirer raison; & je me crûs assez vangée de ces faux amis, en leur ayant fait manquer leur coup. Cependant j'apris par cette avanture à ne plus faire fonds sur personne, puisque cette petite Olimpe, qui quelques années auparavant, m'avoit empêchée par ses pleurs, & ses exhortations d'aller trouver son Pére à Anvers, & m'avoit marqué un si bon cœur, & de si beaux sentimens,

avoit

avoit été ensuite capable d'écouter, & de suivre les mauvais conseils qu'on lui avoit donnez, & de former la résolution de me quitter pour toujours, sans être ébranlée par la douleur qu'elle m'alloit causer, & qu'elle auroit dû partager avec moi, si elle avoit eu le naturel aussi bon que je l'avois crû.

Après cela, je ne pouvois plus compter sur la piété ni sur l'amitié de personne; car ceux qui m'avoient joüé ce beau tour étoient, ou paroissoient être de mes amis, & faisoient profession de la Religion Protestante. Ainsi je ne sçavois quasi à qui me fier, & j'étois dans des inquiétudes continuelles: car quoi que cette petite fille me parût fort revenuë de cet égarement, & qu'elle me protestât qu'elle en avoit un repentir très-sincére, je craignois toujours quelque fâcheux retour; & comme mon aînée

aînée avoit toujours malgré moi, & à mon insçu des rélations avec le Vieux François, dont j'ai parlé, & son hôtesse Hollandoise chez qui les lettres de France arrivoient, j'avois des apréhensions de tous les côtez. J'espérois pourtant, que si je pouvois attrapper la fin de l'année, & mettre mes filles dans une maison commode, & proprement meublée, où l'on auroit toute les commoditez de la vie, elles ne songeroient pas à en sortir pour aller chercher mieux ailleurs. Ainsi je flottois entre l'espérance, & la crainte; & il me tardoit de voir promptement écouler cette fatale année; mais elle étoit marquée pour être une des plus malheureuses de ma vie, puisqu'il m'y arriva un des plus grands chagrins que j'aye jamais eu, & que tous les autres y prirent leur source.

Je vivois avec mes filles plûtôt

tôt en Sœur qu'en Mére. Elles avoient assez de raison, & je les avois eûës assez jeune, pour qu'il y eût cette espéce d'égalité entre nous. D'ailleurs, je crois qu'il vaut mieux se faire aimer que se faire craindre, & je n'ai jamais aprouvé que l'on menace les Enfans du Pére ou de la Mére, comme on les menaceroit du Boureau. Il me semble qu'il vaut beaucoup mieux gagner leur confiance, puisque par-là on peut les empêcher de tomber dans des fautes, que l'envie de se cacher de ceux dont ils craignent la trop grande sévérité, leur fait ordinairement commettre. Ainsi suivant cette maxime, mes filles étoient avec beaucoup de douceur auprès de moi; & comme elles n'avoient pas cette crainte qui fait souhaiter aux autres Enfans d'être hors de la présence de leur Mére, elles s'y plaisoient. Nous avions

avions des converſations enſemble qui leur étoient agréables, & plus utiles que celles qu'elles auroient pû avoir avec des perſonnes de leur âge, dont je puis dire, qu'il s'en trouveroit peu, qui euſſent l'eſprit auſſi formé, ni tant de connoiſſances, & même d'uſage du monde, qu'elles en ont eu dès leurs plus tendre Enfance. C'eſt dequoi on s'eſt aperçû à Paris dans le tems que Madame Conſtantin y eſt arrivée, & dont mon beau-frére a rendu témoignage dans les lettres qu'il ma écrites là-deſſus, où il dit que ma fille a été l'admiration de ceux qui l'ont vûë, & que ſon éducation m'a fait beaucoup d'honneur.

J'aurois eu en effet tout lieu de m'en aplaudir, & d'être contente dans ma petite famille, malgré tous les chagrins du dehors, ſi une eſpéce d'antipatie ou de jalouſie, qui étoit entre les deux

ſœurs,

sœurs, ne m'avoit troublée au dedans, & n'avoit été un surcroit de chagrin pour moi. Je m'en étois déja aperçûë des France; & pour en prévenir les suites, & garder l'équilibre, j'avois été obligée de me ranger du parti le plus foible, en prénant celui de la petite, qui étoit inférieure à sa sœur en force, comme en âge. Mais cette espéce de préférence, qui étoit un effet d'équité, passa dans l'esprit de certaines gens pour une distinction de cœur, & l'on s'imagina, que j'aimois mieux ma Cadette que mon aînée. On décidoit pourtant là d'une chose de laquelle je n'ai jamais bien pu décider moi-même. Je les ai toujours tendrement aimées toutes deux sans savoir de quel côté penchoit mon cœur; & s'il a quelquefois pris parti, ç'a toujours été pour celle qui dans ce moment-là avoit le plus de besoin de mes soins. Ce-

Cependant il n'y avoit pas moyen de leur persuader cette vérité. Elles étoient jalouses tour à tour l'une de l'autre; se querelloient fort souvent sur des riens, & mettoient par là ma patience à de fâcheuses épreuves. Enfin un soir que j'avois la migraine, & que par conséquent j'étois d'un peu plus mauvaise humeur qu'à mon ordinaire, elle s'aviserent de se gronder. Je les priai de mon lit avant de se taire, il n'y eut pas moyen, la dispute s'échaufa au contraire; & au lieu que ce n'étoit d'abord que des paroles, il y eut des coups donnez, & la petite se laissa tout d'un coup tomber par terre, disant que sa sœur lui avoit donné de son pié dans le ventre, & paroissant prête à mourir. Pour lors je ne fus pas maîtresse de moi-même. J'avois effectivement vû lever le pié, & croyant le mal aussi grand qu'on le faisoit, je sautai du lit,

&

& trouvant des pincettes sous ma main, j'en donnai un coup sur le bras de Madame Constantin. Elle peut me rendre ce témoignage, que si j'ai eu cette vivacité, ce n'a pas été pour quelque chose qui me regardât personnellement, & que je ne me suis jamais fâchée, que des querelles qu'elle avoit avec sa sœur.

Cela se passa de cette manière, & il n'en fut plus parlé. Nous nous couchâmes, & le lendemain matin, étant obligée de sortir pour des affaires, je pris la petite avec moi, de peur que la querelle de la veille ne se renouvellât, & je priai Madame Constantin de ne pas sortir du logis, que je ne fusse revenuë. Elle me le promit, & ne me tint pas parole; car je ne la trouvai plus à mon retour, & comme je m'imaginai qu'elle pourroit être allée chez ce vieux François, dont le

le commerce m'étoit dévenu suspect, je fus l'y chercher, & je l'y trouvai effectivement bûvant du Thé avec le bel esprit Normand, & l'hôtesse Hollandoise.

Je la trouvai un peu émuë : tous les autres parurent déconcertez lors que j'entrai, & interdits comme des gens qui craignent qu'on ne les ait écoutez ; ce qui me fit croire que la conversation avoit roulé sur mon chapitre, & que l'on n'avoit pas fait des Vers à ma loüange. Comme Madame Constantin a la peau la plus belle du monde, le coup de pincette que je lui avois donné la veille, avoit un peu marqué sur son beau bras, & je m'imagine que c'étoit là-dessus que ces gens de bien avoient pris leur texte. Ils me regardérent tous avec des yeux où la malignité étoit peinte, & je ne restai pas long-tems dans un

un lieu que j'avois droit de regarder comme un Païs ennemi.

Madame Constantin me suivit, mais lors que je voulus lui demander dans la ruë, pourquoi elle n'avoit pas resté au logis, je fus surprise de l'entendre se rébeller, & me dire qu'elle ne l'avoit pas ainsi jugé à propos. Qu'elle n'étoit plus un Enfant, à qui on dût dire, ne bougez pas de là, ni lui donner des coups de pincettes. Qu'elle avoit dix-huit ans, qu'elle étoit mariée, & qu'elle prétendoit faire sa volonté. Que les gens de bon sens la traiteroient de bête, si à son âge, elle se laissoit ainsi mâtiner; & elle me dit cent autres choses de cette nature, où je reconnoissois l'esprit des deux Normands, & de l'hôtesse Hollandoise, qui n'ayant ni honneur, ni crainte de Dieu, & étant fort peu de chose d'ailleurs,

ne pouvoit que lui donner des conseils proportionnez à sa bassesse, & à son mauvais caractére. Ainsi je vis que ces trois personnes, dont elle n'étoit que l'Eco, lui avoient entiérement gâté l'esprit.

Je fis tout ce que je pus pour le lui remettre; mais il n'y avoit pas moyen. Elle ne voulut point manger, & à force de s'animer, elle devint si furieuse, que si je croyois la force des charmes & des enchantemens, j'aurois cru qu'on lui auroit mis quelque chose de pareil dans le Thé qu'on lui avoit fait boire. Elle voulut à toute force sortir; mais je m'y opposai, voyant bien qu'on lui avoit conseillé de me quitter, & que n'ayant pas osé la retenir le matin, de peur de se faire des affaires, on lui avoit fait promettre de sortir de son mouvement l'après midi. Ainsi je tâchai de lui persuader qu'el-

qu'elle n'étoit pas en état de sortir, & qu'il falloit attendre qu'elle fût un peu plus tranquille; Mais elle ne vouloit point entendre de raison, & je ne sçavois plus comment faire pour la retenir, lors que j'entendis un Carosse qui arrêtoit devant ma porte.

C'étoit celui de Monsieur le Comte de Dohna, qui étoit de retour d'Espagne depuis quelques jours; & qui s'étant souvenu de moi, après une absence de trois ans, m'avoit fait l'honneur de me venir voir dès son arrivée, & m'avoit fort honnêtement rendu une bague que je lui avois venduë autrefois sur son billet, & que Mr. Constantin avoit fait saisir entre ses mains. Il l'avoit toujours gardée depuis; mais à son retour d'Espagne, il avoit bien voulu me la rendre, & reprendre son billet.

Nous avions encore quelques affaires a régler enſemble ; car Mr. Conſtantin m'avoit fait citer en juſtice pour r'avoir certain Balot que Mr. Malbois m'avoit fait tenir de Nimegue à Delft par ſon ordre, & que j'avois laiſſé à Delft en dépôt chez un Perruquier. Mr. Conſtantin avoit été l'y faire ſaiſir: or ces hardes apartenoient à Mr. le Comte de Dohna, chez qui Mr. Conſtantin les avoit priſes ; ainſi ſans entrer dans les diſcuſſions qui pouvoient être entr'eux, j'avois voulu, avant de m'en défaire, ſçavoir à qui je devois préciſément les rendre, & je les avois gardées, en attendant le retour du Comte, & en attendant qu'il m'eût rendu ma bague. Ainſi il étoit queſtion de régler ce petit différent ; mais il n'y avoit pas moyen d'en parler dans le trouble où étoit Madame Conſtantin, & dans celui où j'étois moi-même. Le

Le Comte de Dohna lui parla en honnête homme, & en homme craignant Dieu, & lui dit, que tous ceux qui lui donnoient des conseils contre sa Mére, & qui cherchoient à mettre la division dans les familles, étoient des malhonnêtes gens, qui devoient lui être suspects, & qui sans doute avoient leurs vûës. Qu'ainsi elle prît garde de n'en pas être la dupe. Qu'il ne falloit jamais mettre la tendresse d'une Mére en compromis avec tout ce que les étrangers pouvoient dire. Qu'elle devoit se souvenir de la maniére dont je l'avois toujours aimée. Qu'il l'avoit vû dès France, où toute petite qu'elle étoit, je ne pouvois pas faire un pas sans elle, ni trouver du plaisir où elle n'étoit pas. Enfin il lui fit une exhortation dont elle parut touchée. Elle m'embrassa en pleurant, & fit connoître, que son

plus grand chagrin étoit la peur qu'elle avoit, que je ne pusse pas oublier celui qu'elle venoit de me donner.

Je l'embrassai tendrement pour la rassurer, & je lui dis que je n'avois point accusé son cœur de tout ce qu'elle m'avoit dit. Que j'avois vû qu'elle ne l'avoit répété que machinalement; & que je la priois seulement d'éviter à l'avenir les compagnies dangereuses, & les conseils pernicieux. Après cela pour tâcher de la réjoüir, & de dissiper toutes ses idées chagrinantes, je priai le Comte de me prêter son Carosse pour aller nous promener au *Voorhout*. Il le voulut bien, & sortit afin de pouvoir plutôt me le renvoyer; mais avant de sortir, il me dit que pour mieux calmer nos esprits, & cimenter la réconciliation, il étoit d'avis qu'après nous être promenées nous vinsions sou-

souper chez lui: aussi bien, me dit-il, nous réglerons la petite affaire dont nous n'avons pas pû parler à l'heure qu'il est.

Je ne doutai point qu'on ne me fît un nouveau cas là-dessus; mais comme je vis qu'on me le feroit fort mal à propos, je ne crus pas que je dusse toujours être l'esclave du caprice des bêtes, & des méchantes bêtes; car à moins que d'être brutes, on ne pouvoit pas trouver mauvais, qu'une femme de condition allât souper chez un Seigneur qu'elle connoît depuis longues années, chez qui elle a mangé bien des fois en France, & qui lui a fait l'honneur de manger bien des fois chez elle. Il faut, dis-je, être ou bien sot, ou bien malin, pour trouver à dire à cela.

J'avouë qu'on devroit trouver mauvais que des gredines, à qui il ne conviendroit de faire cot-

terie qu'avec les Valets de ce Seigneur, eussent eu l'effronterie d'aller ainsi manger avec lui. Comme ces sortes de femmes sentent qu'elles auroient eu tort en pareil cas, elles s'imaginent que je l'ai, parce qu'elle ne savent pas faire la différence qui est entre elles & moi; ainsi comme j'étois bien sure que les gens raisonnables ne me blâmeroient pas d'avoir été souper en famille chez Mr. le Comte; & qu'on ne pourroit pas blâmer mes filles d'y avoir été avec leur Mére, j'acceptai l'offre qu'il eut la bonté de me faire, croyant que cela pourroit un peu réjouïr Madame Constantin, que je craignois qui ne tombât malade, par l'émotion qu'elle avoit euë.

Je promis donc au Comte d'aller souper avec lui au retour de la promenade; & pour prévenir toutes choses, depeur qu'on ne fit là-dessus quelques mauvais con-

conte à Mr. Constantin, je priai le Comte de Dohna de faire souper avec nous un Officier Bressan appellé Mr. Frére qui est de même Ville que Mr. Constantin, & son ancien camarade. Mr. le Comte me le promit, & tint parole. Après cela comme on n'avoit en vûë que de faire plaisir à Madame Constantin, on lui demanda ce qu'elle aimoit mieux manger. Elle se détermina pour une tourte de Pigeons, & je me repentis bien ensuite, de n'avoir pas opiné à autre chose.

Le Comte nous renvoya son Carosse un moment après être sorti de chez nous, & nous fumes nous promener tout le reste de la journée & débarquer ensuite chez lui. J'avois voulu obliger Madame Constantin à manger un morceau avant de sortir du logis; mais elle m'avoit dit qu'elle se sentoit encore trop suffoquée & qu'il falloit attendre

qu'elle eût pris l'air : j'y consentis croyant qu'elle en auroit meilleur apétit le soir ; ainsi elle étoit encore à jeun, lors que nous entrâmes chez le Comte.

On servit un moment après, elle mangea beaucoup de tourte & but de deux sortes de vins, quoi que ce fût en très-petite quantité. Ce mélange dans un estomac qui n'étoit pas bien disposé, & la Paticerie qui est d'elle-même indigeste, tout cela la suffoqua, & nous la vîmes tout d'un coup tomber évanouïë. Mr. Frére qui étoit assis auprès d'elle fut le prémier qui s'en aperçut, & qui fit ce qu'il put pour y remédier. Jamais frayeur n'a été égale à la mienne. Je faisois des cris épouventables ; Je la croyois morte, & le Comte avoit toutes les peines du monde à me rassurer. Nous la portâmes sur un lit, où après l'avoir frottée

avec

avec de l'eau de la Reine de Hongrie, elle commença un peu à revenir, mais ce ne fut que pour mieux sentir son mal. Elle dit qu'elle se sentoit mourir, demanda un Ministre pour demander pardon à Dieu du chagrin qu'elle m'avoit donné ce jour-là, & d'avoir écouté mes ennemis. Elle vouloit toujours que je fusse auprès d'elle, me disant à tous momens. *Ma chere Mére, me pardonnez vous de bon cœur? Je ne saurois mourir en repos, que vous ne m'en ayez assurée. Est-il possible que j'aye été capable d'en user si mal avec une si bonne Mére! Priez Dieu qu'il me le pardonne, & qu'il me fasse miséricorde dans ce dernier moment, où je vais me présenter devant lui.* Après cela elle demandoit encore un Ministre, me prioit de me consoler de sa perte, & de me conserver pour sa Sœur qu'elle me recommendoit. Tous ces dis-

cours me mettoient dans l'état du monde le plus pitoyable.

Je voulois qu'on allât chercher des Médecins; mais le Comte de Dohna avoit un Valet de Chambre Chirurgien, & même habile Chirurgien, qui m'assura que je ne devois pas m'allarmer. Que son poux étoit bon, & que ces idées de mort étoient un effet des vapeurs causées par l'émotion où elle avoit été ce jour-là, par le jeûne & ensuite par la pesanteur de la tourte, dont elle avoit peut-être un peu trop mangé, & qui l'avoit d'abord suffoquée. Qu'il falloit tâcher de la faire vomir: que cela la soulageroit; & que pourvû qu'elle pût ensuite dormir, elle seroit bientôt guérie. Pour cela il me pria de le laisser faire, & me dit qu'il me répondoit de tout. Le Comte de son côté m'assuroit que je pouvois m'en fier à ce que ce garçon me disoit, puisque son habi-

habileté lui étoit connuë; & en effet j'en fis bientôt une heureuse expérience; car par ses soins Madame Constantin débarassa son estomac de tout ce qui la suffoquoit, & s'endormit un moment après fort tranquillement.

Comme on ne pouvoit pas la changer de place, le Comte trouva bon qu'elle restât sur son lit, & s'en fit faire un autre ailleurs. Le Chirurgien resta avec moi dans la chambre, & ma petite fille, & je regardois dormir ma pauvre malade, craignant toujours que ce sommeil fût une espéce de létargie; mais enfin elle s'éveilla beaucoup plus tranquille, & je pris ce tems-là pour la faire transporter chez moi où elle fut encore quelques jours incommodée.

Cette avanture dans laquelle on ne pouvoit trouver que matiére à me plaindre, & dont Mr.

le Comte dit qu'il avoit été très-édifié, parce qu'il avoit connu la délicateſſe de Conſcience de ma fille, par les remords qu'elle avoit du chagrin qu'elle m'avoit donné, & en même tems ma tendreſſe & mon bon cœur pour elle, par les allarmes que j'avois euës de ſon mal, & la déſolation où il m'avoit vûë là-deſſus: cette avanture, dis-je, a été tournée autrement, par la malice de certains Réfugiez; mais il y a des faits ſi faux & ſi calomnieux, qu'il ne méritent pas d'être réfutez, ſi pourtant il y a quelqu'un qui veuille s'inſcrire en faux contre ce que je dis ici, il n'a qu'à aporter ſes preuves & ſe ſoumettre, au cas qu'elles ne ſoient pas trouvées bonnes, à encourir la peine dûë aux calomniateurs. Sur ce piélà, je l'attens de pié ferme; mais ſur tout, qu'il ſe démaſque, car je ne veux point combattre

de

de fantôme, ni d'ennemis anonimes.

Après que la santé de ma fille aînée fut rétablie, & qu'elle me parut revenuë des égaremens de raison où les mauvais conseils avoient pensé la jetter, & que la Cadette m'eut marqué toute la confusion & tout le repentir qu'elle avoit de l'escapade qu'elle avoit été capable de faire, je commençai à me tranquiliser un peu, & à songer à mes petites affaires. Celles qui me restoient à régler avec Mr. le Comte de Dohna étoient de si peu d'importance qu'après avoir lû l'inventaire des hardes que Mr. Constantin m'avoit envoyées, & m'avoir prouvé par la déclaration du même Mr. Constantin qu'il les avoit prises dans sa maison à Nimégue, il me dit, que comme elles lui apartenoient, il m'en faisoit présent, & me pria de vouloir bien garder ces guenil-

nilles, pour me dédommager de l'intérêt du prix de la bague qu'il venoit de me rendre, & qu'il avoit euë trois ans en ſes mains. Et parce qu'il y avoit eu des gens qui avoient prétendu que c'étoit moi qui avois pris ces hardes dans la maiſon de Mr. le Comte à Nimégue lors du Mariage de ma fille, il me remit la déclaration de Mr. Conſtantin, qui démentoit cette calomnie, & qui me donnoit le moyen de la détruire: car elle étoit & eſt encore en ces termes, puiſque je l'ai conſervée en original

Je ſouſſigné déclare que le Paquet de hardes que Monſieur de Malbois, Miniſtre à Nimégue, a envoyé par mon ordre à Madame du Noyer à Delft, apartient à Mr. le Comte de Dohna; leſquelles hardes, la dite Dame du Noyer a donné en garde à Monſieur Bouchon Maître Per-

Perruquier à Delft, lequel je prie de donner les hardes à Monsieur la Croze, Secretaire de Monsieur le Comte de Dohna, ou à celui qui aura ordre du dit Comte: lesquelles hardes consistent en un lit de plume, un traversin de plume, deux Coussins de plume, deux couvertures de lit, une d'Indienne, l'autre de laine blanche, cinq paires de draps de lit, quatre tayes d'Oreiller, quatre Napes, deux douzaines de Serviettes. Fait au Camp près Sinterron le 20. Août 1704.

CONSTANTIN.

Monsieur le Comte de Dohna en me remettant ce billet, me fit aussi celui qui suit.

Je soussigné certifie & promets que je ne demanderai jamais rien à Madame du Noyer, touchant certaines hardes ou meubles m'apartenans, & que Monsieur Constantin lui avoit envoyez de Nimégue. En foi de-

quoi,

quoi, j'ai signé le présent Billet. Fait à la Haye le 17. Août 1707.

DOHNA FERRASSIERES.

Il sembloit qu'après cela je pouvois garder ces hardes en toute sureté de conscience. Cependant Madame la Comtesse de Dohna, qui les estimoit peut-être plus qu'elles ne valoient, me les ayant fait demander par le même la Croze, je les lui renvoyai; ne voulant pas me prévaloir du don que Monsieur son Epoux m'en avoit fait, dès que je sçus qu'elle y avoit du regret. La quittance du dit la Croze prouve ce que j'avance: il n'y a qu'un mois de distance entre celle-ci & celle que Mr. le Comte m'avoit faite là-dessus.

Je soussigné Confesse avoir reçû pour Monsieur le Comte & Madame la Comtesse de Dohna les hardes conte-

contenues dans le mémoire de Monsieur Constantin, & qu'il avoit envoyées de Nimégue à Madame du Noyer ; laquelle me les a remises pour les livrer à Monsieur le Comte & à Madame la Comtesse de Dohna. Fait à la Haye ce zeiſiéme Septembre 1707.

FRANCOIS DE LA CROZE.

Il se trouvera sans doute des gens, qui diront que je raporte ici des circonstances dont on n'a que faire ; mais comme j'en puis tirer des éclairciſſemens qui me sont néceſſaires, je prie le Lecteur de me pardonner des inutilitez qui peuvent m'être utiles.

Après avoir fini cette petite affaire de la maniére dont je viens de le dire, je songeai à tirer parti des marchandiſes que mon débiteur de Bruxelles m'avoit données en payement. J'envoyai à mon beau-frére à Paris des

des étofes, des Indes, & des Tabatiéres d'Angleterre, & il ne me restoit plus qu'une veste de tissu d'argent qui valoit vint Louis. Comme cette étofe venoit de Paris, il n'auroit pas été fort à propos de l'y renvoyer; ainsi il falut songer à s'en deffaire ici, & l'on me conseilla d'en faire une Loterie à un Louis le billet.

Je priai mes amis d'y mettre, & mon nombre n'étoit pas encore complet, lors que par le plus grand malheur du monde, je rencontrai dans la boutique d'un Marchand ce fameux Cavallier, qui a tant fait parler de lui en bien & en mal; & qui n'avoit point encore détruit cette réputation d'Héroïsme qu'il avoit autrefois usurpée. Il revenoit d'Espagne où son Régiment avoit été taillé en piéces; & comme il avoit été obligé de se faire penser ici des blessures

qu'il

qu'il avoit reçûes à la Bataille d'Almanza, il ne faisoit que de commencer à sortir quand je fis sa fatale rencontre.

Elle me fut d'abord très-agréable. Je ne l'avois jamais vû, quoi que j'eusse fait bien des pas pour cela quelques années auparavant, lors qu'arrivant ici de Piémont avec la qualité de Colonel, dont son Alteſſe Royale le Duc de Savoye l'avoit honoré, tout le monde avoit eu la folie de courir après lui. J'y avois couru comme les autres; mais la foule étoit si grande lors qu'il entroit dans l'Egliſe, ou qu'il passoit dans les ruës, que comme il est fort petit, il n'y avoit pas moyen de le voir, à moins de faire comme Zachée; & comme je n'étois pas de cette humeur, les difficultez me rebutérent; & ce célébre Mitron traduit en Colonel, partit pour le Portugal

gal sans que je le visse. On le fit ensuite passer pour mort, & j'eus du regret de n'avoir pas pû contenter ma curiosité sur son chapitre: Ainsi lors qu'il fut ressuscité & de retour ici, je me fis un plaisir de ce que le hazard me donnoit occasion de le voir. Pour pouvoir mieux l'éxaminer, je lui proposai de mettre à ma Loterie. Je pris ce prétexte pour entrer en conversation avec lui; & comme j'étois prévénue en sa faveur, & que d'ailleurs, connoissant la bassesse de sa naissance, je ne devois m'attendre à trouver en lui ni esprit ni politesse, je le trouvai beaucoup moins sot que je ne l'avois crû, & d'un air si jeune, que ne pouvant pas comprendre comment il avoit eu le tems de faire si fort parler de lui, je crus effectivement qu'il y avoit quelque chose là-dedans qui n'étoit pas naturel; & cette pré-

prévention fit, que je lui accordai avec plaisir la permission de me venir voir, que j'avois refusée à bien des personnes, qui, à tous égards valoient infiniment plus que lui. Il ne manqua pas de profiter de cette permission, & dès le lendemain je le vis venir chez moi.

Comme ce jour a été un des plus malheureux de ma vie, ou du moins celui où mes plus grands malheurs ont pris leur source, je m'en suis toujours souvenuë, aussi étoit-il très-remarquable, puisque ce fut celui où l'infortuné Gautier eut la tête tranchée, & cette funeste époque devoit bien me paroître de mauvais augure. Je n'y fis pourtant pas d'attention dans ce moment-là, & le plaisir que j'avois de cette nouvelle connoissance m'empêcha de sentir toute la compassion que le malheureux sort de Gautier m'inspiroit.

Com-

Comme ces Mémoires pourront être lûs ailleurs qu'à la Haye, & faire un peu plus de chemin, il eſt bon de dire ce que c'étoit que ce Gautier, à ceux qui n'en ont pas entendu parler, & de leur apprendre le ſujet de ſa tragique avanture.

Il étoit François & avoit été envoyé ici pour enlever un homme avec lequel la Cour de France prétendoit avoir des comtes à régler, & qui n'étoit pas d'avis de leur en rendre. Gautier qui étoit un de ces déterminez que la mauvaiſe fortune enhardit, & qui n'ayant rien à perdre croyent pouvoir tout riſquer, flatté par l'eſpoir d'une recompenſe conſidérable, entreprit cet enlevement. Il s'aſſura des perſonnes qui lui étoient néceſſaires, & la choſe fut conduite avec tant de ménagement qu'elle auroit infailliblement réüſſi, ſi l'un des complices n'eût découcou-

couvert la conſpiration. C'étoit un Bourgeois fort riche, qui pour le devenir encore d'avantage, avoit eu l'imprudence de donner dans une affaire auſſi délicate & d'une ſi dangereuſe conſéquence. C'étoit l'homme du monde qui vivoit le plus agréablement. Il avoit Epouſé une femme qui avoit été ſa Maîtreſſe pendant longues années. Il avoit acheté une maiſon dans le plus bel endroit de la Ville; & par la maniére dont il l'avoit réparée & arrangée, il en avoit fait un bijou. Sa table étoit des plus délicates, ſon vin excellent, & ſon revenu conſidérable. Il ne connoiſſoit, ni debtes, ni procès, & ſa félicité auroit été parfaite s'il avoit ſçû la connoître, & s'en contenter; mais il ne commança à ſe croire heureux, que lors qu'il ſe vit expoſé à ceſſer de l'être, & que la peur d'un facheux revers, au cas que

l'entrepriſe échoüât, lui fit prévenir ce malheur, en avertiſſant celui contre qui elle étoit faite. Que donneriez-vous, lui dit-il, à celui qui vous aprendroit une choſe qu'il vous importe extrêmement de ſavoir, & qui vous regarde uniquement? C'eſt ſelon l'avis, répondit l'autre. Enfin après quelques conditions de part & d'autre, ils convinrent de leurs faits, & l'avis fut payé d'un préſent de trois cens Loüis.

Cependant l'averti ne perdit point de tems; & comme il étoit ſous la protection de l'Etat, il fut l'implorer contre le peril qui le menaçoit. On y donna ordre en même tems; & Gautier fut arrêté lors qu'il y penſoit le moins dans une cave où il beuvoit avec un Priſonnier François, Major du Régiment de St. Germain Beaupré. On prit cet Officier avec lui; mais on

on le relacha dès qu'on eut connu son innocence. Tous les autres complices se sauvérent, excepté un nommé Martinet, Valet de celui qu'on vouloit enlever, qui avoit promis de le livrer ce soir-là, & de lui jetter son manteau sur la tête au lieu de le poser sur ses épaules lors qu'il sortiroit d'une maison où il avoit accoûtumé d'aller. Par ce moyen, il auroit facilité celui de prendre son Maître, en lui ôtant celui de crier & de voir le tour qu'on lui joüoit. Une Chaise de Poste, dans laquelle on devoit le fourer, étoit toute prête, & des Chevaux de Relais, dont on avoit eu la précaution de se nantir, & qui étoient postez de distance en distance, devoient le dépaïser en peu de tems.

Cependant Gautier qui se voyoit pris, & plus que convaincu d'un crime d'État, &

d'un attentat contre le Droit des Gens, comtant bien qu'il étoit perdu, & voulant éviter l'infamie du suplice, se donna plusieurs coups de couteau sans pouvoir s'en donner un mortel. On le trouva nageant dans son sang. On prit soin de guérir ses blessures, & de lui ôter de l'esprit toutes ces pensées de desespoir, & l'espérance qui n'abandonne jamais les plus malheureux remettant le calme dans son ame, le détermina à attendre son sort.

Il auroit peut-être été plus long-tems incertain, si l'on ne se fût avisé d'écrire de France, pour demander sa liberté en des termes qui ne convenoient point. Ces lettres par lesquelles on prétendoit lui faire du bien, furent cause qu'on se hâta de lui faire son procès: ainsi, les Loix étant expresses sur les crimes de cette nature, il fut obligé d'en subir la rigeur; & n'y ayant point de

Stad-

Stadhouder, comme du tems de la Garrigue, qui avoit dans un cas pareil obtenu sa grace du feu Roi d'Angleterre, alors Prince d'Orange, Gautier n'avoit rien à espérer. Cependant comme avant de le condamner on l'interogea, pour sçavoir qui étoient ses complices, il ne manqua pas de les déclarer, & dénonça le Bourgeois dénonciateur, qui fut en même tems arrêté & condamné, malgré les avis qu'il avoit donnez, à un banniſſement des Provinces de Hollande, d'Utrecht & de Zeelande, à de groſſes amandes pécuniaires, des frais & des dépens conſidérables; & ce que j'y trouvais de pire, à accompagner Gautier & Martinet, dont l'un devoit être décapité, & l'autre pendu, & d'aller avec eux à la Cour entendre lire sa Sentence avec les leurs. Ce fut alors que tout le monde s'étonna qu'il eût pû

donner dans un pareil travers, & qu'on ne pouvoit se lasser de dire, qu'alloit-il faire dans cette Galére?

Je lui avois vû faire le matin cette triste promenade, & comme je l'avois beaucoup connu, qu'il avoit toujours été honnête & poli à mon égard, j'étois extrêmement touchée de son malheur, & de la mort des deux malheureux qui venoient d'être exécutez. Tout cela m'avoit fait un fonds de mélancolie qui n'auroit pas été aisée à dissiper, si la visite de Cavallier ne m'avoit donné d'autres idées. Il vint ce jour-là l'après-midi: Il étoit de la meilleure humeur du monde; & quoi qu'il n'ait ni éducation, ni savoir vivre, il a pourtant une hardiesse, & une vivacité qui réjoüit, & dont on doit lui tenir comte, parce qu'il n'est pas obligé de sçavoir mieux.

Comme tout le monde sçait son

son Histoire, je crois qu'il n'est pas fort nécessaire que je me donne la peine de la faire, je dirai seulement en passant, qu'il est fils d'un Païsan d'Anduse habitant d'un Village appellé Ribaute. Qu'il aprit le mêtier de Boulanger, & fit son cours de Boulangerie à Anduse, à Nimes, & à Monpellier. Qu'il fut ensuite à Genêve, & qu'y ayant laissé brûler une fournée de pain, le maître qu'il servoit, chagrin du dommage qu'il lui avoit causé, s'en vangea par quelques coups de pelle, dont le Mitron Cevenol voulut avoir raison en justice, & qu'enfin les parties ayant été mises là dessus hors de cour & de procès, le maître en fut pour son pain brûlé, & Cavallier pour ses coups. Une avanture aussi fâcheuse ne lui laissant aucun espoir de pouvoir se placer encore à Genêve, où il avoit si mal réüssi à chauffer le four, il

prit la résolution de retourner dans son Païs.

C'étoit à peu près dans le tems des soulévements des Cevennes. Il n'étoit bruit que des Camisards. Cavallier publia qu'il alloit les joindre : que Dieu lui avoit inspiré ce dessein, & lui avoit ordonné d'aller secourir ses Freres : qu'il ne pouvoit pas résister à sa voix ; & que dans peu de tems on entendroit parler de lui. Une pareille Vision le fit d'abord passer pour fou. On crut que le desespoir lui avoit fait tourner la Cervelle, & son maître se reprocha les coups qu'il lui avoit donnez ; ainsi pour n'être pas l'occasion de sa perte, il tâcha de l'empêcher, en avertissant les Ministres du danger auquel ce pauvre misérable s'exposoit en rentrant dans la Babilone. Les Ministres lui parlérent, mais ce fut en vain, & malgré toutes leurs exhortations,

tions, il prit à pié le chemin de chez lui, & y arriva ſans qu'il lui fût arrivé aucune mauvaiſe avanture; ſa petite mine & ſon mauvais équipage ne faiſant nullement ſoupçonner qu'il vint au Païs pour en chercher.

Après qu'il eut eſſuyé les réprimandes de ſes Parens ſur ſon retour, & que ſa Mére ſur tout, qui étoit très-bonne Proteſtante, lui en eut marqué ſon chagrin, il fut trouver ſes anciens Camarades qui venoient de ſignaler leur Valeur, en aſſaſſinant l'Abbé du Chaillat & quelques autres Perſécuteurs. Il leur parla de ſes voyages avec la même emphaſe que le Souriſſeau de la Fontaine contoit les ſiens à ſa Mére la Souris. Il pouvoit effectivement dire comme lui, *J'avois franchi les monts qui bornent cet Etat*, puiſqu'il avoit été par delà les Alpes. Il avoit de plus vû monter la Garde aux

Bourgeois à Genêve, & faire l'éxercice. Ainſi, comme au Païs des aveugles, les borgnes ſont Rois, notre voyageur fut d'abord en grande conſidération parmi des nouveaux Guerriers plus experts *au dia & au hur hoo* qu'au *demi tour à droite, & demi tour à gauche.* Ils le préſentérent à leur chef qu'on nommoit Roland, ſous lequel il porta le Mouſquet pendant quelques mois.

Toute l'habileté de ces Meſſieurs conſiſtoit à ſavoir courir, & fuïr à propos, & profiter de l'avantage des lieux dont ils connoiſſoient le terrein; & comme ce terrein n'étoit rien moins qu'uni, au lieu de marcher en Troupes, ils couroient par Bandes dans tous ces défilez, & tomboient ſur le corps de ceux qui s'y attendoient le moins. Cavallier fut heureux dans quelques unes de ces courſes. Ce bon-

bonheur fut d'abord imputé à la connoissance que ses voyages lui avoient donnée ; mais il y donna un autre tour, & se donna comme un second Moïse, disant que Dieu lui avoit commandé de partir de Genêve pour venir retirer son peuple de cette nouvelle Egipte. Je ne sçai s'il regardoit sa fournée de pain brûlé comme le Buisson ardent; mais je sçai bien qu'il s'établit en peu de tems sur le pié de Prophéte dans son Païs, malgré ce qu'en dit l'ancien Proverbe.

Dès que cette opinion fut reçûë, il se donna carriére là-dessus, par de nouveaux Entousiasmes qu'il prétendit avoir en présence des siens, dans lesquels, après des agitations & des contorsions terribles, il Prophétisoit tout haut; & pour qu'on ne m'accuse pas d'en imposer ici, je suis bien aise de prouver ce

que j'avance, en citant quelques endroits d'un Livre intitulé: *Le Théatre Sacré des Cevennes, ou récit de diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie de la Province du Languedoc.* Ce livre a été imprimé à Londres, & contient un amas de dépositions renduës par quantité de Camisards qui sont dans cette Ville, ou qui y on été. Le nommé Jacques Bresson dit dans le dernier article de la sienne page 23. *Pendant que j'étois dans la Troupe, j'ai vû bien des fois Mr. Cavallier notre Chef dans les agitations & dans l'inspération.*

Claude Arnassan raporte, page 29. *que le Frére Cavallier, aujourd'hui Colonel, tomba en extase proche du petit St. Hipolite en sa présence & de huit ou dix autres qui étoient auprès de lui, & que l'esprit lui dit. Mon Enfant je te dis qu'on te fera de grandes propositions; mais ne te fie point à eux, &*

en

ensuite tu parleras au Roi.

Le même ajoûte dans la mêmes page. *Le combat où le fameux Partisan Poul fut tué, avoit été prédit en ma présence le matin du jour même par le Chef Cavallier.*

Mr. Cavallier étant dans le Chateau de Candiac, l'Esprit lui dit que nous aurions un homme tué & deux de blessez, ce qui arriva.

Jean Cavallier de Sauve, page 44. *Comme j'étois avec le Chef Cavallier mon Cousin, & plusieurs des principaux de la Troupe, il dit tout haut, je me sens tout contristé, un Judas m'a baisé aujourd'hui &c.*

Le même page 51. *Le Frére Clary, qui avoit reçû des graces extraordinaires, & dont les révélations fréquentes étoient avec celles de Mr. Cavallier, les Guides ordinaires de notre Troupe &c.*

Durand Fage page 109. *Comme notre Troupe étoit entre Neys & la Cour de Crevies, le Frére Cavallier notre Chef, eut une vision.*

Il étoit assis & il se leva soudainement, en nous disant ces paroles. Ah mon Dieu, je viens de voir en vision que le Maréchal de Montrevel qui est à Aletz, vient de donner des lettres contre nous à un Courier qui les va porter à Nimes. Qu'on se hâte, & l'on trouvera le Courier habillé d'une telle maniére, & accompagné de telles & telles personnes. Courez, hâtez-vous, vous le trouverez sur le bord du Gardon &c.

Le même page 112. *Le Frére Cavallier reçut ordre par ses propres inspirations d'Administrer la sainte Cene, & il lui fut aussi ordonné moi présent, par une inspiration particuliere, de faire une revûë de la Troupe, & de mettre à part, jusques à un certain tems, ceux que l'esprit lui feroit connoître, comme n'étant pas encore assez bien disposez pour être admis à la Communion. Suivant cette inspiration le Frére Cavallier fit assembler la Troupe en*

plaine Campagne; & après qu'il eut fait la prière générale tous demeurérent à genoux, chacun priant en particulier, & lui se tenant de bout au milieu de la Troupe, étant en prière & dans quelques émotions de l'esprit, dont il étoit rempli par la volonté de Dieu, ceux de la Troupe s'aprochoient de lui par douzaines ou environ, & se jettoient une seconde fois à genoux devant Dieu, pour recevoir la déclaration qui leur seroit faite par son Serviteur. Il les regardoit attentivement, & l'esprit lui donnoit à connoître ceux qui n'étoient pas préparez encore. Il les faisoit mettre à part en leur témoignant, qu'ils seroient reçus une autre fois, lors qu'ils seroient en état; & à ceux qui étoient admis, il leur adressoit une exhortation convenable. J'ai été présent deux fois à cette extraordinaire cérémonie &c.

Le même page 115. *Après qu'il eut consenti*, dit-il, en parlant de Cavallier, *à la mort du traitre la Salle*

Salle, il nous dit qu'il avoit eu lui-même un avertissement en vision du mauvais dessein de cet homme, dans laquelle vision, ledit la Salle, étant couché auprès de lui, avoit voulu par trois fois le tuër d'un coup de Pistolet, & que chacun de ces trois coups avoit manqué. Dès qu'il eut été résolu de faire mourir la Salle, je m'éloignai de l'endroit de l'éxécution, & je m'en allai vers le Frére Cavallier, qui n'avoit pas voulu non plus en être témoin. Comme toute la Troupe étoit en priéres pour le criminel, le Frére Cavallier qui étoit assis à terre tomba en extase, & eut des agitations extraordinaires. Dans la violence des mouvemens qui le soulevoient, & qui le secoüoient rudement, l'esprit lui dit. Je t'assure mon Enfant, que si tu murmures contre mon commandement, je t'abandonnerai. Je t'avois fait connoître qu'il falloit que ce traitre fût mis à mort, & tu m'a résisté. Prens garde,

mon

mon Enfant, car je te déclare que si tu n'obéis aux ordres que je te donne, je t'abandonnerai. Je donnerai mon Troupeau à conduire à d'autres, qui le conduiront aussi bien que toi. *Je fus extraordinairement touché, de mêmes que les autres qui étoient présens, de cette terrible extase du Frére Cavallier.*

Certificat de Jean Cavallier de Sauve, sur le supplice du nommé Languedoc page 117.

Je certifie, que le susdit Sergeant vint dans notre Troupe, comme la chose est ci dessus raconiée &c.

Il fut éxécuté par le commandement de Mr. Cavallier, qui sans doute, avoit reçû quelque ordre de l'Esprit, & il fit une mort édifiante. Dans la Troupe où j'étois, nos Chefs, & particuliérement Mr. Cavallier, étoient douez de graces extraordinaires. Aussi les avoit-on choisis à cause de cela, car ils n'avoient aucune connoissance de la Guerre, ni d'autre

chose. Tout ce qu'ils avoient leur étoit donné miraculeusement sur le Champ. Dès qu'il s'agissoit de quelque chose, on alloit ordinairement au Frére Cavallier. Frére Cavallier, lui disoit-on, car il ne vouloit pas être traité de Monsieur, encore qu'il eût cinquante bons Gardes, & qu'il fût mieux obéï qu'un Roi. Frére, telle & telle chose se passe; que ferons-nous? Aussi-tôt il rentroit en lui-même, & après quelque élévation de son cœur à Dieu, l'Esprit le frappoit, on le voyoit un peu agité, & il disoit ce qu'il falloit faire.

On peut voir, par ce que je viens de raporter, que Cavallier étoit Roi, Sacrificateur, & Prophéte dans sa Troupe, & qu'on lui en avoit donné le commandement par la prévention des peuples, & peut-être aussi par quelque raison de politique qui fit, que les plus éclairez y consentirent : étans bien-aises de laisser gouverner un petit garçon

garçon qu'ils contoient de gouverner eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, on lui déféroit tous les honneurs, quoi qu'il n'eût pas toujours autant de part que bien d'autres, aux avantages que sa Troupe recevoit; & qu'il s'occupât plus des fonctions Ecclésiastiques, que des Militaires. Il bénissoit des Mariages, batisoit des Enfans, & administroit la St. Cene, comme nous l'avons déja vû, quoi qu'il n'eût d'autre Mission pour cela, que celle qu'il prétendoit avoir reçûë d'enhaut.

Le même Livre que je viens de citer, parle de quantité d'autres miracles, entre autres d'un homme qui fut mis sur un bucher par ordre de Mr. Cavallier, afin de convaincre les incrédules; & qui, comme s'il eût été de la nature des Salamandres, en sortit sans que les flâmes eussent osé l'incommoder. Tous

ces

ces miracles augmentérent la réputation de Cavallier, & la confiance qu'on avoit en lui, & ce qu'il avoit dit en partant de Genêve se trouvant parfaitement accompli, on ne douta plus que ce ne fût un homme envoyé de Dieu d'une maniére extraordinaire. Ainsi quoi qu'il ne fût pas le seul chef, comme on se l'étoit imaginé ici fort mal à propos, & qu'il ne le fût que d'un détachement ou d'une Troupe, les Camisards étant séparez en plusieurs bandes qui faisoient leurs courses en différens endroits, & qui étoient commandées l'une par Roland, les autres par Ravanel, Catinat, Abraham, Mazel, & autres.

Monsr. le Maréchal de Villars, qui vouloit apaiser ce soulévement, & faire succéder la douceur aux cruautez que son prédécesseur avoit exercées dans le Païs, après avoir tenté vainement

ment de gagner tous ces Chefs que je viens de nommer, & les ayant trouvé inébranlables, réſolut de gagner du moins Cavallier, eſpérant que s'il pouvoit le détacher des autres, cette diviſion cauſeroit la perte de la Troupe, & que la prévention où l'on étoit ſur ſon chapitre donneroit un grand branle à tout le reſte. L'on lui offrit donc l'Amniſtie que les autres avoient refuſée, & des emplois au deſſus de ſes eſpérances, & de ſa portée, qui flatérent ſa vanité, & l'engagérent à ſe rendre aux ſolicitations, & aux careſſes de ce Maréchal, qui par ce coup d'adreſſe & de prudence, trouva le ſécret d'appaiſer ce ſoulévement, & de terminer cette guerre inteſtine, qui par raport à la conjoncture, ne laiſſoit pas d'être fâcheuſe, par la diverſion qu'elle cauſoit.

Les choſes tournérent comme

me le Maréchal l'avoit prévû, & il eut tout lieu de s'en aplaudir. L'exemple de Cavallier scandalisa les uns, intimida les autres, quelques-uns même s'y laisserent entraîner, & ce fut une pierre d'achopement qui causa la division si fatalle à toutes les Sociétez. Cavallier ébloüi des promesses qu'on lui avoit faites, demanda & obtint la permission d'aller à Paris. Ce fut pendant ce voyage que l'on acheva d'exterminer tous ces malheureux Camisards. Roland fut surpris & tué dans ces rochers inaccessibles. On découvrit la marche de Ravanel, & de Catinat, qui furent tous deux brûlez; & quoi qu'on reprochât tout ce Sang à Cavallier, & que l'on dît hautement qu'il crieroit vangeance contre lui, il trouva encore le sécret d'appaiser ce murmure; & lors que pour des raisons à lui seul connuës, il jugea

à

à propos de sortir du Royaume, ceux des siens, qui l'avoient devancé, & qui le suivirent dans les Païs étrangers y publiérent qu'il avoit abandonné ses Fréres par ordre de l'esprit qui vouloit le rendre un instrument utile à sa gloire dans d'autres Païs, & qui par des routes inconnuës à la sagesse humaine, l'avoit conduit dans celui où il étoit alors, qui étoit la Suisse. Ce bruit s'y répandit d'abord; le peuple y ajoûta foi, & ce même Cavallier, dont le nom & la conduite avoient été en horreur quelque tems auparavant, se vit couru, & regardé comme quelque chose d'extraordinaire.

Mr. Merlac, fameux Ministre de Lausane, & quelques autres personnes éclairées n'eûrent garde de donner dans ces paneaux-là: Cependant on ne jugea pas à propos de desabuser les crédules. On crut que la pré-

prévention du peuple en faveur de Cavallier, lui tiendroit lieu de Mérite & de Valeur; que son nom épouvanteroit les ennemis, & qu'on en pourroit faire un épouventail à Chéneviére, s'il m'est permis de parler ainsi, tant on comptoit sur le penchant que les hommes ont à donner dans le merveilleux. Je crois que ce fut dans la même vûë que Son Altesse Royale le Duc de Savoye lui permit de lever un Regiment à son service, qui fut composé de Camisards, dont les Officiers, de même que les Soldats, étoient Jardiniers, Tailleurs, Savetiers, & tous gens de même volée.

Il fut quelque tems en Piémont à la tête de cet illustre Corps; mais voulant ensuite se faire voir & admirer en d'autres lieux, il obtint de son Altesse Royale la permission de venir dans ces Provinces, & des re-

com-

commandations auprès de Mrs. les Etats. Ce fut alors, qu'on vit arriver ici ce Héros de nouvelle impression, & qu'il y fut couru, comme je l'ai déja dit. On pouſſa même la folie ſi loin, qu'une Demoiſelle des plus célébres parmi les Réfugiez, lui dit avec la plus grande confiance du monde, en préſence d'une nombreuſe aſſemblée. *Courage, mon cher Monſieur Cavallier, faites nous rétablir l'Edit de Nantes: Humiliez le Tiran, ajoûtoit-elle, en lui prénant les mains, Humilliez le Tiran.*

Je ne crois pas que Meſſieurs les Etats euſſent autant de confiance en ſa Valeur; cependant comme on armoit pour mettre une Flotte en Mer, on jugea à propos que Cavallier fût de cet embarquement, par les même raiſons que j'ai déja alléguées, & on lui donna permiſſion de faire un ſecond Régiment. Je ne

ſçai ce qu'il s'imagina quand il ſe vit ainſi devenu homme d'importance, & deux fois Colonel en ſi peu de tems, lui qui entendoit encore moins l'éxercice de la picque, que celui de la pêle & du fourgon; quoi qu'il ſe fût aſſez mal ſervi de l'un, & de l'autre à Geneve. Quoi qu'il en ſoit, après avoir fait une eſpéce de Régiment qui n'a jamais été complet, & avoir diſſipé l'argent que l'Etat lui avoit donné ſans remplir le nombre, ni les conditions qu'on lui avoit préſcrites, il partit pour le Portugal; & lors que la Flotte aborda ſur les Côtes d'Angleterre il débarqua malgré les défenſes de ſes ſupérieurs, & fut ſalüer la Reine, comtant qu'il étoit au deſſus des Loix, & que ſon nom valoit bien une Cérémonie.

Il trouva les eſprits auſſi prévenus en ſa faveur dans ce Païs-

là

là qu'ils l'avoient été ailleurs. On crioit *Housay* dans les ruës de Londres lors qu'on le voyoit passer. Lors qu'à son retour à Portsmout Mr. de Lillemarais voulut qu'il fût mis aux Arrêts, comme ayant violé les Loix Militaires, la Reine eut la bonté de le faire relacher; & cette distinction fut encore un surcroit de bonne fortune pour lui. Enfin comme elle étoit de beaucoup au dessus de ses espérances, elle se trouva aussi au dessus de ses forces. Il ne put la soutenir; la tête lui tourna; il oublia ce qu'il avoit été pour ne songer qu'à ce qu'il étoit alors; & le rang de Colonel le faisant aller du pair avec quantité de grands Seigneurs, il se crut grand Seigneur comme eux, se donna des airs de petit Maître, joüa, donna dans toutes sortes de débauches en Portugal, & en Espagne, où son diminutif

de Régiment fut taillié en piéces à la Bataille d'Almanza, où il fut lui-même pris, & laissé parmi un tas de morts, après qu'on l'eût percé de coups.

Je ne sçai si son courage le rendit trop téméraire, & si c'est à sa Valeur ou à sa mauvaise conduite qu'on doit imputer la perte de ceux que l'Etat lui avoit confiez, mais j'ai ouï dire à nos Généraux, qu'il auroit été plus propre à conduire un troupeau de Cochons, qu'à mener un Régiment en Bataille. Franchement l'un devoit lui être plus naturel que l'autre; & je crois que c'est aussi pour cela qu'on n'a jamais voulu rétablir son Régiment, quoi que l'on aye refait ceux qui avoient été dans le même cas. On l'a distingué des autres Colonels d'une maniére qui ne lui est pas fort avantageuse; & il a tout l'air de ne l'être plus qu'en peinture:

ture : Cependant après avoir ſçu faire le mort pour conſerver ſa vie, il ſçut auſſi ſe tirer de la compagnie des morts, parmi leſquels on l'avoit laiſſé, & ſe traîner chez les vivans pour leur demander du ſécours. On lui en donna ; & la maniére dont il s'étoit tiré de ce dernier péril fit encore crier miracle. Il revint à la Haye où ſa réputation fleuriſſoit encore, parce qu'on n'avoit pas eu le tems d'apprendre toutes les frédeines qu'il avoit faites ; & ce fut alors que j'eus le malheur de le connoître.

Mais je m'apperçois qu'après avoir dit que je ne voulois parler de lui qu'en paſſant, je me ſuis engagée inſenſiblement à faire quaſi l'abregé de ſon hiſtoire ; parce que pour excuſer la foibleſſe que j'ai euë de me prévenir en ſa faveur, il étoit à propos de parler de celle où preſ-

ques tout le monde étoit sur son chapitre, & de ce qui l'avoit causée. Ainsi j'espére que l'on me pardonnera cette longue digression. Je reviens donc à présent où j'en étois demeurée, c'est-à-dire à la prémiére visite que ce Héros de Gonesse me rendit.

Deux de mes amis qui se trouvérent chez moi ce jour-là, dont l'un étoit le bel esprit dont j'ai déja parlé, & qui avoient vû l'un & l'autre Cavallier dans le prémier voyage qu'il avoit fait ici, le trouvérent fort changé à son avantage; mais les Dévots prétendoient au contraire, que le voyage d'Espagne l'avoit entiérement gâté; que le commerce du grand monde lui avoit fait oublier les graces qu'il avoit reçuës dans les Cevennes, & éteindre cet esprit de Prophétie dont il sembloit qu'il avoit honte; car il desavoüoit tout ce dont il avoit parlé en arrivant du Piémont,

mont, & plaisantoit même là-dessus en libertin. Et lors qu'étant allé voir Mademoiselle D... dans sa Société, elle voulut lui proposer de faire la priére, il s'en fâcha, prétendant que ce seroit déroger à la qualité de Colonel, disant qu'il ne savoit plus que *Notre Pére*. C'étoit pourtant manquer de jugement, que de passer ainsi d'une extrémité à l'autre; & se mettre, comme l'on dit, entre l'Enclume & le Marteau, puis qu'après avoir dit en Hollande quelques tems auparavant aux Seigneurs du Gouvernement, & aux personnes de considération, qu'il avoit Prophétisé & Evangélisé, & les avoir bercez du Miracle du Feu, & de tant d'autres qu'il prétendoit être arrivez dans les Cevennes, il falloit nécessairement, en disant le contraire passer pour menteur, ou du moins pour l'avoir été, ce

qui n'eſt pas le caractére d'un honnête homme. Je crois auſſi que ce fut-là ce qui commença de le faire mépriſer.

Comme je ne l'avois pas connu plûtôt je ne m'aperçus point de toutes ces intercadences. J'étois ſi prévenuë depuis fort long-tems en ſa faveur, que je trouvai qu'il faiſoit des merveilles de pouvoir parler en compagnie ſans ſe déconcerter, après avoir été élevé à la gueulle d'un four; & quoi qu'il ne brillât que par quelques poliſſoneries, je le trouvai fort agréable. Il me dit d'abord que mon nom ne lui avoit pas été inconnu, & qu'il avoit fait aſſez de ſéjour à Nimes pour connoître les familles de conſidération, & en effet je crois qu'il diſoit vrai; car il avoit été chez un Maître Boulanger, vis à vis de ma porte. Il n'eut garde de ſe vanter de cela; mais il me conta qu'il avoit été dans

une

une de mes maisons de Campagne avec huit cens hommes. Il parla ensuite de ses Explois Militaires, & de la plûpart des choses qui s'étoient passées dans les Cevennes; mais quand je voulus le mettre sur le chapitre de ses Prophéties & de ses Miracles, il détourna la conversation, & le bel esprit en question dit, qu'il faisoit bien de ne point parler de ces sortes de choses qui pourroient lui faire du tort dans le monde: Ainsi comme je n'avois pas envie de lui faire de la peine, je n'eus garde de le presser là-dessus.

Nous bûmes du Thé, & la conversation roula sur des choses indifférentes; mais Mr. Cavallier cessa dès ce moment-là d'être indifférent. Il regarda ma petite Olimpe avec des yeux qui marquoient que les siens avoient fait impression sur son cœur, & quoi qu'elle n'eut que quinze

ans, & que Madame Conſtantin qui en avoit dix-huit fût & plus belle, & de beaucoup plus faite pour le corps & pour l'eſprit, il ſe déclara pour la Cadette, ne pouvant pas avoir des vûës raiſonnables pour une femme Mariée, ou ſe faiſant aſſez de Juſtice pour ne pas en avoir d'autres chez moi. On s'aperçut de ſon attâchement dès cette prémiére viſite; & mon ami bel Eſprit, qui étoit alors auſſi prévénu pour Cavallier qu'il en eſt à préſent revenu, me félicita là-deſſus, & me fit comprendre qu'il ne falloit pas rebuter un homme, qui étant Colonel, donneroit un rang & du pain à coup ſur à ſa femme, & qui s'étant fait lui ſeul ce qu'il étoit, devoit être préféré à ceux qui tirent toute leur gloire de celle de leurs Ancêtres. Il pouſſa la prévention juſques à dire, que ſi quelque choſe eût pû ébranler

ler sa foi & lui persuader la Métempsicose, ç'auroit été Mr. Cavallier, par ce qu'il auroit crû trouver en lui l'Ame du Grand Alexandre.

L'Hiperbole étoit forte, cependant elle ne me choqua pas, tant j'étois moi-même entêtée de ce faux Héroïsme, & de tous les Miracles qu'on attribuoit à ce Mitron revêtu. Sa personne même ne lui rendoit point de mauvais Offices; car quoi que sa taillé & sa mine soient aussi basse que sa naissance, il avoit alors un grand air de jeunesse, un tein fleuri, & un visage que je m'imaginois être à peu près comme celui du petit Berger David, lors qu'avec sa Fronde il défit Goliat & les Philistins. Je poussois encore le paralelle jusques-là, en attribuant à celui-ci toutes les Actions de vigueur que les Camisards avoient faites; soit que je les regardasse comme

des effets de sa Valeur ou comme des marques des communications particuliéres qu'il avoit eu avec Dieu sur ses Montagnes, & du Don de Prophétie qu'on disoit qu'il avoit reçû, & je trouvois par tout des sujets d'Admiration & d'estime, dispositions très-favorables pour lui. Aussi quand il me pria de trouver bon qu'il vînt quelquefois chez moi, je ne fis nulle difficulté de lui en donner la permission, & lors qu'il me parla des sentimens qu'il avoit pour ma fille, je lui répondis aussi honnêtement que s'il avoit été de la meilleure maison du monde.

Sa recherche fut vive; il devint Amoureux de ma fille dès le prémier jour qu'il la vit, & par un effet d'une Simpatie étonnant, ma fille prit les mêmes sentiment pour lui; & je m'en aperçus presque en même tems. Ainsi le desir de la rendre

dre heureuse en la rendant contente, me détermina autant en faveur de Mr. Cavallier, que toute la prévention où j'étois alors sur son chapitre ; & ses vœux étant acceptez de ma fille, la tendresse que j'ai toujours eu pour elle me fit accepter les propositions que je savois qui lui étoient agréables, & qui paroissoient avantageuses. Le Zèle dont Mr. Cavallier sembloit s'être signalé pour la Religion, me répondoit de la persévérance de ma fille ; & cette Valeur tant vantée, me le faisoit regarder comme un Protecteur que le Ciel m'envoyoit dans cette Terre étrangére. J'espérois par cette acquisition être dédommagée de toutes les peines que j'avois essuyées, & réparer mes pertes les plus sensibles : enfin je croyois trouver en lui un second fils, après avoir perdu le seul que Dieu m'avoit donné,

& qui me flattoit de si belles espérances, par tous les avantages qu'il avoit reçû du Ciel pour le corps & pour l'esprit, & par des sentimens au-dessus de son âge.

Mr. du Noyer avoit eu la dureté de ne m'en donner aucunes nouvelles pendant plusieurs années, & j'apris celles de sa mort par des gens, qui croyant que je la sçavois, en parlérent sans précaution, & me causérent la plus cruelle de toutes les surprises. Je comtois les années de ce cher Enfant, & j'attendois avec impatience qu'il fût en âge de voyager, comtant bien que son bon cœur l'engageroit à me venir voir. J'avois même tout lieu d'espérer, que s'il étoit un jour maître de son bien, il ne m'oublieroit pas comme son Pére avoit fait: ainsi, en le perdant, je perdois toute ma consolation & toutes mes espéran-

rances, & je n'avois plus comté depuis ce tems-là, de trouver aucun agrément dans la vie. Quoi que j'eusse fait en sorte de pouvoir m'assurer du pain, & d'en laisser à mes filles, je ne croyois pas même pouvoir être sensible à la joye; cependant la recherche de Mr. Cavallier m'en donna. Un Prophéte dans ma famille, un homme dont le St. Esprit avoit emprunté les organes, & de la bouche duquel tant d'Oracles étoient sortis, qui avec une poignée de gens avoit fait tête à des Maréchaux de France, & obligé son Roi à Capituler avec lui, le Défenseur de la Religion; tout cela étoit bien agréable pour une personne qui a tout quitté pour cette même Religion: mais on s'étonnera sans doute, que j'eusse donné dans cette erreur populaire sur le chapitre de Cavallier. Je répons à cela, que tant d'autres

tres y avoient donné, & qu'il y avoit quelque chose de si étonnant dans cette prévention où l'on étoit pour lui, que c'étoit quasi un Miracle capable de persuader tous les autres. Enfin ce qu'il y avoit de sûr c'est qu'un grand Prince, & des Puissances Souveraines l'avoient pris sous leur protection, & l'avoient honoré du rang de Colonel. Il est vrai qu'il ne l'étoit alors qu'en papier; mais il comtoit d'être remis sur pié. Ceux qui ne savoient pas le sécret de l'Etat le croyoient comme lui, & déja on lui faisoit la cour pour entrer dans ce futur Régiment.

Cette situation temporelle, ces dons Spirituels, & sa piété qui me répondoient des Bénédictions du Ciel, les conseils de quelques-uns de mes amis, & plus que tout l'inclination de ma fille, tout m'engagea à ne me pas opposer à cette affaire que

Mr.

Mr. Cavallier me proposa peu de tems après sa prémiére visite. Je lui dis, qu'il me faisoit honneur, que ma fille étoit trop jeune, & que le Mariage de mon aînée ne m'avoit pas donné assez de satisfaction pour me presser d'en faire un second : que cependant, je ne voulois pas, parce que l'une n'étoit pas heureuse, empêcher l'autre de la devenir ; & qu'ainsi je lui laisserois suivre son inclination là-dessus sans la contraindre en rien, comtant bien, que si elle se déterminoit en sa faveur, elle trouveroit en lui ce grand bien dont parle Saint Paul ; c'est-à-dire la piété & le contentement. Après cela je lui fis comprendre qu'il ne devoit pas comter sur une grosse dot, à moins qu'il n'y eût un retour en France.

Il se récria d'abord là-dessus, disant que ce n'étoit pas là ce qu'il avoit en vûë. Qu'une Demoi-

moiſelle qui avoit de la naiſſance, du mérite, & qui étoit à ſon gré, étoit tout ce qu'il cherchoit. Qu'il ne demandoit pas autre choſe; & qu'il n'étoit pas embaraſſé de la faire vivre avec éclat, & de ſoutenir le rang que ſes Emplois l'obligeoient de tenir dans le monde: mais Madame, dit-il, je ne me ſuis hâté de vous expliquer mes ſentimens, que pour vous faire voir qu'ils ſont tels, qu'ils doivent être, & que je ne viens chez vous que dans des vûës légitimes, n'étant pas capable d'en avoir d'autres pour une perſonne comme Mademoiſelle votre fille.

Cette diſtinction me parut ſuperfluë; car je le croyois trop ſaint pour en avoir d'autres avec qui que ce pût être, tant il eſt vrai, comme dit l'Ecriture, que Satan ſe déguiſe ſouvent en Ange de lumiére. Enfin continua-t'il,

t'il, Madame, je vous ai dit mes intentions; mais je dois vous dire aussi, qu'il ne m'est pas possible de les effectuër présentement; car, outre que je suis entiérement occupé à solliciter le rétablissement de mon Régiment, j'ai encore mille affaires sur le bras. Mes appointemens ne m'ont point été payez depuis près de deux ans; il faut crier misére pour les avoir, & c'est ce qu'un Mariage ne prouveroit pas. D'ailleurs j'ignore encore quel sera mon sort, & si l'on me renvoyera servir en Espagne, ou en Portugal, ce qui feroit de la peine à une femme qui m'aimeroit, & que je ne pourrois pas mener si loin. Ainsi il est plus à propos d'attendre que mes affaires soient réglées, & que je sois en état de mettre d'abord les choses sur le pié où elles devront rester.

Cependant comme il ne seroit

pas

pas juſte que Mademoiſelle votre fille manquât les occaſions de s'établir, & que je ne veux pas non plus, qu'elle me quitte pour un autre, voilà un papier, dit-il, qui nous mettra tous d'accord, & qui l'obligera à avoir un peu de patience. Ce compliment me fit rire; j'ouvris ce papier, & j'y trouvai.

Je ſouſſigné promets à Mademoiſelle Catherine Olimpe du Noyer de l'Epouſer dès que mes affaires me le permettront; & au cas que je vinſſe à mourir ſans l'avoir fait, je veux & entens qu'elle joüiſſe des mêmes droits que ſi elle étoit Epouſée, la regardant devant Dieu comme telle. Fait à la Haye le prémier Janvier 1708.

CAVALLIER.

Je voulus refuſer cette promeſſe, & lui faire comprendre qu'on ſeroit aſſez à tems à parler

ler de cette affaire, lors qu'il seroit en état de l'achever; mais il insista toujours à vouloir qu'elle fût réglée, disant, que s'il venoit à mourir, ma fille pourroit, en vertu de cette promesse, obtenir une pension, puisqu'ici un Acte de cette Nature, ou le nom de Dieu est intervenu, est un Mariage autentique. Enfin il fit paroître tant de bonne foi dans cette occasion, qu'il n'y eut pas moyen de s'en défendre, ni de s'opposer à l'inclination de ma fille qui me dit ensuite, que je l'aurois fait vainement, puisqu'elle se seroit servie du Privilége que l'on a dans ce Païs ici de disposer de soi, dont des personnes de la prémiére qualité s'étoient servies quelque tems auparavant. Ainsi je ne dois pas me reprocher d'avoir consenti à ce que je n'aurois pu empêcher.

Cependant Mr. Cavallier, qui avoit eu ses vûës en faisant cette

te démarche, fit quelques jours après tomber la conversation sur le peu de fonds qu'on devoit faire sur les gens, & se récria beaucoup sur l'ingratitude des Réfugiez, disant qu'après avoir exposé son sang, & sa vie pour les rétablir chez eux, ils se déchaînoient ici contre lui, & faisoient ce qu'ils pouvoient pour le perdre, après qu'il avoit tout fait & tout risqué pour les sauver. Que pas un de ceux dont il avoit secouru les proches en Languedoc ne lui offroit ici le moindre secours, quoi qu'on sçût bien qu'il n'étoit pas payé. Enfin il me fit un discours si touchant: que je me crus obligée, par les liaisons que j'avois avec lui, & même par générosité de lui offrir tout ce qui dépendoit de moi.

Il me remercia de mes offres, disant qu'il alloit passer en Angleterre, où il espéroit de toucher

cher de l'argent, & d'obtenir de la Reine que son Régiment fût refait. Il nous comta ensuite toutes les bontez que Sa Majesté avoit pour lui; entre autres choses l'honneur qu'elle lui avoit fait de lui demander son Portrait, qu'Elle avoit fait placer à Windsor parmi ceux des anciens Héros. Cette prétenduë envie de la Reine en fit naître une pareille chez moi: Je le priai de se faire peindre; il me le promit, & ne me tint parole que fort long-tems après. Ma fille fut plus éxacte à lui donner le sien, qu'il parut souhaiter avec empressement lors qu'il partit pour Londres, & qu'elle crut pouvoir donner sans scrupule à un homme avec lequel elle avoit des engagemens aussi forts.

Jamais Portrait n'a été plus ressemblant que celui-là. Il étoit en Mignature de la main d'un

d'un des plus habiles Peintres, & l'on peut dire, que c'étoit son Chef-d'œuvre: aussi me coûta-t'il bien de l'argent. Mr. Cavallier le reçut avec toute la joye d'un amant passionné tel qu'il étoit, ou du moins qu'il paroissoit être; car on n'a jamais marqué une plus forte passion. Il quittoit toutes ses affaires pour tâcher de voir ma fille, ou chez moi, ou dans tous les endroits où il croyoit la pouvoir rencontrer. Il envoyoit à tout moment un de ses Valets pour en savoir des nouvelles; il écrivoit des billets dont le stile ingenu sembloit prouver la sincérité de ses sentimens.

Cependant la surveille de son départ, il fit entendre à ma fille, que des personnes qui avoient remarqué son attachement, lui avoient dit de prendre garde à ses affaires. Que j'avois voulu tromper Mr. Constantin; que je

je le tromperois lui, à moins qu'il ne prît ſes précautions avec moi pour m'obliger à tenir ce que je promettrois, & enfin cent contes de cette nature, qu'il n'avoit écoutez qu'à peine, & ſans y faire aucune attention; puiſqu'il n'avoit jamais eu des vûës intéreſſées. Qu'il auroit toujours dequoi vivre avec ſa paye; & qu'il ſavoit où trouver quarante mille francs, en cas de beſoin. Qu'il n'y avoit que le préſent de difficile, parce que, n'ayant pas été payé de long-tems, il ſe trouvoit un peu en arrérages; mais qu'il eſpéroit que la Reine remédieroit à cela.

Ma fille me raporta cette converſation, & me dit qu'elle auroit bien ſouhaité que j'euſſe pû convaincre Mr. Cavallier de la fauſſeté de tout ce qu'on lui avoit dit; & comme cela ne ſe pouvoit qu'en lui donnant

quelque marque de confiance, j'eus la complaisance de lui donner une lettre de crédit sur Mr. Couvreur Banquier de Londres, qui avoit quelques effets à moi, & auquel je remettois tous ceux que je pouvois retirer & ramasser de mon débris.

Mr. Cavallier parut surpris de ma générosité, & plus que convaincû de ma bonne foi. Il voulut d'abord refuser ce secours, & il ne l'accepta que pour me faire plaisir, comtant bien, disoit-il, qu'il ne lui seroit pas nécessaire, & qu'il me rendroit ma lettre telle que je la lui donnois. Il la mit pourtant à bon comte dans sa poche, & m'assura, que tout ce qu'on pourroit lui dire sur mon chapitre, ne seroit jamais capable de diminuer la confiance qu'il avoit en moi, & qu'il ne soufriroit pas même que l'on lui parlât en d'autres termes que ceux

que

que l'on devoit ; & là-dessus il me dit, qu'il avoit brusqué un Lieutenant Colonel de ses amis, qui avoit voulu s'ingérer de lui donner des avis qu'il ne lui demandoit pas. Il me fit connoître ensuite que ce Lieutenant Colonel étoit un Jardinier de Nimes, nommé Biliard, à qui il avoit fait commander son Régiment de Piémont.

Ce Jardinier travesti, à qui j'avois fait mille honnêtetez quand Cavallier l'avoit mené chez moi, s'étoit opposé à son attachement dès qu'il avoit vû que la chose étoit sérieuse ; & je ne pouvois pas comprendre, pourquoi il s'opposoit ainsi aux inclinations de son Colonel. Je lui savois même mauvais gré de sa mauvaise humeur ; tant il est vrai qu'il ne faut pas condamner les gens sans les entendre ; car ce pauvre Plante-choux avoit plus de raison en cela que je ne

croyois, comme nous le verrons dans la suite. Cependant Cavallier se mocquoit de tout ce qu'il pouvoit lui dire, & vouloit même, pour se délivrer de ses réprimendes, l'empêcher de faire le voyage d'Angleterre, mais il n'y eut pas moyen ; & ce Mentor Jardinier passa la Mer avec lui. Quelques Camisards aussi échapez du Piémont restérent à la Haye, & tous ensemble, firent ligue offensive & résolurent de déranger les affaires de leur Chef; c'est à-dire les affaires du cœur.

Biliard devoit y travallier, en l'occupant de toute autre chose à Londres; & les autres, en tâchant de brouiller les Cartes à la Haye. Pour cela un des Camisards qui y étoient restez vint chez moi le lendemain du départ, sous prétexte de faire des complimens, & avec un air ingénu me parla des merveilles

que

que Dieu avoit opérées dans les Cevennes, des graces qu'il avoit faites à Mr. Cavallier, en lui donnant le don de Prophétie, & celui d'Evangelizer, me parla des Sermons qu'il lui avoit entendu faire, qu'il mettoit au dessus de ceux de Mr. Saurin; & après m'avoir bien éxagéré tous ces avantages, il déplora le malheur de celui qui en étoit déchu par sa mondanité: mais il se consola en disant, que cela avoit été ainsi prédit, & que Dieu le rapelleroit pour faire son œuvre, après qu'il l'auroit châtié en l'anéantissant. Qu'il falloit que les Prophéties fussent accomplies, & qu'elles étoient expresses là-dessus. Ainsi, dit-il, quand on a publié qu'il étoit mort en Espagne, je n'ai eu garde de le croire, sachant bien, qu'il faut, qu'il fasse encore de plus grandes choses que celles qu'il a faites, & que l'on s'at-

tend qu'il doit rétablir l'Eglise de Dieu. Ainsi je ne pouvois pas croire qu'il fût mort, comme je ne croirois pas non plus qu'il se mariât, quand tout le monde me l'assureroit, par ce que je sçai qu'il ne sauroit se marier.

Quoi que je fusse bien persuadée qu'il entroit un peu de Fanatisme & de Vision dans les discours de ce pauvre Camisard, qui depuis par excès de Zèle s'est allé faire roüer ou brûler au Païs, je ne laissai pas de m'en inquiéter. Cet anéantissement, cette certitude qu'il ne devoit pas se marier, tout cela me faisoit de la peine, & dans la vûë d'en savoir d'avantage, je dis au Camisard, qu'il pouvoit me venir voir quelquefois. Il ne demandoit pas mieux; ainsi il n'eut garde d'y manquer & dans diverses conversations que j'eus avec lui, il m'aprit des choses

ſes aſſez extraordinaires.

Prémiérement comme il avoit envie de nous dégoûter de Cavallier, il débuta par dire qu'il le connoiſſoit de long-tems, & qu'il l'avoit vû pêtrir bien des fois. Tout cela ne fit pas d'impreſſion, nous le ſavions; mais ce qui me ſurprit, ce fut d'apprendre que ce St. Perſonnage dans le tems de ſes Entouſiaſmes, menoit une petite Païſanne avec lui qu'on apelloit Iſabeau; & que cette Païſanne Prophétiſoit auſſi, & ſe rendoit néceſſaire à la Troupe, par les avertiſſemens qu'elle leur donnoit de la part de Dieu; & cela pendant qu'elle mangeoit & couchoit avec Cavallier, choſe qui paroiſſoit fort oppoſée à la Sanctification, & que celui qui me le contoit atteſtoit néanmoins, ayant été témoin oculaire de tout, & n'ayant, à ce qu'il diſoit, voulu croire qu'a-

près avoir vû, tant il trouvoit de contradiction là-dessus.

Après cela il se retranchoit à dire, que les sécrets de Dieu étoient impénétrables, & que ce qu'il y avoit de sûr, c'est que Cavallier avoit été Prophéte; mais qu'en Espagne il s'étoit laissé entiérement séduire. Qu'il s'étoit donné des airs, prétendant que c'étoit son mérite, qui lui avoit procuré tous les avantages qu'il avoit eu dans les Cevennes, au lieu de donner gloire à Dieu là-dessus. Qu'il avoit même desavoüé tous les Miracles dont il avoit parlé en arrivant ici; & qu'ayant contristé le St. Esprit, il s'étoit retiré de lui, & l'avoit livré à sa mauvaise conduite.

Tous ces discours me faisoient de la peine; mais il n'étoient pas capable de dégoûter ma fille, qui étoit si prévenuë pour ce faiseur de pain, qu'elle se faisoit un

un point de Religion de l'entêtement où elle étoit, pour celui qu'on disoit l'avoir défenduë. On voulut empêcher qu'elle ne reçût de ses lettres; mais il prit des mesures pour qu'elles ne tombassent pas entre les mains de ces Camisards.

Cependant la prémiére visite qu'il fit à Londres fut celle de Mr. Couvreur, qui lui comta cent Livres Sterling sur mon comte, avec lesquelles il se divertit pendant deux mois à Londres; après quoi il prit encore soixante piéces chez le même Mr. Couvreur pour repasser en Hollande; mais avant son retour, ceux qui avoient juré ma perte, jaloux de la consolation qu'ils croyoient que j'aurois du Mariage de ma fille avec Cavallier, voulurent m'empêcher de la goûter, en me causant une des plus grandes afflictions, que j'aye eu de ma vie, & recommencé-

rent tout de nouveau à mettre en tête à ma fille Conſtantin de s'en retourner en France.

On lui facilita les moyens d'avoir là-deſſus des correſpondances avec ſon Pére chez l'hôteſſe du vieux Normand; & enfin le Médecin Helvetius étant venu à la Haye, on fit ſi bien qu'on la détermina à ſe mettre ſous ſa conduite, pour l'engager à me quiter. On lui mit en tête, que mariant ſa Sœur avec Cavallier, je lui donnerois tout ce que je pourrois avoir. Qu'elle auroit le chagrin, n'étant que femme d'un Lieutenant, de la voir au deſſus d'elle, par le rang de Colonel que Cavallier avoit. Enfin on en revint encore à la vieille notte, que j'aimois mieux ſa Sœur; & pour achever de la déterminer, on lui fit croire, que ſon Mari devoit venir, pour l'obliger de force à vivre avec lui. Tout cela étoit faux; mais la

pau-

pauvre petite le crut; & dans le tems que je m'en défiois le moins, & qu'elle me marquoit le plus de tendresse, elle trouva le secret de me quitter, sans que j'eusse pû pénétrer son dessein: ce qui fait bien voir, que fines gens se mêloient de cette affaire.

Il n'y avoit plus que trois mois à attendre, pour entrer dans la maison que j'avois achetée, & je me faisois un plaisir de lui donner son petit apartement, comme elle le souhaitoit, & de le lui meubler proprement. Nous faisions ensemble nos petits projets là-dessus, & je me faisois un plan le plus agréable du monde de vivre en repos avec elle, dès que Cavallier auroit épousé sa Sœur; car quoi que j'aye toujours tendrement aimé cette Cadette, j'aurois pourtant préféré de passer mes jours avec l'aînée, dont l'humeur sim-

patisoit mieux avec la mienne: ainsi lors que j'espérois d'être la plus heureuse, je vis mes espérances entiérement renversées, par le départ d'une fille, dont la présence faisoit ma plus grande consolation.

Elle avoit communié aux fêtes de Noël avec une dévotion qui sembloit me devoir r'assurer contre toutes les allarmes que j'avois euës sur son chapitre. Je lui avois donné le prémier de l'an une montre d'Or, dont elle avoit paru fort contente; & comme je me voyois en état de pouvoir dans peu de tems la mettre à son aise, & lui procurer plus d'agrément, je ne croyois pas qu'elle s'avisât de vouloir me quiter, & je me félicitois de ce que le mauvais tems étoit passé, pendant que mes Enfans étoient trop jeunes pour le sentir; & que le bien-être alloit venir, lors qu'elles

étoient

étoient en état d'en pouvoir profiter, l'aînée ayant justement dix-huit ans, & l'autre quinze, âge où l'on est encore, ce me semble, assez à tems d'être heureux: Mais j'avois tort de comter sur des apparences de bonheur, que ma mauvaise fortune m'a toujours empêché de goûter, & le quatorze de Fevrier mille sept cens huit, Madame Constantin, après avoir dîné me parut souhaiter de voir l'Opera de Cadmus, que l'on venoit de mettre sur pié. Je tâchai de la détourner de ce dessein, par ce qu'il faisoit un grand froid ce jour-là, & que je craignois pour sa santé; mais elle marqua tant d'envie de voir cette piéce, que je ne voulus pas m'opposer à ce plaisir qu'elle pouvoit prendre sans crime. Je lui recommandai de sortir des prémiéres, & de se faire ramener par une personne de ma connoissance, qui s'en seroit fait

un plaisir. Elle me promit tout ce que je voulus, & sortit sans qu'il parût qu'elle eût aucun dessein dans l'ame, & je ne l'ai plus revûë depuis.

Sur le soir, il me prit une inquiétude la plus grande du monde, & comme j'ai presque toujours des pressentimens de tous les malheurs qui m'arrivent, je dis à ma Cadette, que je me repentois d'avoir laissé sortir sa Sœur. Elle tâcha de me rassurer, en me disant que je la verrois bien-tôt venir; mais mes inquiétudes redoubloient toujours, & enfin l'heure étant passée, je perdis toute espérance.

Ma fille tâcha pourtant de m'en donner encore, en disant, que comme il y avoit loin de chez moi à l'Opera, & qu'il faisoit un froid épouvantable, sa Sœur pourroit avoir couché avec une Dame de mes amies, qui logeoit dans ce quartier-là. J'y fus

fus dès les quatre heures du matin; mais on ne m'en sut donner aucunes nouvelles. Je courus chez Mr. le Brigadier de Marnais qui étoit pour lors Prisonnier à la Haye, & qui n'en savoit pas non plus. Enfin je courus les Champs au travers des glaces, & j'allai à Rotterdam chez ce Mr. Hennequin qui lui avoit proposé ce voyage quelques années auparavant. Je fis même un *qui pro quo*; car au lieu d'aller chez Mr. Hennequin, j'entrai chez Mr. de Nivelle, où mes pleurs, & mes cris causérent un étonnement le plus grand du monde.

Des Dames que je ne connoissois point, touchées de mon état me firent conduire chez Mr. Hennequin, qui me dit fort seichement qu'il ne savoit ce que je voulois lui dire; mais quand je lui eus fait comprendre, que ma fille m'avoit rendu comte de

ce qu'il lui avoit dit autrefois, il en convint, disant qu'il s'étoit acquité de la commission qu'on lui avoit donnée dans ce tems-là; mais il ne voulut jamais convenir qu'il eût aucune part à sa fuite, & ne pouvant tirer ni éxiger autre chose de lui, je sortis de sa maison aussi désolée que lors que j'y étois entrée.

Quand je pense à présent de sang froid au desespoir où j'étois, & à toutes les extravagances qu'il me fit faire, il me semble voir Céres cherchant sa fille Proserpine, & je m'étonne que courant ainsi nuit & jour, par le tems le plus rude du monde, je ne sois pas morte de douleur, & de fatigue: Mais comme j'étois réservée pour d'autres chagrins, celui-ci n'eut garde de me tuër.

Je fus quatorze jours dans cet état, sans avoir aucune nouvel-

les

les de ma fille, & pendant ce tems-là les Réfugiez inventérent mille calomnies. Les uns disoient qu'elle étoit dans un endroit, les autres dans un autre; & quoi que je fusse bien sûre de la routte qu'elle avoit prise, j'avois pourtant la folie de courir dans tous les lieux où je savois bien qu'elle n'étoit pas, dès que quelqu'un disoit qu'elle y pourroit être. C'est un chose étrange, que la dureté des Réfugiez. Madame d'Arbau l'avoit éprouvé avant moi en pareille occasion: au lieu de consoler une pauvre Mére désolée, ils cherchent à agraver sa douleur par des traits envenimez, & des calomnies effroyables.

Enfin malgré toutes les impostures par où on avoit tâché d'aigrir mon desespoir; je sûs par une personne qui venoit de Mons, que ma fille y avoit passé, & qu'on l'avoit vûë au Bal chez l'Electeur

teur de Baviére dans le tems que je la cherchois à Rotterdam, & en cent autres endroits où on supposoit qu'elle étoit. Je reçus aussi une de ses lettres, datée du 28. Fevrier; c'est-à-dire quatorse jours après être partie d'ici, par laquelle elle me marquoit qu'elle étoit arrivée heureusement à Paris, & me disoit les raisons qui l'avoient obligée à y aller. Elles étoient prises de l'envie qu'elle avoit euë d'embrasser la Religion Catholique, & qui pourtant, j'en suis sûre, n'ont jamais été que l'effet des mauvais conseils de gens sur qui la Religion, quelle qu'elle puisse être n'a pas un fort grand pouvoir. Dieu veuille leur pardonner, & me faire la grace de leur pardonner le mal qu'ils m'ont fait.

Le chagrin que mon aînée venoit de me donner me fit prendre la résolution de l'oublier: résolution très-difficile à éxécuter,

ter, quand on eſt auſſi tendre Mére que je la ſuis. Cependant je voulus l'eſſayer. Je fis mon Teſtament, dont Mr. Cavallier devoit être éxécuteur, & rendre à mon aînée la moitié de mon bien au cas qu'elle revînt dans ce Païs pour y profeſſer la Religion Proteſtante, ſinon je donnois tout à la Cadette; & au cas qu'elle vînt à mourir où à ſuivre l'exemple de ſa Sœur, en allant en France, je le ſubſtituois à Cavallier, qui dès qu'il eut apris mon affliction m'écrivit la lettre du monde la plus touchante: me priant de me conſerver pour ma Cadette: m'aſſurant qu'elle & lui me conſoleroient de tous mes chagrins; & me faiſant eſpérer que nous pourrions bien aller voir Madame Conſtantin plutôt que je ne croyois. Cette lettre calma un peu mes grandes agitations, & les ſoins que ma Cadette prit de moi

moi dans cette occasion m'empêcherent de succomber sous le faix de la douleur.

Un jour que je revenois de Delft à la Haye avec elle en Bateau, elle tâcha de me persuader d'acheter une maison de Campagne qui étoit à vendre sur ce canal, à un endroit appellé *Gees-Brugge*. Je fus avec elle par complaisance voir ce que c'étoit ; & comme le marché me parut assez bon, & que ma fille avoit une grande envie de le conclure, je crus que je devois lui donner cette satisfaction. Cinq maisons dépendoient de celle que nous devions habiter, & le loyer qu'on en retiroit payoit l'intérêt du prix de toutes les six : de sorte qu'on avoit une maison de Campagne dont la vûë étoit enchantée, & un très beau Jardin pour rien, & cela à une demi lieuë de la Haye, où toutes les demi heures

on

on peut aller, en entrant dans les Bateaux qui passent devant la porte. Je trouvois toutes les facilitez que je pouvois souhaiter à ce marché; ainsi il fut bientôt conclu.

Mr. Cavallier arriva peu de tems après de Londres, aussi peu avancé du côté de ses affaires, que lors qu'il y étoit allé, mais tout rempli de belles espérances, & de cent projets différens, dont aucun n'a réüssi: La bourse très-mal fournie, puis qu'il n'avoit roûlé à Londres qu'à mes dépens, & n'en étoit sorti que par mon moyen. Dès son arrivée il accourut avec empressement chez moi pour me témoigner la part qu'il prénoit au chagrin que j'avois reçû, & pour revoir sa chére Olimpe, qui pour détourner la conversation des sujets qui causoient ma tristesse, parla après les prémiers complimens, de l'acquisition que

je

je venois de faire de toutes mes maisons de Campagne.

Mr. Cavallier me fit son compliment là-dessus, après quoi il me dit, que cette affaire étant faite sous mon nom, Mr. du Noyer pourroit comme maître des biens de sa femme venir réclamer ceux-là, qui étant en fonds, ne pouvoient pas être mis à couvert, & dans lesquels Madame Constantin avoit aussi droit d'entrer en partage, au cas que la Paix rétablit l'Union entre la France & ce Païs ici. Je lui dis, que ce n'étoit pas mon intention, & que regardant ma Cadette, comme l'unique Enfant de la Promesse, & celle qui devoit être ma consolation, je prétendois qu'elle eût seule ma dépouille, en quoi je trouve à présent que j'avois tort, puisque les biens périssables de ce monde ne doivent point entrer dans les affaires de Religion,

mais

mais suivre les régles que la Nature a prescrites; le Temporel ne devant point être mêlé avec le Spirituel; & puisque les Consciences ne doivent point être gênées, il faut laisser aux gens la liberté du choix, sans chercher à le faire pencher d'un côté plus que d'un autre, en mettant les biens dans une des balances, & lui faisant par là entraîner l'autre. C'est ce qu'on fait pourtant, & en France & ici, où je trouve qu'on a également tort là-dessus; & si j'étois à recommencer, la différence de Religion entre mes Enfans ne m'obligeroit jamais à en mettre dans la disposition de mes biens; puisque c'est faire trop de cas de ces biens, que de prétendre les mettre en compromis avec ceux du Ciel.

Quoi qu'il en soit, j'étois dans des sentimens tout opposez à ceux que j'ai à présent, lors que Mr.

Mr. Cavallier me fit voir, que Pimpette ne pourroit pas se prévaloir seule de l'achat que je venois de faire. Ainsi consultant beaucoup plus mon ressentiment, que le Sang & la Nature, je tâchai de trouver un expédient pour cela ; Mettre ce bien sur la tête de Pimpette, c'étoit tomber dans le même inconvénient ; puisque par les droits que les Péres ont sur ce qui appartient aux Enfans, Mr. du Noyer, auroit pu se rendre Maître de ce qui étoit à sa fille; desorte qu'après s'être tourné de tous les côtez, Mr. Cavallier ne trouva pas de meilleur moyen, que de faire mettre ces maisons sous son nom, supposé que je vouluſſe m'en fier à sa bonne foi; ce qui ne souffrit pas la moindre difficulté : car le croyant un homme envoyé de Dieu pour défendre son Egliſe, un Prophéte, un second Moïse, je n'avois

vois garde de douter de sa bonne foi.

Je fis donc faire le Transport de toutes ces maisons à son nom: j'en payai tous les frais; & après avoir fait meubler celle que je gardois pour moi, à mes frais & dépens, bâti un pavillon sur l'eau pour augmentation d'agrément, & fait beaucoup d'autres réparations; je lui en donnai une clef, & il s'en servoit beaucoup plus que moi. Je lui laissois le plaisir de s'en faire honneur, & de dire que tout cet enclos de maisons lui apartenoit. Il recevoit sans façon les loyers de celles qui étoient loüées, en vertu de son prétendu droit. Il est vrai que pour ma sureté, au cas qu'il fût venu à mourir, il m'avoit fait un contre-billet par lequel il déclaroit qu'il ne faisoit que prêter son nom, & n'avoit rien à prétendre à ce bien.

C'étoit cependant déja deux

grandes marques de confiance que je lui avois données, pour détruire ce que les Réfugiez avoient voulu lui persuader à mon desavantage. Ainsi je puis dire que leurs calomnies ont causé tous mes malheurs, puisque pour faire voir à Cavallier que je n'avois nulle envie de le tromper, & le convaincre de ma bonne foi, je le mis en état de me faire la plus cruelle de toutes les tromperies.

Après lui avoir laissé prendre cent soixante piéces sur mon comte à Londres, je fis encore une chose, qui dans le tems où les gens se piquoient de beaux sentimens, & de délicatesse, auroit pû passer pour générosité, & qui dans ce siécle perverti, passera pour folie: car ma fille m'ayant dit que Cavallier étoit au desespoir de n'avoir pas pû me rendre encore cet argent, j'écrivis à Mr. Couvreur à Londres pour le

le prier de me renvoyer les billets qu'il lui avoit faits ; & dès que je les eu reçus ; je les brûlai en sa présence, afin de lui faire voir, que je n'avois pas envie de le presser là-dessus, & que je ne voulois point d'autre garant que sa bonne foi.

De si bonnes maniéres le frapérent d'abord ; mais il a bien fait voir dans les suites qu'il en étoit indigne. Il paroissoit alors le plus reconnoissant du monde. Je devois trouver en lui un fils tendre, & respecteux ; & ce Mariage, qui devoit s'achever dès que ses affaires auroient été réglées, devoit être la fin de toutes mes peines, & la plus agréable du monde. Il comtoit de bâtir une maison magnifique à ma Campagne, & de s'y retirer avec un bon Caroſſe dès que la Paix seroit faite ; & comtant sur tout ce qu'il disoit ; je me dépoüillois d'avance, pour facili-

ciliter les choſes en lui donnant les moyens de payer des Créanciers rigoureux, qui par leurs pourſuites, lui auroient fait du tort auprès des Puiſſances, & l'auroient enfin obligé à quiter le Païs, ou à croupir dans une priſon.

Un jour qu'il avoit été prêt d'y entrer, je reçus une lettre par laquelle on me marquoit, que deux mille francs que j'attendois depuis plus de ſix ans, & que je n'avois pas pû toucher encore, quelque diligence que j'euſſe faite pour cela, étoient enfin, par les ſoins de Mr. Couvreur, entre les mains d'un Banquier d'Amſterdam. J'avois deſtiné cet argent à payer une Hipotéque de pareille ſomme qui étoit, & qui eſt même encore dûë à celui de qui j'ai acheté mes maiſons de Campagne. C'étoit-là ce que je devois faire, & que je ne fis pourtant point; car

fa-

sachant Cavallier dans le besoin & besoin très-pressant, je lui offris mes services, comtant, comme il me le faisoit entendre, qu'il toucheroit quarante où cinquante mille francs dans moins d'un mois, & qu'ainsi il pourroit me rendre mon argent, & moi payer mon Hipotéque, & acquiter mon bien; mais il en arriva autrement. Cavallier me demanda d'abord douze cens florins que je fus obligée d'aller chercher moi-même à Amsterdam, parce qu'ils ne venoient pas assez vîte, & qu'on le pressoit lui très-vivement. Il me souvient qu'il m'écrivit, que si je pouvois emprunter cette somme d'un ami, en attendant que je la reçusse d'Amsterdam, je lui donnerois la vie.

Une lettre si touchante m'obligea à partir sur le Champ pour Amsterdam, n'ayant pas l'humeur emprunteuse. Je n'ai

jamais fait tant de diligence; & quoi que la fatigue fût rude, je ne l'ai jamais moins sentie, tant je sentois de plaisir de me voir en état d'en faire à un homme pour lequel je m'intéressois fortement, & que je regardois comme mon fils. Ainsi, quoi que j'arrivasse tard, & que je fusse fort accablée, je ne voulus point renvoyer sa satisfaction au lendemain: sachant que qui oblige promtement oblige doublement, & j'envoyai chez lui pour l'avertir de venir prendre son argent.

Il ne se le fit pas dire deux fois: il m'avoit attenduë avec impatience, ainsi il ne tarda pas à venir prendre les douze cens francs qu'il m'avoit demandez, & il trouva ensuite le sécret de me tirer piéce à piéce le surplus des deux mille. Il m'avoit déja tiré le beau Diamant dont j'ai parlé, que le Com-

Comte de Dohna m'avoit rendu, & après s'en être paré pendant quelque tems, & avoir eu l'impudence de publier que la Reine d'Angleterre le lui avoit donné, * il avoit été obligé de le mettre en gage.

Enfin c'étoit un goufre; quand j'aurois eu des millions, il me les auroit escroquez de la même maniére; & pendant près de deux ans il a vêcu à mes dépens & n'a pas eu d'autre secours. Tantôt il m'écrivoit, *Je vous envoye un Créancier que j'aurai de moins quand vous l'aurez payé*, & cela étoit d'abord fait: Tantôt il m'envoyoit demander quatre cens francs; d'autrefois deux; d'autrefois trois. Jusques au jour qu'il partit pour Bruxelles.

Il vint la veille me dire qu'il n'avoit pas le sou pour faire son

* *Il l'a dit à Mr. de Normandie & à bien d'autres personnes.*

voyage; & comme il étoit trop tard pour que je puſſe aller chercher de l'argent dehors, il ne put emporter que ce qui ſe trouva chez moi, qui ſe monta à cinquante, & quelques florins: Enfin j'étois une vraye vache à lait, & lui un Tréſorier ſans rendre comte. Il me diſoit bien toujours, que dans quinze jours ou trois ſemaines il me rendroit le tout: c'étoit ſa phraſe ordinaire; mais comme je voyois bien ſur les fins que ce n'étoit pas choſe prête, j'avois pris mon parti là-deſſus, & je comtois de lui donner cet argent par anticipation de dot: ainſi je lui dis de ne ſe point inquiéter, puiſque devant avoir le tout un jour, il valloit autant que ce fût alors comme une autrefois, de ſorte que je me contentai ſeulement de prendre un billet de lui, afin qu'en cas de mort cela ne fût pas perdu; & ce billet que j'ai ſigné

gné & écrit de sa main, article par article se monte à quatre mille florins, sans comter les intérêts, ni la bague de deux cens pistoles, une montre & une chaine d'Or que j'eus la folie de lui donner à la priére de ma fille, & que je dois même encore, & mille autres petits préſens que je lui ai faits en diverſes occaſions, comtant les faire à un fils, & ne cherchant qu'à hâter le bonheur, & la satisfaction de ma fille, en donnant les moyens à cet homme de régler ſes affaires.

Cependant ſon Régiment ne ſe rétabliſſoit point, & il venoit tous les jours des plaintes contre lui. Ses Officiers échapez de la Bataille d'Almanza écrivoient ici à l'Etat, & accuſoient leur Colonel de diſſipation, & même de pillage: ſi bien que l'on lui ordonna de rendre comte de ſon adminiſtra-

tion, ce qui étoit un peu humiliant. Il falut pourtant subir cette mortification, & en essuyer cent autres là-dessus; car on découvrit alors tous les tours qu'il avoit joüez en Espagne & en Portugal; & ne pouvant pas faire voir l'emploi des sommes qui avoient passé par ses mains, il donna une très-mauvaise idée de sa bonne foi, & de sa conduite.

Le Major de son Régiment le trouva paré de Galons d'argent qui lui avoient apartenu, & lui en fit affront devant tout le monde. Un autre reconnoissoit son lit d'Armée, & retrouvoit ses coffres dans la chambre de ce Colonel, lors qu'en arrivant il alloit lui rendre visite. Ainsi l'on n'eut pas de peine à comprendre qu'après la défaite du Régiment, il s'étoit emparé de tous les effets des Officiers morts & prisonniers;

& ces derniérs retrouvant chez lui, au sortir des prisons de France, ce qui leur avoit apartenu, furent moins discrets que les morts, & se plaignirent hautement de ce procédé. On sçut outre cela toutes les Fredaines qu'il avoit faites dans les Païs Catholiques, ses débauches de toute espéce, les airs qu'il s'étoit donnez de joüer l'argent que l'Etat lui avoit confié au lieu de l'employer à rendre son Régiment complet, chose qu'il avoit promise, & qu'il n'a jamais tenuë. Enfin sa conduite n'ayant été rien moins qu'Evangelique, on revint de la bonne opinion qu'on avoit euë de lui; il perdit cette belle réputation qu'il avoit usurpée; & après avoir passé pour un Prophéte & pour un Saint, il fut regardé comme un Scélérat, & autant mépriſé qu'il avoit été estimé.

Des gens qui arrivérent à peu près dans le même tems du Languedoc achevérent de le peindre, en publiant ici toutes les cruautez qu'il avoit faites au Païs, sous prétexte de Religion; & un nommé des Graves lui reprocha en préſence de témoins l'aſſaſſinat de la bonne Madame de Mirmand. Cavallier ne put pas diſconvenir du fait, il étoit trop connu, auſſi ſe retrancha-t'il à dire qu'il avoit fait châtier ceux de ſes gens qui avoient commis ce meurtre. On lui en imputoit une infinité d'autres, & on l'accuſoit de s'être ſaiſi de tous les effets des Officiers de la Marine que les Camiſards pillérent après avoir défait le Régiment. On prétent que cette dépoüille ſe montoit à plus de quarante mille francs, que notre Prophéte en vertu de ſes entouſiaſmes, trouva le ſécret de s'aproprier. Celui

lui de ſes Camiſards qui avoit commencé de me faire ſon hiſtoire, m'avoit bien dit quelque choſe d'aprochant; mais j'étois ſi prévenuë en faveur de cet indigne que je ne pouvois jamais rien croire qui lui fût deſavantageux. Lors même qu'on l'eut preſque tout à fait démaſqué, je croyois encore, que c'étoit l'envie qui faiſoit parler les gens; & je ſus mauvais gré à des Graves, qui étoit pourtant mon parent, par ce qu'il avoit parlé mal de Cavallier.

Cependant tout le monde crioit *Tolle Tolle* contre lui, & le Comte de Dohna me fit avertir de prendre garde à ce que je faiſois, & de ne me point fier à ce fripon qui me tromperoit infailliblement, comme il trompoit toute la terre. Au lieu de profiter d'un avis ſi ſalutaire, je le regardai comme calomnieux. Je fus chez le Comte pour lui

dire qu'il avoit tort de se laisser prévenir contre un homme qui avoit eu le courage de combattre pour la vérité, & la gloire de la défendre, & contre un homme dont Leurs Hautes Puissances avoient reconnu le mérite en le faisant Colonel. Le Comte me répondit, que le hazard seul ayant mis les Armes aux mains de Cavallier, on ne lui devoit pas tenir comte de ce qu'il avoit fait, puisqu'il l'avoit fait sans sçavoir ce qu'il faisoit. Que toute sa vaillance n'avoit consisté qu'à profiter de l'avantage des lieux, comme font les Miquelets en Roussillon, & après avoir surpris ceux qui ne sçavent pas si bien la carte de leurs montagnes, les regagner à propos. Qu'on voyoit bien que Cavallier ne sçavoit ce que c'est que de conduire des Troupes, & se battre comme on fait à la Guerre, par la maniére dont

il

il avoit mené son Régiment en Espagne. Qu'aussi étoit-il bien sûr, que quand il en pleuvroit, on ne lui donneroit plus aucun commandement ; mais que comme on a intérêt de ménager ceux qui causent des soulévemens chez les ennemis, & qu'ici on regardoit Cavallier comme le Chef de celui des Cevennes, quoi qu'il n'eût été qu'un des moindres, on lui donneroit toujours du pain, comme en Espagne on avoit fait Lieutenant Général, celui qui avoit fait souléver le Royaume de Valence.

Après cela il me dit, que sachant que j'avois prêté des sommes considérables, & très considérables pour une Réfugiée, à Cavallier : que je lui avois donné un Diamant qu'il connoissoit, une Montre d'Or qu'il avoit vûë aussi, & qu'il savoit d'original que j'avois achetée chez un Marchand qu'il me nom-

nomma: que sachant encore, que les maisons dont il se faisoit honneur m'apartenoient, & que Mr. de Normandie m'avoit compté l'argent que j'avois donné pour les payer, il ne pouvoit que me blâmer, d'avoir eu tant de confiance, & le blâmer encore plus lui, d'en avoir abusé. Qu'il étoit indigne à un honnête homme, de dépouiller ainsi une femme, dans le dessein de la tromper; car, dit-il, ce Drole-là vous trompera à coup sûr. Ainsi voyez si vous ne pourriez pas trouver les moyens de tirer votre épingle du jeu; car il ne sera jamais en état d'épouser Mademoiselle votre fille, étant très-sûr, qu'il n'aura jamais ni Régiment, ni avancement; & qu'étant accablé de dettes, ce que l'Etat lui donnera ne pourra jamais suffire à les payer: de sorte qu'à moins qu'il ne prenne le parti de s'aller faire roüer en Ceven-

vennes, je ne vois pas qu'il y ait grand chose à faire pour lui.

Comme le Comte étoit un de nos Généraux, ces nouvelles ne devoient pas me paroître apocriphes, cependant je ne voulus pas y ajoûter foi; mais comme s'il eût été destiné à ne m'en donner que de mauvaises ce jour-là, il m'aprit que Mr. du Noyer mon cher Epoux avoit une autre femme à Paris qui portoit mon nom, & rempliſſoit ma place impunément, & me dit qu'il savoit cela d'un nommé Mr. de Poligni, qui arrivoit de ce Païs-là. Dans le tems qu'il parloit, on vint annoncer ce même Mr. de Poligni, & après l'avoir salué, je lui dis, vous croirez sans doute, Monsieur; être à la Comédie d'Amphitrion; car vous trouvez ici Madame du Noyer, après l'avoir laiſſée au Païs d'où vous venez. Il est vrai me dit-il, Madame, que je connois particuliérement

en

en France Madame du Noyer, dont le Mari qui loge avec elle dans le Fauxbourg St. Germain, a été Grand Maître des Eaux & Forêts, & est fait d'une telle maniére.

Il me fit là-dessus le portrait de mon infidelle d'une maniére à ne pouvoir pas le méconnoître. Ainsi je ne pouvois pas douter du fait, quoi qu'il soit étonnant, que dans un Païs très-Chrêtien, on souffre pareille chose. Mr. de Poligni me conseilloit de prendre la Poste pour aller tirer raison de cet affront, & faire enfermer cette Madame du Noyer postiche; & dans le prémier mouvement de ma colére, j'écrivis à Paris, que j'étois prête à y retourner. Mon Epoux en prit l'allarme; & voulant joüir en repos de tout mon bien & de ses nouvelles Amours, pour ne point entrer en comte ni en condamnation, il fit ce qu'il put pour

pour m'intimider, & écrivit à Madame Constantin au Convent des Nouvelles Catholiques où elle demeure, une lettre qu'elle me renvoya sans doute par son ordre; car elle n'auroit pas osé le faire autrement. Il paroissoit par cette lettre, que Mr. du Noyer avoit vû celle que j'avois écrite à ma fille, car il lui marquoit.

Je vous envoye, ma très-chere fille, la lettre de votre Mére, qui sera la derniére que vous en recevrez, ayant pris les précautions nécessaires afin que toutes celles qu'elle vous écrira soient brûlées sans être décachetées. Je vous prie de n'en lire aucune, & de ne lui en écrire jamais, & comme votre Pére je vous l'ordonne, son commerce me desobligeroit sensiblement. Je me suis bien aperçû, que votre bon cœur vous faisoit conserver des sentimens de tendresse pour elle: Respectez-là, mais point de com-

commerce; & si sa fantaisie lui faisoit naître l'envie de venir ici, elle éprouveroit de quelle façon l'on traite ceux qui ont la demangeaison de s'illustrer par leurs Livres, & par leurs Ecrits, j'ai hésité si je vous renvoyerois sa lettre, brûlez-là.

Il n'y avoit pourtant rien dans cette lettre, ainsi condamnée au feu, qui n'eût dû faire plaisir à un bon Serviteur du Roi, puisque je disois à ma fille, que le desir de la revoir & l'Amour de ma Patrie me déterminoit à y retourner; mais comme ma présence auroit dérangé le nouveau mênage de Mr. du Noyer, qui lui tenoit sans doute plus au cœur que les intentions de Sa Majesté; pendant qu'on sollicitoit les autres à revenir, il tâchoit de m'en empêcher par ses menaces, qui n'auroient pas été capables de m'intimider, ni de m'empêcher de partir, si le Zè-

le

le que j'ai toujours eu pour ma Religion ne m'avoit arrêtée dans les lieux où il m'eſt permis de la profeſſer. Cependant on pourroit accuſer juſtement Mr. du Noyer de s'être oppoſé à mon retour, ce qui ne donnera pas une idée fort avantageuſe de la bonté de ſon Cœur ni de ſon Zèle pour la Religion, & pour les intentions de ſon Roi.

Mais pour revenir à Cavallier, quoi que le Comte ne m'eût pas tout à fait perſuadé ce qu'il m'en avoit dit, ſon diſcours n'avoit pas laiſſé de m'inquiéter. Je n'avois pas voulu convenir des faits, ni avoüer que je lui euſſe fait tant de bien, & n'oſant confier ce ſécret à perſonne, je ne ſçavois à qui demander conſeil là-deſſus. D'ailleurs j'étois trop avancée pour pouvoir reculer, & ma fille avoit un ſi fort attachement pour cet homme, que

ſi

si j'avois eu de la foi pour les enchantemens, j'aurois crû qu'il en seroit entré dans cette affaire, n'étant pas naturel qu'une personne de quinze ans eût pû se fixer de cette maniére, & avoir des sentimens au dessus de tout ce que Mademoiselle de Scuderi nous a dit de ses Héroïnes de Roman. Elle ne vouloit avoir de l'esprit que quand elle lui parloit, ni paroître aimable qu'à ses yeux; & quand il partit pour l'Angleterre, elle coupa ses Cheveux, afin qu'on ne pût pas l'obliger à se coifer pendant son absence. Enfin elle avoit des délicatesses que personne avant elle n'avoit eu, & une constance qui n'est nullement à la mode. Il ne faut pas cependant croire qu'elle eût pris son modéle dans les Romans, puis qu'elle n'en a de sa vie lû aucun. Ainsi il étoit étonnant qu'au sortir de sauter sur la corde, & en quit-

quittant les jeux les plus enfantins, elle eût pris tout d'un coup des sentimens si formez, & donné ainsi dans l'Héroïsme.

Comme je la voyois d'une humeur si constante, j'étois fort aise qu'elle se fût déterminée pour un homme qui devoit être son Mari, prévoyant bien, que si elle s'étoit ainsi entêtée de quelqu'un qui ne lui eût pas convenu, j'aurois eu de la peine à lui faire entendre raison. Je sacrifiois donc de bon cœur tout mon bien à son bonheur, & à sa satisfaction, quoi que j'eusse beaucoup mieux fait de le garder pour moi, étant encore trop jeune pour devoir me dépouiller si fort à l'avance: Mais tous mes maux viennent de ce que j'ai toujours plus aimé que je ne me suis aimée, motif qui devroit me faire plaindre plutôt que blâmer.

Ce-

Cependant je parlai à Cavallier de la converſation que j'avois eu avec le Comte de..... ſur ſon chapitre, & de la maniére dont il m'avoit parlé de lui. Cela ne le ſurprit pas, car on dit qu'il en entendoit preſque tous les jours autant dans les Caffés, ſans le relever. Je ne ſai ſi c'étoit par Chriſtianiſme qu'il étoit ſi patient où par d'autres raiſons qui ne lui ſeroient pas ſi avantageuſes; mais il eſt très-ſûr qu'à moins de lui donner des nazardes on ne pouvoit pas l'inſulter plus que l'on le faiſoit, ſur tout, quand on vit qu'on pouvoit le faire impunément. L'un lui jettoit la pêle, & le fourgon au nez, l'autre lui parloit de ſes Prophéties & de ſes Miracles, & il fut enfin forcé de ſe prendre un jour aux cheveux avec un Miniſtre * qui lui repro-

* *Armand du Bourdieu Miniſtre de la Savoye à Londres.*

reprochoit hautement qu'il avoit abusé les peuples.

Je ne sçai pas pourquoi il s'avisa d'être plus vif avec ce Ministre qu'il ne l'avoit été avec tant d'autres, la raison sera peut-être aisée à trouver: quoi qu'il en soit, il me dit que le Comte de.... avoit quelque vieille rancune contre lui, que son témoignage devoit m'être suspect, & il me fit tant de belles protestations, & me donna tant de nouvelles assurances de sa bonne foi & du desir qu'il avoit de finir ses affaires, pour pouvoir achever son Mariage, que comme j'avois envie de le croire, je le crus aussi, & j'imputai à la malice de ses ennemis tout ce qu'on publioit à son desavantage.

Il me souvient que comme je me plaignois du procédé de Mr. du Noyer, & que je disois, comme il est vrai, que ç'a toujours été mon sort de faire des

ingrats, il m'interrompit pour me dire, qu'il feroit changer la conſtellation, & qu'il auroit lui ſeul de la reconnoiſſance pour tous les autres. Il ne pouvoit ſe laſſer d'exagérer les ſervices que je lui avois rendus, & la maniére dont je l'avois fait, qui en augmentoit de beaucoup le mérite; & à l'entendre parler, on auroit cru qu'il y étoit extrêmement ſenſible. Cependant l'événement a fait voir qu'il ne ſongeoit qu'à me tirer juſques à mon dernier ſou, & il arriva dans ce tems-là une avanture qui ébranla beaucoup la foi que j'avois euë en lui; car un matin qu'il vint prendre du Caffé chez moi, & que ma fille lui propoſa d'être Parain avec elle de l'Enfant d'une perſonne qui nous avoit ſervies, il s'en défendit, diſant que les engagemens qu'on prenoit dans ces occaſions-là étoient trop forts; puiſque ſi le

Pére

Pére ou la Mére de l'Enfant venoient à mourir; on étoit chargé du soin de son éducation, & de le faire élever dans la Religion: enfin il lui dit tant de choses, qu'il lui ôta l'envie d'être Maraine. Nous parlâmes ensuite d'autres choses, & quand il sortit, & que ma fille lui demanda s'il iroit le soir à l'Eglise, il répondit en turlupinant, qu'il ne prioit pas si souvent le bon Dieu; car pour faire le petit Maître, il se donnoit des airs de plaisanter sur les choses les plus saintes.

Cependant, l'heure de la Prére étant venuë, ma fille eut envie d'y aller, & j'y fus avec elle. Comme nous n'étoiens pas placées l'une auprès de l'autre, & que j'étois fort loin du Parquet, je ne sçus ce qui s'y étoit passé, que lors que ma fille vint me prendre pour sortir, & qu'après m'avoir demandé si je n'a-

vois point vû qui étoit le Parain de l'Enfant qu'on avoit batisé. Elle me dit, avec une émotion épouvantable, que c'étoit Mr. Cavallier. Cela me surprit; mais ne voulant point donner de scène au public, je tâchai de cacher ma surprise, & de ramener ma fille au logis, ce qui ne me fut pas possible. Elle courut à la porte de l'Eglise attendre Cavallier, & lui donna quelques coups de pié en sortant, dont il ne fit pas semblant de s'apercevoir, quoi qu'il les eût très bien sentis. Il ramena ensuite sa Commere, qui étoit une Hollandoise vieille, laide, bossuë, & enfin faite exprès pour empêcher les gens d'avoir de la jalousie.

Ma fille fut pourtant assez sotte pour en prendre dans cette occasion, & elle s'offença sur tout, de ce qu'il avoit fait pour une autre ce qu'il lui avoit refusé,

fuſé, & du miſtére qu'il avoit fait là-deſſus. Effectivement la choſe n'étoit pas excuſable : Il s'en excuſa pourtant, par des raiſons bonnes ou mauvaiſes. Il écrivit à ma fille, que la laideur de la Demoiſelle devoit l'avoir empêchée de le ſoupçonner de mauvaiſe foi. Qu'il avoit été ſurpris & n'avoit pas pû ſe garantir de cette corvée ; & enfin, après avoir boudé quinze jours, on ſe raccommoda. Or ce qu'il y a de plus traitre à cela, c'eſt que deux jours avant ce batême, il m'avoit écrit qu'un Créancier le preſſoit extrêmement, & m'avoit priée de lui prêter trois cens florins pour le payer. Je ne les avois pas, mais comme ma fille étoit au déſeſpoir de ce que je ne pouvois pas donner ce ſecours à ſon Amant, & qu'elle craignoit même qu'il ne prît de là occaſion de ſe défier de mon bon cœur ou de

mon opulence, je me déterminai, pour lui mettre l'esprit en repos, & pour essuyer ses larmes, à porter la seule bague de prix qui m'étoit restée au Lombard, & à emprunter quatre cens francs dessus. On ne m'en avoit demandé que trois; mais dès que Mr. Cavallier eut dit un mot à l'oreille à ma fille, elle me pria de donner encore les cent florins qui me restoient; ainsi il les emporta tous quatre, & ce fut justement pour faire les frais de ce batême.

Après que Cavallier se fut racommodé avec ma fille, il vint un jour la prier de ne pas trouver mauvais qu'il menât la créature avec laquelle il avoit tenu l'Enfant, & une de ses sœurs à peu près aussi laide à l'Opéra, parce que c'étoit une honnêteté qu'il étoit obligé de faire. Ma fille ne s'y opposa point, & comme le Roi de Pologne devoit y aller

aller ce jour-là, & que d'Amsterdam, d'Utrecht même des Provinces les plus éloignées on couroit en foule à la Haye pour le voir, elle ne voulut pas en laisser échaper l'occasion, & me pria de vouloir bien la méner aussi à l'Opéra. J'y consentis avec plaisir, & j'aurois bien fait plus de chemin pour voir un Roi aussi digne d'admiration.

On nous mit dans une loge vis avis de celle où ce Monarque étoit placé; ainsi j'eus tout lieu d'être satisfaite. Sa Majesté nous fit même l'honneur de tourner les yeux de notre côté, & de regarder ma fille avec quelque espéce d'application. Elle demanda même qui c'étoit, pendant que Mr. Cavallier étoit errant dans l'Amphitéatre pour tâcher de placer ces deux figures Gotiques ou plûtot Grotesques, dont il étoit embarassé.

Après que l'Opéra fut fini, &

lors que nous voulûmes descendre, nous trouvâmes Sa Majesté sur la montée, qui dit assez haut, en regardant ma fille, elle est encore plus belle de près que de loin. Un pareil témoignage étoit fort glorieux, aussi excita-t'il l'envie. Mr. Fikston * qui étoit auprès du Roi dans ce moment-là, donna la main à ma fille pour descendre jusques en bas, & quand nous y fûmes, il nous pria le plus honnêtement du monde, de prendre un des Carosses de Sa Majesté pour retourner chez nous. Je ne crus pas devoir refuser une chose qui me faisoit bien de l'honneur, & qui même étoit fort commode, parce que je logeois assez loin de l'Opéra, & qu'il est toujours tard quand on en sort: ainsi j'acceptai le Carosse qu'on avoit la bonté de m'offrir, & qui nous ra-

* *Chambellan du Roi de Pologne & l'un de ses Favoris.*

ramena ma fille & moi au logis.

Toutes les personnes qui sortoient en foule de l'Opéra furent témoins des honnêtetez que nous reçûmes dans cette occasion ; mais comme il y en eut qui le virent avec des yeux d'envie, ceux-là tâchérent de donner un tour malin à la chose, afin que ma fille ne pût pas en tirer vanité, & pour cela on changea le fait, & on le debita en deux façons différentes. Les uns dirent que ma fille, ayant été beaucoup plus attentive à regarder le Roi qu'à prendre garde où elle mettoit son pié, avoit manqué une marche de l'escalier & roulé des montées en bas, & que le Roi touché de ce que cet accident étoit arrivé à son occasion, avoit ordonné qu'on la ramenât dans un de ses Carosses.

Ce fut-là ce que les moins

méchans publiérent d'abord, supprimant les honnêtetez que Sa Majesté avoit dites, & celles de Mr. Fikston. Cela pouvoit effectivement diminuër un peu la vanité de ma fille ; mais comme il n'y avoit rien qui pût lui faire du tort, la malignité ne s'en tint pas là, & l'on jugea plus à propos d'inventer une chose également fausse, & d'une bien plus dangereuse conséquence ; car ne pouvant pas disconvenir qu'on ne nous eût donné un Carosse à la porte de l'Opéra, on dit que ce Carosse nous avoit conduites chez le Roi, que nous y avions soupé, & que ma fille avoit passé la nuit avec ce Monarque. Cette opinion ne fut pourtant reçûë que parmi certaines gens, & ne fit nulle impression sur l'esprit des personnes raisonnables.

Cavallier vint le lendemain nous dire qu'on lui avoit fait com-

compliment là-dessus. Il savoit bien à quoi s'en tenir; car après s'être débarassé de ces deux antiques, il étoit venu au logis & nous avoit trouvées toutes deux seules auprès de notre feu. Ainsi il ne parla de cela que comme d'un conte très-ridicule; mais comme ma fille a toujours eu quelque disposition à la Poësie, & qu'en un besoin l'Amour sert d'Apollon, elle fit des Vers sur cette avanture, & les envoya le lendemain à Cavallier. Comme elle ne fait point de mistére des liaisons qu'elle a euës avec lui, dont le but étoit très-legitime, je ne crois pas devoir supprimer ces Vers, qui pourront peut-être faire plaisir au Lecteur.

On t'a dit, mon cher Cavallier,
Que l'Auguste Roi de Pologne,
Touché de ma petite trogne,
Avoit voulu t'encornailler;

Cela est faux, ou que je meure,
Il ne m'a pas fait cet honneur.
Mais quand il l'eût voulu, crois moi,
je te le jure,
J'aurois fermé les yeux à toute sa grandeur.
J'admire de ce Roi la Valeur éclatante;
Mais je ne puis que l'admirer.
Pour mon cher Cavallier ma tendresse
est constante,
Et lui seul me fait soupirer.
A posséder ton cœur, à régner sur ton
ame,
Je borne mon ambition;
Et je brûle pour toi d'une trop vive flame,
Pour pouvoir ressentir quelque autre
passion.

Je doute que l'on puisse deviner ce que Cavallier répondit à ces douces paroles. Il dit à ma fille, *cela il est fort beau, dans quel Livre avez vous pris ces Vers*, d'où l'on peut juger de son bel esprit,

& de son habileté ; & que faire pareille chose pour lui, étoit justement jetter des Marguerites aux Cochons. Aussi lors que ma fille se trouva encore en humeur de rimer, elle le fit sur tout un autre ton ; & il me souvient qu'un jour qu'il l'avoit priée de mettre un habit blanc & des fontanges couleur de feu, & qu'il avoit promis qu'il viendroit sur le soir chez nous, au sortir d'une partie de plaisir où il avoit été prié, comme il manqua à sa parole, elle lui en fit des reproches en Vers Burlesques, dans lesquels elle lui reprochoit son peu de discernement de la manière que l'on va voir.

Lors que pour toi je fais de Vers,
En les regardant de travers,
Tu dis qu'ils sont pris dans un Livre;
Mais pour le coup si tu le crois,
Je te répons en bon François,
Qu'il faut mon cher que tu sois yvre.

Je te dirai donc sans façon,
Que tu es un joli garçon,
Que j'aime bien plus que ma vie,
Que je contois de voir hier gris.
Tu me l'avois ainsi promis,
Et j'en aurois été ravie.

J'avois mis pour te recevoir
Mon habit blanc qui n'est pas noir,
Ma Fontange couleur de flame,
J'étois coiffée de mon mieux,
J'avois du brillant dans les yeux;
Et le plus tendre Amour dans l'ame.

Jusques au soir je t'attendis
Sans vouloir quiter mes habits.
Mai fous quere pla atrapade
N'en ploureri tout mon sadoul;
Car comme la Novie de Poul
Me calgueſt demoura parade.

Comme ces quatre derniers Vers sont Gascons, & qu'ils ont besoin d'un commentaire, il est bon d'expliquer que *Novie* veut dire

dire une fiancée, & que depuis qu'à un Village apelé *Poul*, il y en eut une, qui après s'être parée pour ſes Noces, & avoir attendu vainement ſon fiancé perdit ſon étalage, la choſe eſt tournée en proverbe dans le Païs, & l'on l'applique aux perſonnes, qui après s'être attenduës à quelque choſe d'agréable, ſont obligées de déconter.

Comme Mr. Cavallier entent beaucoup mieux les délicateſſes de la langue Gaſconne, que celles de la Françoiſe, il fut charmé de l'alluſion, & il répondit à ma fille d'une maniére qui dément ce que Moliére nous dit dans le Bourgeois Gentilhomme; car ce n'eſt ni Proſe ni Vers. Je crois pourtant qu'il a cru rimer, & il paroît du moins que c'a été ſon intention. Ceux qui auroient vû cette réponſe en manuſcrit, n'auroient ſans doute jamais penſé qu'elle eût dû être im-

imprimée, & je ne crois pas qu'ils l'euſſent trouvée digne de la preſſe. Elle y ſera miſe pourtant; & j'eſpére même qu'elle plaira, par la raiſon qui fait que les Doguins* plaiſent.

Lors que j'ai reçû vos beaux Vers,
Sans les regarder de travers,
J'ai bien vû que c'étoit l'eſprit
De Mademoiſelle Petit;
Car il n'y a jamais eu de Déeſſe
Qu'elle aye fait des Vers de cette politeſſe,
Il n'y a jamais eu de la Fontaine ni Boileau
Qu'ils ayent fait des Vers auſſi beau,
Et ſans que je fuſſe yvre,
J'ai bien vû que ces Vers n'étoient pas pris d'un Livre.

Voilà qu'elle étoit la Poëſie de Mr. Cavallier, & le ſublime effort de ſon génie. Il ſuffit d'en donne-

* *Les Doguins ne ſont beaux qu'à force d'être laids.*

donner une idée sans fatiguer le Lecteur par l'entiére lecture du Poëme.

Tout cela ne dégoûtoit point ma fille. Elle disoit qu'il n'étoit pas obligé de savoir mieux, & qu'on pouvoit être fort honnête homme quoi qu'on fût fort mauvais Poëte. Enfin il n'y avoit pas moyen de la faire revenir de son entêtement, & au plus fort de sa colére, dans le tems de ce Batême qui l'avoit si fort irritée, lors que j'étois d'avis de rompre avec lui, & de lui demander en Justice le bien qu'il avoit à moi, elle s'y opposa, me priant de ne point jetter le manche après la coignée, & de garder quelque ménagement avec le seul homme qui pouvoit la rendre heureuse. J'aurois pourtant bien fait de lever le masque avec lui, & de me faire payer. Je lui aurois épargné bien des crimes, & je me serois épargné bien des malheurs;

heurs; mais j'ai toujours été la victime de mon bon cœur, & je me suis oubliée moi-même pour faire plaisir aux miens. J'en souffre, & je souffrirois sans m'en plaindre, si je pouvois souffrir seule.

Cependant Mademoiselle Olimpe, après m'avoir empêchée de faire ce que je devois, s'avisa, croyant se vanger de Mr. Cavallier, d'écrire à Paris pour demander à son Pére les moyens d'y retourner. Son Pére lui répondit, & une femme qui logeoit dans mon voisinage ne fit nulle difficulté de recevoir ces lettres, & de ménager toute cette intrigue. Mr. du Noyer marquoit à sa fille de s'adresser au vieux Médecin Helvétius, Pére de celui qui est établi à Paris, & qui y avoit emmené ma fille Constantin. Je trouvai moyen d'intercepter quelques-unes de ses lettres; je les portai à l'Hôtel de Ville,

Ville, & me plaignis à nos Magistrats de l'impudence de cette femme. Elle fut citée avec un malheureux qui tenoit ménage avec elle, & qui m'étoit venu insulter chez moi là-dessus, disant qu'il étoit permis à une fille d'écrire & de recevoir des lettres, & que je n'avois eu nul droit de les ouvrir.

Il furent condamnez l'un & l'autre à une Amande envers les pauvres, à me demander pardon, & il leur fut défendu de se mêler jamais de pareils commerces. Enfin j'eus tout lieu de me loüer de ce célébre Tribunal qui est assurément des plus équitables. Mr. de Vere, qui en est le Secrétaire, censura vivement ma fille là-dessus, & cet illustre Magistrat lui fit un discours le plus fort, & le plus touchant du monde, qui la fit entrer en elle-même, & renoncer au dessein de retourner en

Fran-

France. Il eſt vrai que cette envie lui étoit paſſée depuis qu'elle s'étoit raccommodée avec Cavallier; mais comme quelque nouvelle brouillerie auroit pû la faire revenir, il étoit bon de ſe précautionner contre la rechute.

Je fis voir à Cavallier les lettres que j'avois montrées aux Meſſieurs, croyant que ſon propre intérêt & celui de la Religion lui feroient prendre des meſures pour rompre abſolument toutes ces correſpondances; il me le promit; mais j'ai ſçu depuis par ma fille, qu'au lieu de ſeconder mes intentions, en la diſſuadant de retourner en France, il lui avoit au contraire conſeillé de prendre ce parti-là, l'aſſurant, que ſi elle pouvoit lui procurer les moyens de faire ſa Paix, il l'y ſuivroit au plutôt; & lors qu'elle voulut oppoſer la Religion à cela, il lui dit,

dit, que Dieu se contentoit du cœur, ce qui fait bien voir que celui de notre nouveau Saint n'étoit pas le plus droit du monde. Ainsi, s'il étoit vrai qu'il eût reçû autrefois toutes les graces qu'on lui a attribuées, on pourroit bien lui apliquer ce que l'Ange faisoit écrire à l'Evêque d'Ephese * *vois d'où tu es déchu.*

Quoi qu'il en soit, comme les femmes sont faites au rebours, & que le conseil de Mr. Cavallier parut suspect à ma fille, elle fit tout le contraire de ce qu'il souhaitoit, & renonça au dessein de retourner en France. Cependant pour ne point négliger toutes les précautions que je croyois nécessaires, je priai feu Mr. Olivier Ministte de lui bien répréſenter le tort qu'elle avoit eu, & de tâcher de la fortifier contre toutes

* *Apocalipse Chapitre deux verset cinq.*

tes les tentations de cette nature; & croyant l'en mieux garantir, je voulus la mettre sous les auspices de Mademoiselle Dangeau, & offris de payer sa pension d'avance. Mr. Olivier loüa mon Zèle, & se chargea d'en faire la proposition, ne doutant point qu'elle ne fût acceptée; mais ce saint homme jugeoit des sentimens d'autrui par les siens, & ce n'étoit pourtant pas la même chose; car Mademoiselle Dangeau lui répondit qu'elle ne vouloit pas se mêler de mes affaires. Il eut beau lui répréſenter, qu'il s'agissoit de tirer une jeune personne du bord du précipice où elle avoit pensé tomber, tout cela ne la toucha point; & comme les dévots ne pardonnent jamais, croyant avoir lieu de se plaindre de moi, elle sacrifia tous ses devoirs de charité à son ressentiment. Et quoique Mr. Olivier

vier lui protestât qu'elle n'auroit à faire qu'à lui seul, que je ne serois mélée en rien dans cette affaire; & qu'il la priât de ne pas confondre une jeune innocente, qui ne l'avoit jamais offensée, avec celle dont elle croyoit avoir quelque sujet de se plaindre; enfin quoi qu'il retournât trois fois à la charge, pour l'engager à faire cette bonne œuvre, elle refusa toujours, & ce bon Pasteur me témoigna qu'il n'avoit point été édifié de son refus.

J'en fus fâchée; mais je m'en consolai dans les suites, parce que je sus que la Société de Mademoiselle Dangeau n'étoit pas un azile aussi sûr que je l'avois crû, puis qu'une Demoiselle avoit quitté ce saint séminaire féminin, & en étoit partie pour retourner en France. Cependant on sçut à Paris que j'avois découvert tout le manége qu'on

avoit

avoit fait pour y attirer ma fille; & mon beau Frére m'écrivit là-dessus pour me ratifier les offres qu'il m'avoit faites après le départ de Madame Constantin, qui étoit de se charger de Pimpette, de la prendre pour sa fille, & de me donner cinquante Pistoles tous les ans, si je voulois consentir à la laisser partir. Cette lettre pourroit servir à confondre ceux qui ont osé dire que j'avois favorisé le départ de mon aînée, & que tout le chagrin que j'avois marqué là-dessus n'étoit que grimace; mais le témoignage de ma conscience me suffit.

Pendant que toutes ces choses se passoient, Cavallier continuoit toujours à voir ses affreuses Commères, & quand ma fille le grondoit là dessus, il disoit qu'il avoit ses raisons; que ces créatures avoient des amis, & des connoissances souterrai-

nes.

nes. Qui pouvoient lui être utiles dans ses affaires, & que c'étoit pour cela qu'il les ménageoit; & de peur qu'on ne crût qu'il avoit quelque attachement pour elles, il en parloit avec le plus grand mépris du monde, & les appelloit *Leelijcke Beesten*, qui veut dire en François les laides bêtes. Je ne pouvois comprendre quel service il en attendoit; car c'étoient des espéces de Melchisedecs, qui n'avoient ni bien, ni parens, & qui pour tout titre de noblesse, étoient filles d'un maître d'école: mais j'ai sçu ensuite le nœud de l'affaire, & que ces créatures, qu'une longue expérience avoit renduës habiles en l'art de duper, le leurroient de l'espérance de lui faire épouser une veuve qui porte un très-beau nom, qui a plus de cent mille écus, & qu'elles se vantoient de gouverner absolument.

Cavallier n'avoit garde de parler de cela, & se retranchoit sur les services qu'elles pouvoient lui rendre, en solicitant quelques Clercs ou Commis de nos Seigneurs les Etats; mais comme son intention étoit de tromper, Dieu a permis qu'il s'est trompé lui-mêmes; puis qu'au lieu de la veuve qu'il couchoit en jouë, il a été obligé d'épouser une de ces deux Carcasses, & son sort a été encore pire que celui * d'Ixion.

Malgré les solicitations de ces belles Dames, les affaires de Cavallier n'avançoient point, & il n'étoit plus en état de nourir ses Officiers Camisards qui étoient ici sans Emploi. Ainsi ils songérent à prendre leur parti, & Billiard, ce Jardinier de Nimes dont

* *Ixion embrassa une nuë au lieu de Junon, c'est pourquoi il est sur la roue la comparaison pourra peut-être devenir complette quelque jour.*

dont j'ai parlé, par un zèle bien plus à admirer qu'à imiter, se détermina à retourner dans ce Païs-là; mais avant de partir il me fit dire, que s'il s'étoit opposé à l'attachement que son Colonel avoit pour ma fille, c'étoit parce qu'il étoit Marié au Païs avec cette Isabeau dont j'ai déja parlé. Qu'il avoit lui-même signé la promesse qu'il lui avoit faite à laquelle quantité d'autres Camisards avoient souscrit; & qu'ainsi, ne pouvant pas en conscience consentir qu'il se moquât de Dieu, il avoit voulu l'empêcher de tromper ma fille.

Je fus alors convaincuë de la vérité de cette maxime, qu'on ne doit jamais condamner des gens sans les entendre, & je cessai d'être en colére contre le pauvre Billiard. Celui qui me parloit de sa part étoit le même qui s'étoit introduit chez moi dans le

commencement, & qui m'avoit dit si positivement, que Cavallier ne se marieroit pas. Je compris alors la raison qu'il avoit eu de me parler ainsi, & cet envoyé de Billiard, après avoir fait son Ambassade prit avec lui le chemin de Nimes, où l'on dit qu'ils ont été se faire roüer de Compagnie.

Cavallier après leur départ nia le fait comme beau meurtre, & dit, que quand il auroit eu quelques engagemens avec cette petite Païsane, il étoit dispensé de les remplir, par ce que depuis qu'il l'avoit quittée, elle avoit eu une fort mauvaise conduite; & qu'ainsi la conscience ne l'obligeoit à rien là-dessus. Il renouvella encore ses protestations & parla d'une maniére à persuader les plus incrédules, & encore plus des personnes qui étoient prévenuës, en sa faveur. On s'étonnera sans doute, que j'aye été

assez

assez sotte pour me laisser tromper par un homme d'un Esprit, & d'un Génie si borné ; mais c'est justement ce qui faisoit que je m'en défiois moins ; car le croyant craignant Dieu, je n'avois garde de le soupçonner de mauvaise foi, quoi que dès ce tems-là il eût résolu de me duper, comtant toujours d'Epouser sa veuve comme on lui faisoit croire qu'il le pourroit.

Cependant il avoit de grandes mesures à garder avec moi, car si je m'étois avisée de lui demander mon bien, je l'aurois bien embarassé : ainsi je crois qu'il auroit fort voulu que je fusse allée à l'autre monde avec ma fille ; afin de s'acquiter tout d'un coup. Il fit même ce qu'il put pour nous y envoyer : car il m'écrivit un soir pour me prier de le venir voir, disant qu'il étoit fort malade ; & comme à la fin de sa lettre il me marquoit, apor-

tez moi la santé, je m'imaginai, que cette santé qu'il me demandoit, étoit de l'argent, parce que je savois que sa bource étoit aussi malade que lui, ainsi je pris deux cens francs, croyant que cela le réjoüiroit, & je les lui portai. Il me remercia fort: nous causâmes ensemble jusques à dix heures; & comme il n'étoit pas en état de nous accompagner, je sortis seule avec ma fille. Il l'avoit prévû comme cela & il avoit aposté son petit Frére avec quelques scélérats à quatre pas de chez lui pour nous assassiner: mais je rompis ces mesures, sans pourtant me défier de rien; car je pris à sa porte un *Klapper-man* qui nous conduisit surement chez nous; & il me souvient que j'entendis du bruit assez près de nous, & que l'on jetta vers nous un gros bâton que le *Klapper-man* ramassa; mais je n'avois garde de me douter du

fait;

fait; & je ne l'ai sçu que longtems après, par un Marchand de la Haye nommé S.... qui m'a dit le savoir d'original.

Une autrefois un homme que je ne connoissois point vint m'offrir dans les ruës de me donner la main. Je le refusai, il s'opiniâtra & je fus obligée de le rebuter. C'étoit ce qu'il demandoit, puisqu'il ne cherchoit qu'un prétexte pour me faire une querelle d'Allemand. Il mit l'épée à la main, & si je n'avois pas appellé du secours, je ne sçai pas ce qui en seroit arrivé; car il étoit un peu tard, & la ruë où nous étions étoit deserte. Je fis venir ce maraut devant les Magistrats; qui lui défendirent, sous peine d'être mis au cachot, de me parler de sa vie. C'étoit un malheureux vagabond: je m'imaginai que le vin, ou du moins le *Brandewin* lui avoit fait faire cette extravagance, & je

ne fus point encore au fait, quoi que je le visse ensuite avec les bons amis des commères de Cavallier, qui sans doute étoient du complot.

Ce coup ayant encore manqué on me détacha un autre coupe-jarret, qui sous prétexte qu'il venoit de France, & qu'il disoit connoître Mr. du Noyer, s'avisa de venir frapper à ma porte & de demander à me parler; mais comme sa phisionomie me déplaisoit, je le fis chasser sans vouloir qu'il entrât chez moi; de sorte que comme je sortois très-peu & que que Dieu garde est bien gardé, tout les projèts qu'on avoit faits contre moi, s'en allérent en fumée, & Mr. Cavallier ne pouvant rien obtenir ici, & m'ayant tiré jusqu'à mon dernier sou, se détermina à passer en Angleterre pour tâcher d'y chercher fortune.

Son départ affligea ma fille, par-

parce qu'on levoit des Troupes dans ce Païs-là pour les envoyer en Portugal, & qu'elle craignoit qu'on n'y envoyât son cher Mitron; mais que faire, je n'avois plus de moyen de le faire subsister ici où il n'avoit eu de secours que de moi. Ainsi après qu'il eut essuyé plus de cinquante procès avec toutes les personnes qui avoient eu à faire à lui, tant Officiers vivans, que veuves d'Officiers morts, Chirurgiens, & autres, qui vouloient tous l'obliger à restitution, il partit pour éviter d'autres Créanciers qui étoient prêts à lui tomber sur le corps, & il me promit positivement, de ne point s'engager dans aucun voyage de long cours, sans avoir achevé son Mariage que le desordre de ses affaires avoit toujours reculé: mais comme après son départ on nous assura qu'il devoit aller en Portugal, je crus qu'il étoit à

propos de finir d'affaires avec lui d'une maniére ou d'autre ; & comme de tems en tems j'avois de certaines défiances que je condamnois pourtant un moment après, j'y fis alors un peu plus d'attention & je me déterminé à paſſer après lui en Angleterre.

Ma fille fut de mon avis, & nous fimes voile au plus vîte ; mais à peine étions-nous entrées dans le *Pakboot* que nous vîmes venir à force de rames une petite Chaloupe d'où ſortit un François, qui à l'aide d'une corde grimpa dans notre Vaiſſeau. Cet homme, que je ne connoiſſois ni n'avois envie de connoître, voulut à toute force ſe mêler dans nos converſations ; & pour achever de nous faire enrager, prit une Cabane auprès de la nôtre. C'étoit un homme qui après avoir fait Banqueroute à Amſterdam, avoit très-

très-peu d'affaires, & s'occupoit fort de celles d'autrui. Il me dit son nom que je ne lui demandois pas, me fit sa généalogie, & après avoir parlé des vents & fait bien des Almanacs sur notre navigation, il voulut pénétrer le sujèt de mon voyage. Comme il avoit ouï dire en Hollande, que ma fille étoit accordée avec Cavallier, il lui dit, que sans doute elle alloit achever son Mariage. J'eus beau lui faire connoître, qu'il pourroit bien se dispenser de tirer toutes ces conjectures, & de vouloir pénétrer ainsi dans les affaires des gens; il étoit incorrigible, & je fus enfin obligée, pour le dépaïser lui-même, de lui dire que j'avois été bien-aise de dépaïser ma fille, dans un tems où les Plénipotentiaires de France étoient prêts d'arriver à la Haye, de peur qu'on ne tachât de me l'enlever.

Cela paroiſſoit vrai-ſemblable, mais il n'en voulut rien croire; & ne pouvant pas l'obliger à changer d'opinion, je me contentai de le prier de ne point débiter ſes imaginations à Londres, & de n'y parler de moi ni en mal ni en bien. Il me le promit, mais bien loin de me tenir parole, il n'y fut pas plutôt arrivé que trouvant Cavallier au Caffé, il le félicita ſur ſon Mariage; & pour l'obliger à lui en faire confidence, il lui dit, qu'il ſavoit la choſe d'original, puiſque c'étoit de la bouche même de ma fille, avec laquelle il venoit de paſſer la Mer.

Cette circonſtance fit perdre patience à Cavallier: il ne douta point de l'indiſcrétion de Pimpette; & comme il vouloit faire un ſécret de la choſe du monde qui lui faiſoit le plus d'honneur, il ſe cabra, & vint nous faire de grand reproches. Je me ca-

cabrai à mon tour, & je lui envoyai demander les sommes qu'il me devoit dans le tems qu'on venoit de le faire arrêter pour d'autres dettes : ainsi il mit de l'eau dans son vin, & prit le parti de recourir à mon bon cœur, & de s'excuser des sottises qu'il avoit dites, sur celles que le Marchand d'Amsterdam avoit publiées, & sur l'intérêt qu'il avoit de cacher ses affaires qui étoient en très-méchant état, puis qu'il étoit lui-même en arrêt, & n'avoit permission de sortir que sous caution.

Je fus touchée de sa situation & de sa prétenduë bonne foi, & si j'avois encore eu de quoi le tirer d'affaires je lui aurois assurément donné les moyens de recouvrer sa liberté. Cependant l'occasion étoit belle pour l'obliger à faire son devoir, pour peu que mes parens eussent voulu m'aider ; mais il ne falloit rien

attendre de Madame Petit. Quoique ma fille eût été la voir, & qu'elle lui eût dit qu'étant sortie de Londres à neuf ans, & par conséquent trop jeune pour lui avoir donné lieu de se plaindre d'elle, elle la suplioit de l'honorer de son amitié & de sa protection, elle ne put jamais l'obliger à entrer dans ses intérêts; & bien loin de faire entendre à Cavallier, que s'il n'en agissoit pas bien, la famille s'en ressentiroit, elle prit le parti de dire que son alliance ne lui convenoit pas, & de lui faire défendre sa maison. Je voulus engager un de mes Cousins germains, qui étoit pour lors à Londres de lui parler comme il le devoit; mais il ne voulut pas le faire, de sorte que me trouvant sans secours, je n'avois pas d'autre parti à prendre que celui de le faire arrêter pour les sommes qu'il me devoit, ce qui l'auroit sans dou-

doute obligé à finir d'affaires, ou de m'en remettre encore à sa bonne foi. Il y avoit du risque par tout; car en ne le ménageant point, je lui donnois un prétexte de manquer à ce qu'il devoit, & en me fiant à lui, je courois risque d'être trompée, comme je l'ai été.

Toutes ces intercadences firent tomber ma fille dans cette espéce de maladie, que les Anglois apellent consomption; & ce mal fit un si grand progrès, que l'on desespéra presque de sa vie, qui sans le secours du lait d'Anesse, étoit dans un très grand danger. Cavallier fit paroître tant de douleur de la voir dans cet état, que les plus fins y auroient été trompez. Il étoit attentif à tout ce qui pouvoit lui faire plaisir, lui tenoit compagnie, envoyoit à tous momens sçavoir de ses nouvelles, & par ses soins empressez, il désarma

toute

toute ma colére : mais pendant qu'il joüoit ainsi son rôle, & un soir que ma fille étoit dans le redoublement de sa fiévre, la femme chez qui je logeois vint me dire, qu'un Valet de M. le Colonel demandoit à me parler pour chose très pressée. J'ordonnai qu'on le fît entrer, quoi que l'heure fût un peu induë; car il étoit près de minuit, & c'étoit justement la veille de Pâques. Dès qu'il fut dans ma chambre, il me pria de faire sortir mon Hôtesse, parce qu'il avoit à me parler en particulier, & foüillant dans ses poches, il fit semblant de chercher une lettre, pour donner tems à la femme de sortir, mais par je ne sçai quel pressentiment, je lui fis signe de rester, & je dis à ce Garçon qu'il n'avoit qu'à parler Hollandois, s'il ne vouloit pas être entendu. Pour lors, perdant patience, il vint comme

un

un furieux auprès de ma fille, disant qu'il la vouloit étrangler, & tirant à moitié un grand Sabre, je crois qu'il lui en auroit fendu la tête si l'Hôtesse ne l'eût menacé de le livrer à *l'Ouache*, qui est ce qu'on appelle en Hollande *Klaperman*, c'est-à-dire un homme qui répéte les heures de la nuit, & qui veille à la sureté publique. Cette menace le fit fuïr, & mon Hôtesse le mit dehors par les épaules.

Le lendemain je fis mes plaintes à un *Justice de Paix*, & ce Maraut fut arrêté, mais comme à Londres on peut donner des cautions pour éviter d'entrer en prison, l'Hôte de Cavallier cautionna ce Valet, ce qui sonna très mal dans le monde. Cependant au bout de huit jours je pouvois le faire mettre à *Newgate*, où on lui auroit fait dire les raisons qui l'avoient porté à commettre cet attentat,

& je crois que cela auroit débroüillé un affreux miſtére; mais Cavallier qui craignit ce dénoûment vint demander la grace de ce malheureux, diſant que le vin lui avoit fait faire cette extravagance: Que s'il entroit une fois à *Newgate* on ne pourroit peut-être pas empêcher qu'il ne fût pendu; & qu'ayant le cœur auſſi bon que je l'avois, je me le reprocherois toute ma vie. Enfin il ſe ſervit ſi bien du pouvoir qu'il avoit ſur l'eſprit de ma fille & ſur le mien, qu'il obtint ce qu'il demandoit, & renvoya au plus vîte en Hollande un témoin qui pouvoit le perdre, & qui après que je lui eus pardonné, dit à des perſonnes de ma connoiſſance, qu'il n'avoit fait que ce que ſon maître lui avoit commandé.

Comme Cavallier étoit en fort mauvais prédicament à Londres, on ne douta point de la choſe;

&

& comme je n'étois point encore tout à fait revenuë de la bonne opinion que j'avois eu de lui, je ne pus jamais me persuader qu'il eût pû être capable d'une action aussi noire; mais à présent que je le connois j'en suis entiérement convaincuë. Il croyoit apparemment que les gens ne coûtoient pas plus à tuër dans ces Païs ici que dans les Cevennes, & qu'il n'y avoit que cela à faire pour se dispenser de tenir ce qu'il avoit promis à ma fille, & pour éviter de me rendre ce qu'il me devoit; & effectivement l'expédient étoit commode & des mieux imaginez. Ce Valet a servi depuis ce tems-là chez M. le Comte de Lagnasco; & si Cavallier vouloit nier le fait que je viens d'avancer, il me seroit aisé de le prouver par les témoins, & les procédures qui furent faites à Londres, & même par toutes les lettres qu'il m'é-

m'écrivit sur ce sujet; voici entre autres choses, ce qu'il marquoit à ma fille, après qu'elle eut pardonné à ce malheureux.

Lettre de Mr. Cavallier.

J'Ai reçû l'honneur de la vôtre, je n'ai pas douté un moment de votre générosité, ce n'est pas d'aujourd'huy que je l'ai éprouvée. Je sçai que vous vous faites un plaisir de rendre le bien pour le mal, marque d'un bon cœur. J'ai chassé ce Drôle; vous ne le verrez plus portant mes livrées. Je suis bien aise que vous vous trouviez mieux. Je voudrois bien vous voir ce soir; mais j'ai été si accablé toute la journée que je ne puis me reconnoître. Si je vous écris sans rime ni raison ne le trouvez pas mauvais; car je ne puis plus tenir la plume; je vais me reposer. Mes respects, à Madame notre Mére. Je souhaite que

vous

vous soyez rétablie entiérement d'ici à samedi, nous irons à Maribonne prendre l'air. Adieu je vous souhaite le bon soir & le bon jour. Adieu mes Amours: je vous remercie. Je suis votre Serviteur de bon cœur.

CAVALLIER.

J'ai une infinité de ces lettres où il met toujours, Madame ma très-chere Mére; & le dessus de celles qu'il écrivoit à ma fille est à Madame la Colonelle. Enfin on n'a jamais parlé plus positivement qu'il parloit là-dessus: Cependant Mr. le Marquis de M... qui me fait l'honneur d'être de mes amis, craignant que je ne fusse la dupe de l'avanture, voulut un jour le faire expliquer plus précisément. Il eut l'impudence de lui répondre, qu'il ne songeoit point à se marier, & qu'il le prioit de ne point entrer dans cette affaire. Mr. le Mar-

Marquis m'en avertit, & pour le coup je me déterminai à ne plus garder de mesures avec un homme dont la mauvaise foi me faisoit horreur.

Je lui écrivis la lettre du monde la plus forte, & comme il comta bien, que j'allois le faire arrêter, il me répondit que je le pouvois, & qu'il avoit même assez de respect pour moi pour ne pas sortir du logis, afin que je ne manquasse pas mon coup; mais que cependant il étoit bien aise de m'avertir qu'on se repentoit souvent à loisir des choses qu'on faisoit trop à la hâte, & qu'après avoir eu tant de bonté pour lui, il s'étonnoit que je vouluſſe le condamner ainsi sans l'entendre. Qu'il me prioit de suspendre mon ressentiment pour quelques heures; qu'il viendroit sur le soir calmer tous mes soupçons, & me faire voir qu'ils étoient mal fondez.

Cette

Cette lettre me désarma. Je souhaitois qu'il pût se justifier : ainsi je n'eus garde de lui refuser l'audience qu'il me demandoit, & il sut si bien se servir de son adresse, & de la prévention que j'avois eue sur son chapitre, & de laquelle je ne pouvois jamais bien revenir, qu'il me fit comprendre qu'il avoit eu ses raisons pour parler ainsi au Marquis, ne voulant pas qu'on sût ses affaires. Qu'après tout quand il avoit dit qu'il ne songeoit pas à se marier, c'étoit parce qu'il se regardoit comme marié. Enfin pour donner un plus grand poids à son discours, il renouvella ses protestations & ses sermens même sur la Bible ; s'offensant si fort de mes défiances, que je fus assez sotte pour lui en faire des excuses.

Il donna à ma fille la bague de Mariage qu'elle a encore, où les noms de l'un & de l'autre

sont

ſont gravez, ce qui eſt le plus fort engagement qu'on puiſſe prendre en Angleterre; Et ſi elle m'avoit ſecondée dans ce tems-là, il eſt très-ſûr qu'elle ſeroit ſa femme; car je l'avois déterminé à envoyer chercher une diſpence, & à ſe marier à la maniére Angloiſe, c'eſt-à-dire *incognito*; mais comme elle crut qu'il avoit plus de penchant à attendre que l'on fût en Hollande, & qu'elle ne vouloit pas lui faire la moindre peine, elle fut d'avis de renvoyer la partie, & nous convinmes de repaſſer enſemble dans ces Provinces & d'y finir toutes nos affaires en arrivant. Mais après qu'il eut réglé celles qui le retenoient en Angleterre; qu'il eut touché l'argent de la Reine, & ſatisfait les Créanciers qui l'avoient fait arrêter, il vint me prier de permettre qu'il prît les devans, & de reſter encore trois ſemaines

après

après lui à Londres ; parce que dans ce tems-là, il sauroit positivement si son Régiment seroit rétabli : auquel cas, n'ayant plus de mesures à garder, il m'écriroit de venir & se marieroit au vû, & au sû de tout le monde. Et si toute espérance lui étoit ôtée là-dessus, il contoit de revenir au plus vîte, de se marier, & de se retirer avec sa femme en Irlande, pour y vivre en Réfugié, & y manger la pension que la Reine lui avoit promise. Ainsi, disoit-il, Madame, comme ce dernier parti pourroit bien être le plus sûr, vous vous épargneriez la peine de passer deux fois la Mer. Pour faire réüssir le prémier, il est bon même qu'on ne nous voye pas ensemble. On a déja écrit dans ce Païs-là que j'étois marié, on n'en douteroit plus alors, & il est sûr que les affaires d'un garçon s'avancent toujours mieux.

Il peut y avoir des gens qui ont des vûës sur ma personne, & que cela engage dans mes intérêts, qui cesseroient de s'employer pour moi, s'ils croyoient n'avoir plus rien à espérer. Ainsi il faut se prévaloir de ses avantages, & comme nos intérêts sont communs, vous devez y concourir avec moi.

Mais, lui dis-je, pourquoi abuser les gens, où est la bonne foi? Je n'abuse personne, me répondit-il; mais si l'on s'abuse soi-même, pourquoi n'en profiterai-je pas? Enfin dans trois semaines je sçaurai quel sera mon sort, & si vous voulez m'accorder ce delai, je vous en aurai obligation. Cependant, vous êtes la maîtresse de partir, & j'aime mieux tout risquer, que de vous déplaire.

C'étoit-là le vrai moyen d'obtenir tout de moi. Je lui dis seulement en riant; ce seroit quel-

quelque chose d'assez particulier, si vous me demandiez ces trois semaines d'avance, pour avoir le tems de vous marier avant mon arrivée, car il faut justement trois semaines pour cela. Si vous me croyez capable d'une pareille perfidie, me répondit-il d'un ton fâché, je m'étonne que vous vouliez donner Mademoiselle votre fille à un homme que vous devriez regarder avec horreur. Je l'apaisai en lui disant, que je badinois, & il me pria fort sérieusement de ne point plaisanter de cette maniére.

Comme je comptois de lui avoir donné, en faveur de ce Mariage, tout le bien qu'il avoit à moi, je n'avois eu garde de lui rien demander. Au contraire le sçachant encore endetté depuis les pieds jusques à la tête, j'aurois voulu pouvoir lui en donner davantage. Cepen-

dant la maladie de ma fille m'avoit épuisée & j'étois moi-même endettée à Londres, & si fort endettée, que je ne savois comment faire pour en sortir: Car dans ce Païs-là les Créanciers ne sont pas fort patients, & un fat d'Apoticaire eut l'impudence de me faire arrêter pour des remédes qu'il avoit donnez à ma fille aînée lors de mon premier Voyage, qui se montoient, je crois, à une demi-pistole, que j'avois oublié de mettre sur ma liste, lors que j'avois fait payer mes autres Créanciers. Je n'avois pas songé à celui-là, parce qu'il servoit Madame Petit, & que j'avois cru que cela seroit passé sur son compte. Cependant, soit qu'il crût lui faire plaisir, ou qu'il fût lui-même mal faisant, il m'envoya un Connêtable pour m'arrêter, qui me fit d'abord plus de dépens que la somme ne montoit.

C'est

C'eſt quelque choſe de terrible, que cette maniére de procéder. Pour un Schelin on vous arrête, & même ſouvent pour rien, quand on a envie de vous faire du chagrin; car on en eſt quitte en payant quelques fraix, & il en coûte toûjours beaucoup plus à celui qui eſt arrêté; ſoit qu'il l'ait été avec raiſon, ou à faux, puiſque pour éviter d'être traîné en priſon, & de faire ſoûlever la *mape*, c'eſt à dire la canaille, on ſe fait ordinairement mener dans un Cabaret où tous ces Satellites boivent à bon compte, ſans qu'on puiſſe eſpérer de reſtitution là-deſſus. Cette rigueur s'éxerce non ſeulement ſur les vivans, mais même ſur les morts, dont on arrête les corps, afin que les parents, ou ceux qui prennent quelque intérêt en leur mémoire les réclament, & payent leurs dettes pour pouvoir les faire enterrer avec honneur.

Je ne sçai si Mr. Bernard mettra cela entre les Cas qui lui étoient inconnus, comme les Gladiateurs; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que le corps de Madame la Duchesse de Mazarin a été arrêté par ses Créanciers: c'est un fait. Il y peut encore avoir d'autres choses que Mr. Bernard ignore, quoi qu'il soit fort universel. Par éxemple, cette loi si favorable aux gens qui sçavent lire, en vertu de laquelle un Criminel digne de mort échape au Gibet, & en est quitte pour être marqué à la main, lors que c'est son premier crime; mais s'il retombe une seconde fois entre les mains de la Justice, cette même marque dépose contre lui, & hâte sa condamnation. Cette grace a été accordée pour engager les Péres & les Méres à faire instruire leurs Enfans; & l'intention des Fondateurs a été très bien

suivie ; car en Angleterre les plus misérables sçavent lire, & l'on n'y voit point tant d'ignorans que parmi les autres Nations.

Comme je n'avois point d'envie d'être arrêtée ni morte ni vivante, après m'être tirée comme Arlequin, c'est à dire en payant, de l'avanie de Mr. l'Apoticaire, je priai Mr. Cavallier de me laisser une quarantaine de Guinées. Il le pouvoit, puis qu'il avoit touché considérablement d'argent. Cependant après me l'avoir offert, & quoi que je lui eusse promis de remplir ce petit vuide quand je serois arrivée en Hollande, il m'écrivit dans le moment de son départ, pour me dire qu'il ne lui restoit que de quoi faire son Voyage; mais que dès qu'il seroit arrivé, il m'envoyeroit cette somme. Je le crus, & je le vis partir sans autre inquiétude

que celle que l'intérêt que je prenois en lui me causoit par raport aux risques qu'il couroit du côté des vents & des Capres*; & je m'aplaudissois de n'avoir pas suivi tous les conseils violens que l'on m'avoit donnez sur son chapitre.

Il me souvient entr'autre chose, que la veille de son départ, on vint traper dès l'aube du jour à ma porte, & dès que je l'eus ouverte, un homme que je ne connoissois point me demanda si je n'étois pas Madame du Noyer, dont la fille avoit épousé Mr. Constantin; & après avoir sçû que j'étois celle qu'il cherchoit, il me dit qu'il m'avertissoit que Cavallier avoit touché son argent, que pour frustrer ses Créanciers, il se disposoit à passer en Hollande, & que si je ne le faisois pas arrêter, j'en serois infailliblement la dupe.

Je

* *Corsaires.*

Je répondis à ce donneur d'avis que je ſçavois que Mr. Cavallier partoit. Que j'étois contente; & que je le remerciois; mais ce qui me frapa, c'eſt que cet homme me dit, qu'il s'apelloit Ponce, & qu'il étoit Frére de ce Miniſtre de Nimégue qui m'avoit conſeillé de rompre le Mariage de Mr. Conſtantin.

Comme j'étois perſuadée, que l'avis du prémier avoit été bon, j'aurois du faire plus d'attention à celui-là: mais la deſtinée de ces Meſſieurs Ponce étoit pareille à celle de cette fille du Roi Priam *, dont les conſeils n'étoient jamais ſuivis. Ainſi je laiſſai partir Cavallier ſur ſa bonne foi; mais tout le monde n'avoit pas la même confiance; & il y avoit des gens qui l'attendoient au Gobet. Il fut néanmoins plus fin qu'eux; car il fit tenir un Caroſſe à la porte de la

* *Caſſandre.*

maison où il logeoit, & pendant que les yeux de ses Créanciers, étoient attachez dessus, pour attraper le moment qu'il y entreroit & l'empêcher d'aller plus loin, il prit la peine de passer par une fenêtre, & de sortir d'un autre côté. Ainsi il étoit déja bien loin que l'on l'attendoit encore à la porte. On n'a jamais vû des gens plus outrez que toutes ces pauvres dupes. Quelques-uns voulurent courir après, mais la peur de le manquer leur fit remettre la partie à une autrefois, & ils se contentérent de déclamer contre lui.

Il n'avoit que faire de ce dernier tour pour donner mauvaise opinion de lui; car il étoit déja très mépriſé & jamais personne n'a travaillé avec tant de succez à se perdre. On auroit dit, que connoissant qu'il n'avoit point mérité cette belle réputation qu'il avoit autrefois acquise, il

avoit

avoit voulu la restituer : car jamais homme n'a eu une si pitoyable conduite, ni moins sû le sécret de conserver les amis que sa bonne fortune lui avoit procurez.

Mr. le Marquis de Guiscard, qui l'avoit présenté au Duc de Savoye, & qui s'étoit donné mille mouvemens pour lui, fut des prémiers qui éprouva son ingratitude. Il la poussa si loin, qu'il voulut m'engager à faire un Livre contre ce Seigneur pour réfuter les mémoires qu'il a donnez, au public; & comme je n'eus garde d'accepter cette proposition, il chargea un nommé. La Fond de faire cette espéce de Libelle; qui je crois n'a jamais vû le jour.

Mr. le Marquis de M... qui s'étoit offert à aller secourir les Camisards; & qui avoit eu des rélations avec ce petit Drôle pendant qu'il étoit dans les Cevennes

nes fut qu'à son arrivée ici, il avoit nié d'avoir seulement reçû de ses lettres, voulant avoir lui seul la gloire de tout: Mais Mr. de M... qui avoit en main de quoi le confondre, lui dit un jour en présence de témoins, en lui montrant un papier, connoissez vous cette écriture-là? Ouï, dit-il, Monsieur; c'est une lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire autrefois. Convenez donc, lui dit le Marquis, que vous avez eu des correspondances avec moi, & ne vous avisez pas une autrefois de démentir les gens d'honneur. Un autre seroit mort de confusion d'une pareille avanture; mais il n'étoit pas sensible aux affronts, & il en a essuyé une infinité d'autres sans rougir.

Lors qu'il arriva en Angleterre, après son retour d'Espagne, il trouva tout en desordre, par le bruit que faisoient cer-

certains Prophétes ou soi disans, dont l'un étoit son Cousin, & s'appelloit Jean Cavallier comme lui, l'autre avoit nom Elie Marion, & le troisiéme Durand Fages. Ils avoient été Camisards, & avoient eu ce qu'on appelloit en Cevennes des Inspitions tout comme le Colonel; Ainsi il devoit savoir ce que c'étoit. Aussi s'adressa-t'on à lui pour en être instruit; Mais lors que Mr. de la Mothe Ministre de la Savoye le lui demanda, il répondit que c'étoient des scélérats qu'il falloit faire pendre. Qu'il avoit voulu les faire châtier dans les Cevennes, & leur avoit même défendu de faire des courses, parce que, sous prétexte de Zèle, ils assassinoient & commettoient mille crimes.

Mr. de la Mothe ne manqua pas de parler du témoignage que Cavallier rendoit de ces gens,

prétendant par là desabuser ceux qui les suivoient, & qui les regardoient comme Prophétes; & ceux-là de leur côté, furent très-scandalisez de ce que leur ancien Camarade avoit dit. Ils lui en firent des reproches, & il se tira d'affaires en donnant un démenti à Mr. de la Mothe, qui n'étant pas d'humeur de souffrir qu'un petit gredin se moquât ainsi de lui, lui joüa le plus joli tour du monde. Il le pria un jour à dîner en fort bonne Compagnie, & quand on fut à la moitié du repas, Mr. Cavallier, lui dit-il, voudriez vous bien nous répeter un peu ce que vous me disiez l'autre jour de ces Prophétes que vous avez connus dans les Cevennes. Cavallier donna dans le panneau, & voulant faire sa Cour aux Messieurs de la Savoye, dit la rage des pauvres Prophétes, les traita de Vagabonds, d'Impostеurs, &

de

de gens bons à pendre. On le laissa bien jaser, & quand il eut tout dit, on lui dit de prêter serment, & deux des Conviez se firent connoître pour des *Justices de Paix* qui avoient été appellez pour recevoir sa déposition qui fut imprimée.

Cavallier fut au desespoir d'avoir été ainsi pris pour dupe. Il courut chez Mr. Misson, pour lui en marquer son chagrin, & lui donna une déclaration toute opposée, dans laquelle il se plaignoit du piége qu'on lui avoit tendu, & disoit qu'il avoit été surpris, ne connoissant pas la force des expressions de la Langue Françoise. J'ai vû cette déclaration & une lettre, par laquelle il prioit Mr. Misson de la faire imprimer. En voulant ainsi ménager les deux partis, il se fit également mépriser des uns & des autres, puis que, comme dit la Fontaine,

Arrié-

Arriére ceux dont la bouche
Souffle le chaud & le froid.

Et que dans le tems qu'il parloit ainſi contre les Prophétes & qu'il diſoit que s'il en venoit chez lui, il leur feroit donner des coups de bâton, il alloit dans leurs Aſſemblées, ſe faiſoit impoſer les mains par eux, & proteſtoit qu'il reconnoiſſoit là le même eſprit qui avoit régné dans les Cevennes.

Je ne m'ingérerai point, de décider cette queſtion, elle eſt au deſſus de ma portée, & n'eſt nullement de mon fait. D'ailleurs ſur certaines choſes, j'ai un peu de penchant au Pirroniſme; mais je pourrai raporter hiſtoriquement ce que je ſçai là-deſſus, de peur qu'on ne ſe plaigne que je paſſe trop ſuccintement ſur une choſe qui a fait un ſi grand bruit en Angleterre.

Lors que les trois Camiſards que

que j'ai déja nommez furent arrivez à Londres, ils prétendirent que le don de Prophétie qu'ils s'étoient flatez d'avoir eu dans les Cevennes leur avoit été continué, & qu'ils avoient ordre du Ciel d'exhorter à la repentance & d'annoncer le Régne de Dieu. Ceux qui les virent dans leurs Entousiasmes furent touchez des choses qu'ils disoient. Quelques-uns même devinrent, ou crurent devenir Prophétes, & dans peu de tems ils firent un Corps considérable dans lequel il y avoit autant d'Anglois que de François. Ils obtinrent même un lieu pour s'assembler, & ils auroient fait de plus grands progrès, si Messieurs les Ministres de la Savoye, qui craignoient que cela ne tendît à quelque nouveauté, n'y eussent d'abord mis ordre.

On cria contre eux dans les Chaires, on les excommunia, eux

eux & ceux qui les suivoient, & on donna tant d'horreur au Peuple de cette nouvelle Secte que ce qu'on appelle la *Mappe*, se souleva contre eux, & ils se virent exposez à la fureur de cette Populace, à laquelle il n'est pas aisé de faire entendre raison. On les traînoit dans les rüës, on les alloit investir dans les maisons, & pour peu qu'on fût soupçonné d'avoir la moindre liaison avec eux, on passoit très mal son tems.

Le Magistrat se mêla aussi de cette affaire, & trois de ces gens-là furent condamnez au Pilori. On les exposa sur un échafaut pendant plusieurs jours dans différentes places de Londres, avec des écriteaux ignominieux sur le front. On leur jettoit toutes sortes d'ordures au visage, sans que toutes ces mortifications parussent leur faire la moindre peine. Ils avoient au con-

contraire l'air le plus content du monde. J'ai vû une de ces prétenduës Prophéteſſes. (Car il s'y mêla auſſi des femmes) J'en ai vû, dis-je, une qu'on traînoit devant ma porte, à laquelle la populace plantoit des aiguilles dans le corps, ſans qu'elle dît autre choſe à ceux qui la mal-traitoient que, Dieu vous beniſſe, je vous remercie. Le Peuple, qui outre tout, prétendoit que ces gens étoient Sorciers, & que c'étoit en enſorcelant les autres, qu'ils les rendoient Prophétes comme eux, & leur communiquoient leurs Entouſiaſmes. Pour cette accuſation, je crois bien ſans trop hazarder, pouvoir dire qu'elle étoit fauſſe; car j'en ai vû d'aſſez près, j'ai même mangé & bû avec quelques-uns d'eux, & aſſurément je n'ai jamais eu la moindre apparence d'Entouſiaſme. Ainſi ce n'eſt pas une choſe

choſe qui ſe communique comme la fiévre ou d'autres maladies.

Mr. Miſſon, que tout le monde connoît pour un homme d'eſprit & de mérite, & dont les beaux ouvrages font aſſez l'éloge, voulut voir ce que c'étoit que ces Prophétes. Il les étudia, & ne trouvant rien de criminel dans leurs mœurs ni dans leur conduite, il crut qu'on avoit tort de procéder comme on faiſoit contre eux; puiſque s'ils étoient impoſteurs, il méritoient d'être brûlez, pour s'être joüez ainſi des choſes les plus ſaintes, & avoir commis un Sacrilege de cette nature: ſi c'étoit imagination, il falloit les mettre aux maiſons des fous: ſi c'étoit maladie les faire guerir charitablement; & s'ils étoient poſſédez, avoir recours aux éxorciſmes. Il vouloit qu'on éxaminât ces choſes avec ſoin, au lieu de lâcher ainſi

si sur eux la populace, ce qui ne convenoit à aucun des quatre cas sur lesquels rouloit toute la question. Ainsi sans décider lui même s'ils étoient Prophétes ou non, il se déclara en quelque maniére leur protecteur, les regardant comme des gens que la violence oprimoit, & qui jusques à ce qu'on les eût examinez dans toutes les formes, & entendu leurs raisons, ne devoient pas être tumultuairement traitez de criminels.

Ce sentiment charitable de Mr. Misson fit qu'on le traita lui même de Prophéte, & qu'il fut obligé de se justifier là dessus, & de déclarer par des écrits publics, qu'il étoit seulement le protecteur des malheureux. Ce fut à cause de cette protection, que Mr. Misson leur accordoit, que Cavallier s'addressa à lui pour faire un desaveu de tout ce qu'il avoit dposé chez Mr. de

de la Mothe. Il lui conta même bien des choſes qu'il dit lui être arrivées dans les Cevennes, entre autres choſes un rêve qu'il avoit fait à l'âge de douze ans, dans lequel, parlant tout haut en dormant, il avoit prédit tout ce qui lui étoit arrivé depuis; & que ſon Pére & ſa Mére avoient entendu fort diſtinctement ce qu'il avoit dit. Qu'en ſuite, ayant pris les armes & revenant un jour de quelque expédition Militaire, il s'étoit arreſté au bord d'une fontaine pour ſe rafraîchir, qu'il y avoit trouvé une pauvre femme avec une petite fille de quatre ou cinq ans: que cette petite fille après avoir eu des agitations du corps & de la tête, comme ces Prophétes modernes, étoit tout à fait tombée en extaſe, & le tirant par le bras, lui avoit ordonné de l'écouter & après lui avoir répété ce rêve qu'il avoit fait à l'âge de douze ans,

ans, & lui en avoir donné une juste explication, elle lui avoit prédit des choses qui étoient toutes arrivées, excepté une à laquelle il s'attendoit.

Mr. Misson écrivit toute cette révélation que je n'ai mise ici que succinctement, & quand je demandai à Cavallier si cela étoit vrai, il me répondit, qu'il ne l'étoit que trop; & me fit connoître par un soupir, que le dernier Oracle dont il attendoit l'accomplissement, n'étoit pas à son avantage.

Il partit donc de Londres chargé de la haine & du mépris du Public, à peu près comme ce Bouc Hazazel de l'ancienne Loi: mais avant de partir, il me tint la parole qu'il m'avoit donnée deux ans auparavant, & ne voulant pas absolument manquer à toutes, il se fit peindre, & me donna son Portrait à mes dépens: car je fus obligée, en le

le retirant, de le payer au Peintre. Mais malgré tout cela il ne laissa pas de me faire plaisir, & j'eus la folie de mettre au dessous ces quatre Vers, qui portoient pour titre, *Avis au Peintre*, & qui étoient les plus flateurs du monde.

Toi qui de Cavallier veux tracer le Tableau,
A ce hardi dessein ose-tu bien prétendre.
Il faut un Apelles nouveau
Pour peindre un nouvel Alexandre.

J'étois cependant restée sans argent, & même sans espérance d'en avoir d'aucun endroit: car ma fille avoit écrit dans le plus fort de son mal à son Pére, & avoit tiré sur lui pour trente pistoles qui furent cruellement refusées; Mr. du Noyer ayant répondu au Banquier qui lui présenta le Billet, que si sa fille devoit

devoit de l'argent on n'avoit qu'à la faire arrêter; & cela dans le tems que cette pauvre Enfant étoit presque mourante, & que le Medecin lui écrivoit lui-même son état. Si l'on veut des éxemples de dureté, en voilà sans doute un bien fort.

Comme j'avois des sentimens bien opposez à ceux-là, je m'étois donné tous les mouvemens imaginables pour avoir les moyens de la soigner, & de tâcher de la rétablir; & je m'étois si fort engagée pour cela, qu'il n'y avoit plus de sureté pour moi à Londres. J'attendois donc avec impatience les quarante Guinées que Cavallier m'avoit promises, afin de pouvoir m'aquiter; mais après avoir bien attendu, parce que les vents avoient été contraires, je reçus une de ces lettres, par laquelle il me marquoit qu'on ne devoit lui conter son argent

qu'à huit jours de vûë, & qu'il ne pouvoit pas m'en envoyer plutôt. Il fallut prendre patience quoi qu'en enrageant; mais ce fut bien pis, lors qu'il m'aprit l'ordinaire suivant, que l'on l'avoit fait arrêter à la Haye. Je vis alors de quelle importance il étoit pour moi de passer en Hollande, & je me tournai de tous les côtez pour en trouver le moyen, ainsi sçachant qu'il y avoit à Londres une Sœur de la femme à laquelle j'avois affermé mes biens de Nîmes, je crus que j'en pourrois tirer quelque secours; & quoi que je lui eusse vû vendre au Païs des Anchois & des Harangs, je fus pourtant lui rendre une visite de Cérémonie.

Elle étoit mariée à un Marchand de Porcelaines; & comme le Réfuge est une espéce de monde renversé, elle s'étoit si fort oubliée que tous nos Compatrio-

patriotes s'en plaignoient. Elle me reçut un peu plus civilement que les autres, à cause de l'ancienne connoissance ; mais quoi que j'y fusse allée dans le dessein de lui emprunter de l'argent, je n'en eus jamais le courage ; & j'aimai mieux lui écrire le lendemain un billet là-dessus. Je ne lui demandois que quatre Guinées m'étant résoluë alors à partir sans payer mes Créanciers, afin de pouvoir être mieux en état de les satisfaire en venant promtement songer à mes intérêts. Ainsi comme une petite somme étoit plus aisée à trouver, je ne demandois que celle-là, contant qu'une personne dont les Parens joüissoient en Languedoc de mes biens, & qui par ce moyen pouvoient me faire plaisir sans risque, n'auroit garde de me refuser ; mais cette petite gueuse revêtuë me fit une réponse aussi sotte que brutalle ;

car elle m'écrivit que je prenois fort mal mon tems, puis que dans l'Eté les Dames avoient besoin d'argent mignon : que c'étoit pour cela qu'elles en ramassoient pendant l'Hiver. Qu'ainsi chacun devoit faire usage de ce qui lui apartenoit, & que j'aurois mieux fait de garder le mien, que de m'exposer à avoir besoin de celui des autres, & cent impertinences de cette nature, auxquelles je ne me serois pas attenduë dans le Païs de notre naissance.

Dans cette extrémité, j'eus recours à Mr. Couvreur, ce Banquier si galant homme, avec lequel j'avois eu des affaires, & qui avoit été si content de moi, que dans une lettre qu'il m'écrivoit le 6. Août 1708. il me marquoit, au sujet d'une affaire sur laquelle je lui offrois des suretez ; *vous en usez, Madame, d'une maniére si honnête & si généreuse,*

reuſe, que je ne puis que la récipro-quer, ni me réſoudre à vous deman-der d'autres ſuretez que celles de vo-tre parole ſur laquelle je me confie, ayant reconnu en vous tant d'honneur & de probité que je m'aſſure qu'il n'eſt pas beſoin d'autre choſe.

Un pareil témoignage auroit pû confondre ceux qui m'avoient accuſée de vouloir tromper, & qui en avoient averti Cavallier; & j'avois lieu d'eſpérer que Mr. Couvreur, qui me rendoit ſi bien juſtice, & pour lequel j'a-vois eu moi-même tant de con-fiance, ne me refuſeroit pas ce petit ſecours, que je lui aſſurois m'être ſi néceſſaire, & que je lui demandois avec tant d'em-preſſement. Il le fit pourtant; & après m'avoir priée à dîner & avoir aſſaiſonné ſon refus de beaucoup d'honnêtetez, il me pria de ne lui point emprunter d'argent, & je me trouvai dans la plus cruelle ſituation du mon-

de. Car comme je l'ai déja dit j'ai toujours des pressentiments des malheurs qui me doivent arriver; & j'avois une si grande inquiétude & tant d'empressement de repasser en Hollande, que je ne pouvois ni dormir ni manger.

Cavallier m'écrivoit cependant toutes les postes, pour me prier d'avoir un peu de patience, & me rassurer sur les allarmes qu'il croyoit que sa prison me causoit, m'assurant que dans peu de jours il seroit hors d'affaires, & qu'il viendroit nous rejoindre à Londres pour de là aller vivre en Irlande, voyant bien qu'il ne devoit pas attendre que son Régiment fût rétabli.

Il écrivoit aussi les plus grandes tendresses du monde à ma fille, & faisoit les plus plaisantes descriptions du monde de la maniére dont il étoit à la Castellenie,

nie, qu'il comparoit à l'Enfer, à cauſe des fréquentes viſites que lui rendoient Avocats, Procureurs, & autres gens vêtus de noir, qui lui parloient un langage qu'il n'entendoit point. Mais il avoit beau faire l'agréable, & me repaître de belles eſpérances, je n'en étois pas plus tranquille; & je ſouhaitois dans ces momens-là d'avoir des ailes d'Aigle, ou du moins d'Hirondelle, pour pouvoir traverſer la Mer.

L'événement n'a que trop fait voir combien mes craintes étoient fondées, puis que pendant qu'il m'amuſoit par toutes ces belles écritures, on m'écrivit de la Haye qu'il étoit ſorti de priſon, & qu'il épouſoit le lendemain la perſonne qui lui avoit aidé à en ſortir. Je fus frapée comme d'un coup de foudre, en aprenant cette nouvelle. Ma Fille ne voulut point y ajoûter de foi, & j'avois bien de la peine

moi-même à la croire, & à penſer qu'il pût y avoir un homme auſſi abominable, & capable d'une perfidie de cette nature.

Dans le tems que nous hézitions là-deſſus, je reçûs une lettre de lui, par laquelle il me marquoit, qu'il ne doutoit pas que le bruit qu'on faiſoit courir à la Haye ne paſſât juſques à Londres. Qu'on diſoit qu'il ſe marioit, & que même on l'en avoit félicité dans les ruës: que les uns lui faiſoient épouſer des Hollandoiſes qu'il ne connoiſſoit point; & que les autres lui donnoient Mademoiſelle Binvillier *, qu'il n'avoit point vûë depuis ſon retour d'Angleterre. Qu'il avoit voulu me prévenir là-deſſus, par ce que de l'humeur dont il connoiſſoit ſa chére Pimpete, il croyoit qu'elle pouroit bien ajoûter foi à ces ridiculitez. Que cependant elle devoit être aſſez accoûtumée aux

* *A preſent Madame de Bellemar.*

aux menteries du public, pour ne pas donner dans de pareils panneaux, & lui faire assez de justiec pour ne pas le croire capable d'une pareille perfidie. On ne pouvoit pourtant pas la pousser guere plus loin, puisque cette lettre qui est actuellement entre les mains de mon Avocat, étoit datée du même jour qu'il s'est marié.

Il me marquoit ensuite qu'il étoit sorti de prison, & me prioit de rester encore huit jours à Londres, parce qu'il ne savoit pas encore si on ne le rétabliroit point. Qu'on lui donnoit de nouvelles espérances là-dessus; & que dans huit jours, il viendroit nous joindre, ou nous rappelleroit à la Haye. On peut aisément comprendre qu'il ne demandoit ces huits jours, qu'afin que je ne vinsse pas troubler le plaisir de ses Nôces par mes poursuites, ausquelles il s'attendoit bien. Nous verrons dans les sui-

tes la déteſtable réſolution qu'il prit pour s'en garantir, & comment, avec l'aide de cèt abominable La Fond, qui avoit entrepris d'écrire contre le Marquis de Guiſcard, il mit le comble à mes malheurs & à ſes perfidies.

Cependant ſa Lettre m'avoit raſſurée; & comme on fait ſouvent courir des bruits dans le monde, qui n'ont aucun fondement, je crûs que celui de ce malheureux mariage étoit de cette eſpéce; & lors que Mr. de Château-Vieux, *qui en ſavoit des nouvelles très ſûres, voulut m'en parler, je répondis en plaiſantant, & lui fis connoître, que je ſavois à quoi m'en tenir; mais comme il ſavoit lui-même que la choſe n'étoit que trop vraye, il me preſſa ſi vivement là deſſus, que je fus enfin obligée de lui montrer la Lettre de Cavallier.

Ce fut alors que cet Officier, qui

* *Capitaine dans le Régim. de Cavallier.*

qui avoit été le seul, qui en Espagne avoit tenu son parti, & qui avoit même souvent pensé se faire des affaires pour le soutenir, ne put s'empêcher de me dire, qu'il faloit que ce fût le dernier des hommes. Il me conta là-dessus toutes les concussions qu'il avoit faites à ses Officiers, ses volleries, & m'avoüa en même tems que rien ne l'avoit cependant tant scandalisé, pas même le vol des galons d'argent que son Major lui avoit trouvé sur le corps, que la maniére dont il en agissoit à mon égard. Cette lettre sur tout, lui paroissoit la chose du monde la plus odieuse: car enfin, me dit-il Madame, ne vous flatez pas, il est marié; & l'on écrit même que c'est avec une vieille Hollandoise, laide, pauvre, sans naissance, & d'une vertu très délabrée; & si vous en voulez sçavoir des nouvelles plus précises, vous n'avez qu'à voir

voir le Payeur là-dessus.

J'y fus dès le lendemain, c'étoit un nommé Mr. de Luba : je le trouvai instruit de mes affaires; & quand je lui montrai la promesse de mariage, la déclaration de mes maisons de Campagne, & le billet que ce malheureux m'avoit fait des sommes que je lui avois prêtées, il frémit & me dit, que quand on lui donneroit la chambre où nous étions pleine d'or, il ne voudroit pas être à la place de Cavallier, & pouvoit se reprocher une action aussi abominable que celle-là. Mais ce qui augmenta son indignation, ce fut cette lettre que je lui fis voir, & qui étoit écrite comme j'ai dit, du jour même où ce perfide s'étoit marié.

Il n'y avoit point d'autre parti à prendre que de passer promptement en Hollande, pour en vertu de sa promesse, faire casser son mariage, & en vertu de ses billets,

lets me faire payer ce qu'il me devoit, & le chasser de mes maisons de Campagne, dont il avoit l'impudence de joüir; qu'il avoit même essayé de vendre ou engager; & où, dans mes propres meubles, les mêmes qui y sont encore à present, il avoit eu le front de mener sa digne compagne.

Non, plus j'y pense, il faut que ce malheureux n'ait ni honneur, ni conscience, & qu'il ne croye pas même un Dieu; car enfin le croyant, il devroit craindre sa colere; & s'il avoit seulement de l'honneur, il devroit mourir de honte des tromperies qu'il m'a faites; quand même il n'auroit à redouter, ni la justice de Dieu, ni celle des hommes, il seroit lui même son propre boureau; puis qu'un honnête homme, purement selon le monde, auroit du moins en se mariant, vuidé ses mains de ce qui étoit à

la

la perſonne qu'il trahiſſoit, & n'auroit pas joint le vol à la perfidie; mais non, un honnête homme n'auroit rien fait de tout cela, & n'auroit pas été capable de faire ce tort à une Fille de condition, qui n'avoit jamais eu d'attachement que pour lui, & à qui on ne pouvoit pas en reprocher d'autre; puis qu'elle n'étoit que dans ſa quinziéme année quand il l'avoit recherchée : qui étoit vertueuſe & bien élevée, & à laquelle il avoit fait une promeſſe de mariage, où le nom de Dieu étoit intervenu. Il ſemble que ce n'ait été ſeulement que pour le plaiſir d'offenſer Dieu, & de commettre des crimes, qu'il en a uſé de cette maniére.

En effet il faut être poſſédé, comme on dit du Marquis d'Ancre, pour avoir fait un échange auſſi deſavantageux que celui qu'il a fait, & pour s'être ſacrifié lui-

lui-même au plaisir d'être ingrat, & de rendre le mal pour le bien à la personne du monde, à laquelle il avoit le plus d'obligation. Car enfin j'avois dérangé toutes mes affaires pour lui aider à racommoder les siennes; & il est sûr qu'il avoit déja plus de bien à moi, qu'il n'en pouvoit jamais espérer de celle qu'il a prise, dont la personne ne le pouvoit pas dédommager de celle qu'il a quitée. Mais comme il m'avoit déja tiré mon bien, & qu'il comptoit de le garder comme il a fait jusques ici, au mépris de toutes les loix divines & humaines; & que les méchantes actions ne lui ont jamais coûté, il jugeoit à propos de prendre ce qu'on lui faisoit croire qu'il pouroit trouver, & où l'on dit qu'il a été trompé; puisque pour quelques petites obligations que ces créatures lui prêtérent, elles lui tinrent le pié sur la gorge, de sorte qu'il ne

put

put sortir de prison qu'en épousant l'aînée de ces deux Harpies.

De la maniére dont j'avois oüi parler de Cavallier, après tout ce qu'on m'en avoit dit autrefois de bien & de mal, j'avois toûjours crû qu'il ne pouvoit être ni bon ni mauvais à demi, & j'avois toujours compté qu'il faloit qu'il fût Ange ou Diable: Ange, si Dieu lui avoit fait les graces dont il s'étoit vanté; & Diable s'il s'en étoit vanté à faux, & avoit suivi les traces de Mahomet, par des impostures aussi sacriléges: mais la chose n'est plus douteuse; & quand il seroit vrai qu'il auroit été Ange, il faudroit convenir, qu'il lui seroit arrivé ce qui arriva à Lucifer. Aussi est-il presque autant en horreur, sur tout par la maniére dont il en a usé avec ma Fille & avec moi; & si Dieu ne lui met une marque, comme il fit à Caïm, je doute qu'il trouve d'azile sur la terre.

F I N.

N*. 377
content
e de ces
es. (Car
femmes)
ne qu'on
te, à la-
ntoit des
s, ſans
à ceux
e, Dieu
emercie.
re tout,
s étoient
t en en-
u'ils les
comme
iquoient
our cette
ien ſans
oir dire
r j'en ai
me man-
ns d'eux,
amais eu
l'Entou-
pas une
choſe

Image Engineering Scan Reference Chart TE263 Serial No. 011
Patch Reference numbers on UT1
C1 B1 A1 C2 B2 A2 B5 A5 20 18 17 16 11
10 09 03 02 01 C7 B7 A7 C8 B8 A8 C9 B9
4.5 5.0 5.6 6.3
the scale towards document
Universitäts Bibliothek Rostock
http://purl.uni-rostock.de/rosdok/ppn865616000/phys_0417
DFG